

0405002394

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE



Rapport d'activité 1991

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

Mars 1992

TABLE DES MATIERES

I. CONSIDERATIONS GENERALES	5
1. DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL	5
<i>Programme Jeunesse pour l'Europe.</i>	<i>6</i>
<i>Le projet EUROJEUNE.</i>	<i>6</i>
<i>Considérations générales applicables aux actions nationales</i>	<i>8</i>
<i>et/ou communautaires.</i>	<i>8</i>
<i>Action au niveau des Etats Membres.</i>	<i>9</i>
<i>Action au niveau communautaire.</i>	<i>9</i>
2. DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES AU NIVEAU NATIONAL	10
<i>Subsides aux mouvements de jeunesse</i>	<i>10</i>
<i>Construction et équipement</i>	<i>10</i>
<i>Centres de rencontre - animation et exploitation</i>	<i>11</i>
II. DEVELOPPEMENT DE L'ACTION DU S.N.J.	13
1. L'ANIMATION DU S.N.J.	13
2. LA FORMATION POUR ANIMATEURS ET RESPONSABLES D'ACTIVITES DE LOISIRS	16
3. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ECHANGES POUR JEUNES	18
<i>ERYICA</i>	<i>21</i>
<i>La Carte Jeunes</i>	<i>21</i>
<i>Jeunesse pour l'Europe</i>	<i>23</i>
4. SOUTIEN A DES INITIATIVES JEUNES	25
5. CAMPAGNE DE PREVENTION CONTRE LA TOXICOMANIE	26
III. BILAN DES ACTIVITES DU SNJ EN 1991	30
<i>1) Formation d'animateurs de loisirs</i>	<i>31</i>
<i>2) Camps et colonies - Activités pour enfants</i>	<i>33</i>
<i>3) Patrimoine culturel</i>	<i>34</i>
<i>4) Ecologie et Environnement</i>	<i>34</i>
<i>Activités du Centre - Nature Lasauvage</i>	<i>35</i>
<i>Activités à l'Ecole en Forêt à Esch-sur-Alzette:</i>	<i>36</i>
<i>5) Education civique-Ouverture sur la vie-Dimension Européenne-Tiers-monde</i>	<i>39</i>
<i>6) Activités artistiques et manuelles</i>	<i>39</i>
<i>7) Activités sportives et de plein-air</i>	<i>40</i>
<i>8) Récapitulation</i>	<i>40</i>
IV. L'ACTION DECENTRALISEE	43
ENQUETE SUR LES ACTIVITES DE LOISIRS POUR JEUNES	43
<i>Rapport d'évaluation</i>	<i>43</i>
LES STRUCTURES DETERMINANTES POUR UNE ANIMATION DECENTRALISEE ET REGIONALE:	
LES CENTRES DE RENCONTRE ET LES CENTRES D'INFORMATION	45
1. ANIMATION REGIONALE	46
<i>Maison des Jeunes Differdange.</i>	<i>46</i>
<i>Bilan du Centre Information Jeunes Esch sur Alzette</i>	<i>47</i>
<i>Centre d'information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch</i>	<i>48</i>
<i>Animation régionale du canton de Redange/Attert.</i>	<i>49</i>
<i>Centre d'Information et d'Animation pour Jeunes WILTZ</i>	<i>50</i>
<i>Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes, Echternach,</i>	<i>51</i>
<i>Animation régionale Grevenmacher</i>	<i>52</i>
2. ANIMATION SECTORIELLE	53

V LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES	56
1) <i>CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE HOLLENFELS</i>	58
2) <i>CENTRE DE MARIENTHAL</i>	68
3) <i>CENTRE DE LULTZHAUSEN</i>	71
4) <i>CENTRE DE WEICHERDANGE</i>	71
5) <i>CENTRE DE ERPELDANGE</i>	72
6) <i>CENTRE DE FORMATION D'EISENBORN</i>	72
7) <i>CENTRE DE HOSINGEN</i>	73
9) <i>CENTRE DE MÜNSBACH</i>	74
VI. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	78
1. <i>ACCUEIL</i>	78
2. <i>PSYCHOLOGESCH BERODUNG</i>	78
3. <i>SALLE DE CONFERENCE</i>	79
4. <i>SERVICE DE PRÊT.</i>	79
5. <i>LES AIDES FINANCIÈRES</i>	79
<i>Subsides aux mouvements et associations de jeunesse pour l'exercice budgétaire 1991</i>	80
VII. RELATIONS INTERNATIONALES.	81
1) <i>QUELQUES CHIFFRES</i>	81
2) <i>LES RELATIONS BILATÉRALES DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE</i>	82
<i>Autriche</i>	82
<i>Belgique</i>	83
<i>Espagne</i>	84
<i>France</i>	84
<i>Hongrie</i>	85
<i>Italie</i>	85
<i>Pays-Bas</i>	85
<i>Portugal</i>	86
VIII. CONGE - EDUCATION	87
1) <i>STRUCTURE DES BÉNÉFICIAIRES</i>	88
2) <i>LA DURÉE DES JOURS DE CONGE ACCORDÉS</i>	90
3) <i>LES ORGANISATEURS</i>	91
4) <i>ANALYSE</i>	93
IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS	95

I. CONSIDERATIONS GENERALES

1. DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL.

Après la conférence des ministres de la Jeunesse au niveau du Conseil de l'Europe à Lisbonne en septembre 1990 toutes nos attentions se sont concentrées sur la Communauté européenne notamment lors de notre présidence



au premier semestre de 1991.

Après une série de réunions du groupe ad hoc Jeunesse et de concertations avec plusieurs ministres de la Jeunesse il a été possible

d'adopter, lors d'un premier Conseil formel des ministres de la Jeunesse, le 26 juin 1991 à Luxembourg, une résolution sur les actions prioritaires suivantes dans le domaine de la Jeunesse:

- l'intensification de la coopération entre les structures responsables pour le travail en faveur des jeunes;
- l'information des jeunes;
- la promotion de l'esprit d'initiative et de la créativité des jeunes;
- la coopération dans la formation des animateurs de jeunesse, notamment dans sa dimension européenne.

Les ministres ont souligné l'importance d'une participation active des jeunes et des organisations de jeunesse dans les actions qui les concernent et ont reconnu l'opportunité de leur permettre de coopérer au niveau européen.

En ce qui concerne l'intensification de la coopération entre les structures des Etats membres responsables pour le travail en faveur des jeunes, le Conseil et les ministres ont convenu d'intensifier et de renforcer la coopération entre les structures dans les Etats membres responsables pour le travail en faveur des jeunes. Ils ont invité la Commission, compte tenu des programmes existants, à promouvoir des activités à cet effet, notamment:

- des visites d'études entre responsables (au niveau local, régional et national);
- des conférences permettant une confrontation régulière et un échange entre responsables du travail de jeunesse;
- des études et recherches à réaliser entre Etats membres et au niveau communautaire sur la situation des jeunes dans la Communauté européenne, sur l'impact de l'achèvement du Marché intérieur sur les jeunes, ainsi que sur les actions prioritaires fixées par la présente résolution;
- la poursuite de la coordination des cartes jeunes nationales dans la ligne

tracée dans leurs conclusions du 6 octobre 1989 sur la "carte jeunes" en Europe.

Dans le domaine de l'information des jeunes le Conseil et les ministres ont pris acte d'une communication de la Commission concernant l'information des jeunes européens, ainsi que de son intention de présenter un programme d'information pour les jeunes au niveau communautaire.

Le groupe ad hoc Jeunesse a été chargé d'examiner la communication de la Commission.

Pour promouvoir l'esprit d'initiative et de la créativité des jeunes, le Conseil et les ministres se sont mis d'accord sur l'utilité de soutenir à titre expérimental des projets pilotes des jeunes, par exemple des projets dans les domaines culturel, social et de la protection de l'environnement et du patrimoine, ainsi que des projets éducatifs hors du cadre institutionnel de l'enseignement et ceux visant à renforcer la cohésion économique, sociale et culturelle des communautés locales.

Enfin le Conseil et les ministres ont exprimé la volonté de promouvoir une dimension européenne dans la formation des animateurs de jeunesse.

Programme Jeunesse pour l'Europe.

Le Conseil a marqué aussi son accord sur une proposition relative au lancement de la deuxième phase du programme "Jeunesse pour l'Europe", destiné à promouvoir les échanges et la mobilité des jeunes dans la Communauté.

Le programme prévoit le soutien direct aux projets impliquant l'échange et la mobilité de jeunes sur la base de projets communs à l'intérieur de la Communauté entre des groupes

de jeunes de 15 à 25 ans, de deux ou de plusieurs Etats membres.

Par ailleurs, des aides seront allouées, à titre expérimental, en faveur de projets transnationaux visant à permettre à des jeunes de participer à des activités de service volontaire dans les secteurs éducatif, social, culturel ou de la protection de l'environnement.

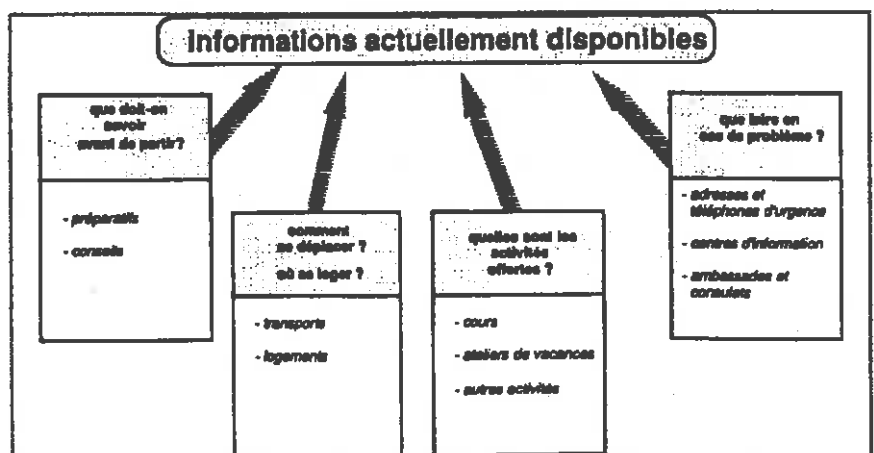
Le programme prévoit également la poursuite de l'aide communautaire en faveur des visites d'étude de courte durée, du perfectionnement professionnel et des projets pilotes visant les animateurs de jeunesse.

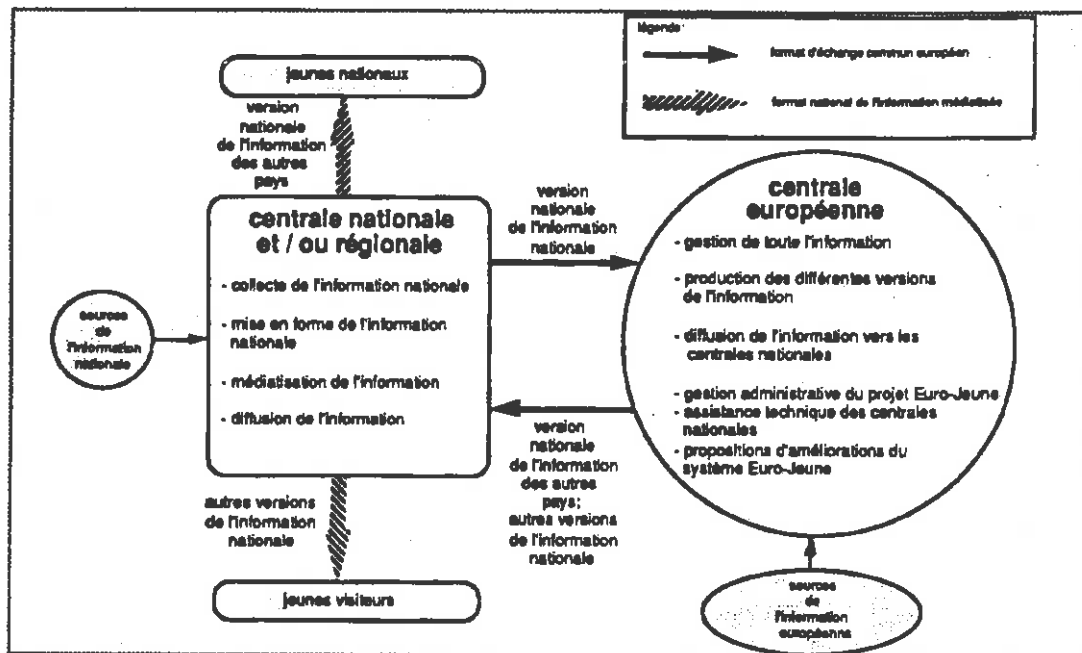
Le projet EUROJEUNE.

Le 17 janvier 1991 la présidence luxembourgeoise avait invité à une réunion pour proposer un programme européen d'information des jeunes, dénommé EUROJEUNE.

Ce projet est une suite logique des grandes préoccupations et conclusions des conférences des ministres responsables de la jeunesse. Toutes les réunions des ministres responsables de la jeunesse des dernières années, que ce soit au niveau de la Communauté européenne ou au niveau du Conseil de l'Europe, ont souligné l'importance de développer des politiques de jeunesse favorisant l'information des jeunes.

EUROJEUNE, jusqu'à présent mené en





étroite collaboration par l'Espagne, le Portugal, la France, et la participation de la Grèce et du Luxembourg, a permis d'obtenir des résultats concrets. Les 9 et 10 novembre 1989 à Paris, une démonstration publique d'EUROJEUNE a pu être faite lors de la réunion des ministres responsables des questions de la jeunesse des 12 pays membres de la C.E.: les participants au projet ont, sur des machines locales, toutes les informations

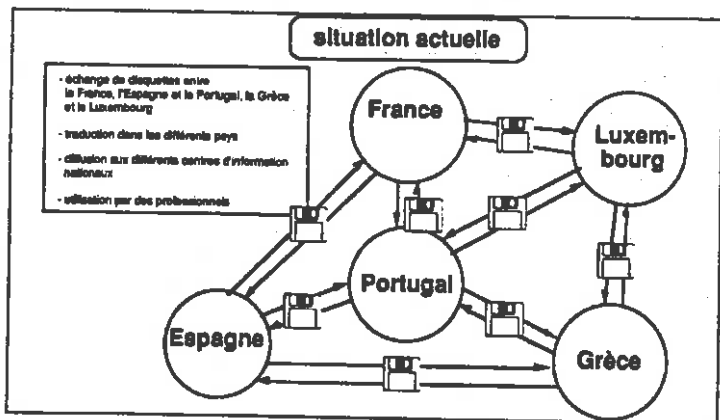
Chaque pays crée ainsi l'information correspondant à son pays et récupère, en la traduisant, celle créée de façon similaire dans les autres pays.

EUROJEUNE doit constituer un moyen rapide et surtout fiable pour mettre à la disposition du jeune toutes sortes d'informations

- concernant les autres pays membres de la C.E.
- répondant aux besoins des jeunes
- établies selon des critères et des normes communs, connus et fiables, par des professionnels de l'information pour jeunes des pays concernés.

EUROJEUNE a été conçu dès le début comme un projet décentralisé:

les deux phases les plus importantes dans un processus d'information, à savoir la collecte de l'information et la diffusion locale de l'information sont de la compétence des centrales nationales et/ou régionales. A une centrale européenne reviendrait un rôle de coordination, de diffusion entre centrales nationales et/ou régionales, d'assistance tech-



concernant les autres pays en matière d'information générale, hébergement, séjours culturels, loisirs et adresses utiles.

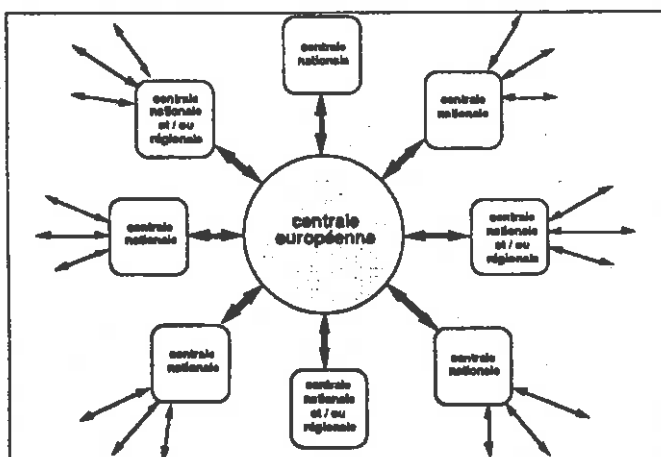
nique, de traduction et gestion administrative.

Chaque état membre est libre de désigner, soit une centrale nationale, soit plusieurs centrales régionales appelées à devenir les correspondants du réseau EUROJEUNE. Ces centrales nationales et/ou régionales se chargent de collecter et de traiter l'information selon les critères communs du réseau EUROJEUNE.

Cette information est transmise à la centrale européenne.

Les centrales nationales et/ou régionales ont la responsabilité de la diffusion au niveau national ou régional de l'information reçue après traitement par la centrale européenne. Au niveau national cette information sera donc, en fonction des choix de la centrale nationale et/ou régionale:

- soit à consulter sur ordinateur/serveur national à usage exclusif pour professionnels de l'information pour jeunes;
- soit distribuée en totalité ou sélectivement par un système de courrier organisé par la centrale nationale et/ou régionale à:



des centres d'information locaux ou régionaux,
des associations de jeunesse,
des établissements scolaires,
etc.;

soit, après traitement par la centrale nationale et/ou régionale, mise sous une forme qui soit accessible au grand public p.ex. par une version télématique ou messagerie électronique.

Après réception de l'information collectée par les centrales nationales et/ou régionales, la centrale européenne traduit l'information dans toutes les langues de la C.E., produit les différentes versions de l'information et la diffuse dans tous les autres pays aux centrales nationales et/ou régionales des pays membres, dans leur langue respective et dans toutes les langues de la C.E. désirées.

Malheureusement ce projet n'a pas encore fait l'unanimité et ne progresse que lentement.

Toutefois, sous présidence néerlandaise et dans le cadre des actions prioritaires fixées le 26 juin 1991, le groupe ad hoc jeunesse a marqué son accord au projet de conclusions concernant un **programme d'action d'information pour les jeunes.**

Considérations générales applicables aux actions nationales et/ou communautaires.

L'information des jeunes constitue une contribution importante au processus de création de l'Europe des citoyens et peut contribuer de manière significative à promouvoir la mobilité des jeunes en Europe.

L'information destinée aux jeunes devrait autant que possible prendre en compte les circonstances de leur vie quotidienne et la nécessité pour la Communauté de renforcer leur connaissance de l'Europe, de ses institutions et de ses programmes.

Pour ce qui est de la transmission des informations destinées aux jeunes, les animateurs et les autres intermédiaires agissant dans le domaine de la jeunesse peuvent jouer

un rôle important.

Les efforts de promotion visant l'information des jeunes dans la Communauté devraient se concentrer sur les jeunes en-dessous de 25 ans, une attention spéciale étant accordée aux jeunes défavorisés.

Des actions dans ce domaine devraient être réalisées dans la Communauté en tenant compte du principe de la subsidiarité.

Action au niveau des Etats Membres.

Il conviendrait d'inviter les Etats membres:

1. à promouvoir l'intensification et/ou la diffusion de l'information de qualité mise à la disposition des jeunes par les voies appropriées dans les Etats membres;
2. à désigner un point central (ou plusieurs points) dans le domaine de l'information de manière à pouvoir coordonner les flux d'information et créer des liens adéquats en vue de faciliter l'échange d'informations entre les Etats membres et au niveau européen.

Action au niveau communautaire.

Les propositions en vue d'une action communautaire dans le domaine de l'information des jeunes devraient compléter les activités poursuivies au sein des Etats membres et:

1. être cohérentes avec les programmes communautaires coordonnés concernant les jeunes et tenir compte de ceux mis en place par d'autres organisations internationales, notamment le Conseil de l'Europe;
2. contribuer, grâce au transfert de connaissances et d'expériences, aux actions entreprises dans les Etats

membres portant sur:

- l'échange de compétences,
- l'information sur la mobilité et les possibilités d'échange pour les jeunes en Europe;

3. a) faciliter et contribuer à la coopération entre les Etats membres en des domaines d'intérêt commun - notamment en ce qui concerne l'information en matière de mobilité et de possibilités d'échanges;

b) assister les Etats membres dans la diffusion de l'information provenant de la Communauté à l'intention des jeunes par le biais des points centraux nationaux;

4. répondre à des domaines d'intérêt communs, qui suscitent chez les jeunes une prise de conscience européenne, ainsi que de la diversité culturelle en Europe.

Les 9 et 10 février 1991 le **Forum Jeunesse de la Communauté européenne** a organisé son assemblée générale à Luxembourg.

En marge du Conseil informel des Ministres de l'Education Nationale s'est déroulé du 1er au 5 juin 1991 un échange scolaire pour une Europe multiculturelle. Le but de cette rencontre internationale de lycéens des 12 pays de la Communauté européenne était de permettre aux jeunes d'établir une charte sur les échanges scolaires.

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise, le bureau de la Commission au Luxembourg, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse ont organisé pour les lycées d'enseignement général (classes de 3e et de 2e) et les lycées

d'enseignement technique (classes de 11e et de 12e) des **visites guidées** en bus (en langue française) du **Centre Européen de Luxembourg-Kirchberg**, suivies d'un exposé illustré sur les institutions de la communauté et de discussions.

2. DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES AU NIVEAU NATIONAL.

Dans la déclaration gouvernementale du 24 juillet 1989 le Gouvernement a estimé que l'Etat a le devoir d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, qu'il doit contribuer à leur faciliter le passage de l'école vers la vie professionnelle, qu'il doit les aider à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

A cette fin, l'Etat doit prioritairement encourager les initiatives privées et notamment les organisations de jeunesse, qui garantissent le pluralisme et la diversité des activités auxquelles les jeunes ont droit. Cette action doit être complétée par une intervention directe des instances étatiques et communales chaque fois que les initiatives privées s'avèrent insuffisantes.

Dans ce contexte il est intéressant de voir le développement de l'aide accordée par l'Etat aux mouvements de jeunesse.

Les subsides pour les frais de fonctionnement des mouvements de jeunesse ont augmenté comme suit:

Subsides aux mouvements de jeunesse
(subsides ordinaires et participation aux frais de secrétariat)

1980 1.740.000
1985 2.100.000
1989 4.300.000
1991 5.850.000
1992 8.150.000

La déclaration gouvernementale mentionne le développement du réseau de centres résidentiels pour jeunes (auberges de jeunesse, gîtes d'étape, chalets guides et scouts, centres du Service National de la Jeunesse), la modernisation de l'infrastructure existante et de l'équipement des différents centres.

A noter que l'Etat a acquis la ferme Misère près du barrage d'Esch-sur-Sûre pour le compte de la F.N.E.L. et un immeuble à Larochette pour y aménager et exploiter, ensemble avec la Centrale des Auberges de Jeunesse, un centre d'accueil international.

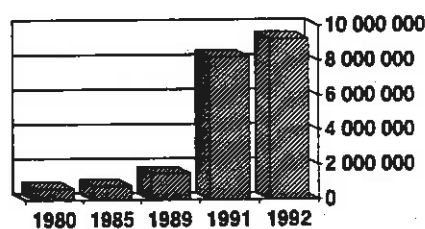
Les crédits mis à la disposition pour construire et équiper des centres pour jeunes se sont développés très fortement:

(organisations de jeunesse et communes)

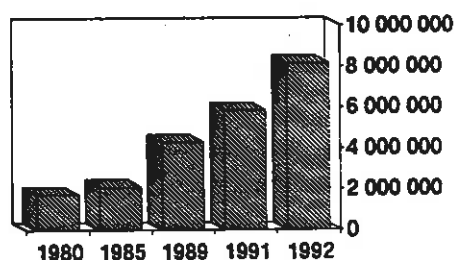
Construction et équipement

1980 650.000
1985 800.000
1989 1.500.000
1991 8.250.000
1992 9.275.000

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT



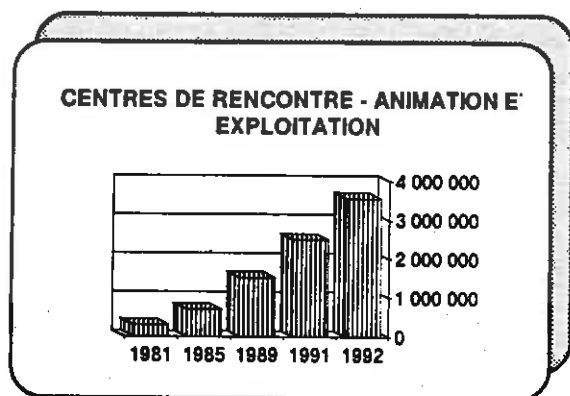
SUBSIDES AUX MOUVEMENTS JEUNESSE



Les crédits pour animer et exploiter des centres de rencontre ont connu une évolution comparable:

Centres de rencontre - animation et exploitation

1981 300.000
 1985 700.000
 1989 1.515.000
 1991 2.500.000
 1992 3.550.000



La déclaration gouvernementale retient aussi que les jeunes doivent pouvoir participer activement à la formulation et à l'exécution de la politique pour les jeunes.

Le **Conseil Supérieur de la Jeunesse**, organe consultatif regroupant des fonctionnaires de différents départements ministériels et des jeunes, garantira la concertation des différents partenaires et une participation réelle des jeunes à la définition d'une politique en leur faveur.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse s'est réuni six fois. Les points suivants ont été à l'ordre du jour:

- politique d'information des jeunes au niveau européen et national
- projet de programme Jeunesse pour l'Europe
- séjours au pair
- critères relatifs à l'attribution de subsides
- protection des mineurs

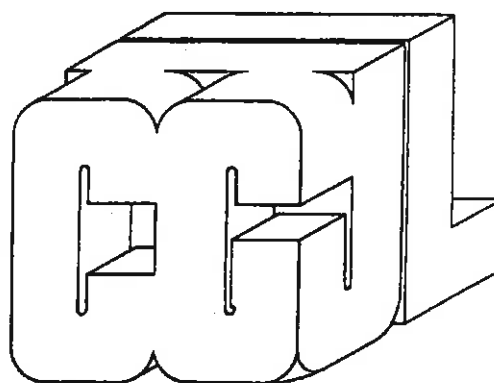
- convention sur les droits de l'enfant
- politique européenne en faveur des jeunes
- projets d'établissement dans les lycées

Toujours dans la déclaration gouvernementale il est dit que la **Conférence Générale de la Jeunesse** devra être mise en mesure de jouer pleinement son rôle d'organe représentatif des associations de jeunesse luxembourgeoises et elle sera l'interlocuteur privilégié du Gouvernement en matière de politique de la jeunesse.

La C.G.J.L. peut jouer pleinement ce rôle dans le cadre du Conseil Supérieur de la Jeunesse.

La Conférence a bénéficié pendant l'année 1991 d'un local au Centre Information Jeunes à Luxembourg.

Les crédits-budget en faveur de la C.G.J.L. ont évolué comme suit:



1989 50.000
 1990 250.000
 1991 250.000
 1992 500.000

Le développement et la régionalisation des **Centres d'information pour les jeunes** est un autre point important de la déclaration gouvernementale:

“les jeunes devront pouvoir bénéficier au niveau régional ou communal de centres de rencontre et d'information où seront regroupés notamment les responsables de l'Action locale pour jeunes et des animateurs régionaux du Service National de la Jeunesse”.

Après Luxembourg, Redange et Diekirch sont venus s'ajouter les centres de Differdange, Bettembourg, Esch-sur-Alzette, Wiltz et Echternach pour constituer un réseau qui devra se consolider au cours de l'année 1992.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 1991 portant agrément d'un certain nombre d'activités périscolaires et périscolaires, en vue de l'exécution du règlement grand-ducal modifié du 30 mai 1974 portant extension de l'assurance obligatoire contre les accidents aux activités préscolaires, périscolaires, scolaires, périscolaires, universitaires et périuniversitaires, les organisations suivantes ont été agréées:

1. Lëtzebuenger Guiden
2. Association des Girl-Guides
Luxembourgeoises
3. Lëtzebuenger Scouten
4. Fédération Nationale des Eclaireurs
du Luxembourg
5. Centrale des Auberges de Jeunesse
6. Groupe Animateur des Auberges de
Jeunesse
7. Société de la Croix Rouge
Luxembourgeoise
8. Caritas-Jeunes et Familles
9. Foyer de la Femme
10. Centre de Pastorale Familiale
11. Ligue Luxembourgeoise de
l'Enseignement
12. Association Ardennes-Eifel

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer un règlement sur l'agrément de colonies de vacances.

A l'instar du règlement grand-ducal du 17 février 1987 sur l'agrément des centres de

rencontre il est envisagé d'agréer les organisateurs de colonies de vacances qui sont d'accord à garantir un encadrement pédagogique de qualité et en nombre approprié ainsi que de bonnes conditions de sécurité et de salubrité des locaux et installations.

Dans le cadre du réseau de centres d'information pour les jeunes une collaboration plus intensive avec les communes s'est déjà développée. Le Ministère de la Jeunesse a pris l'initiative de renforcer les liens avec les Commissions de Jeunesse des communes. Le S.N.J. est prêt à conseiller les communes pour l'organisation d'activités de loisirs et des stages de formation pour animateurs sont programmés dans ce contexte.

Il faudra d'une façon générale réfléchir s'il ne serait pas opportun de légiférer dans le domaine de la jeunesse.

II. DEVELOPPEMENT DE L'ACTION DU S.N.J.

Le S.N.J. en tant qu'administration chargée de l'exécution de la politique en faveur des jeunes continue à mettre l'accent de ses actions sur les domaines suivants:

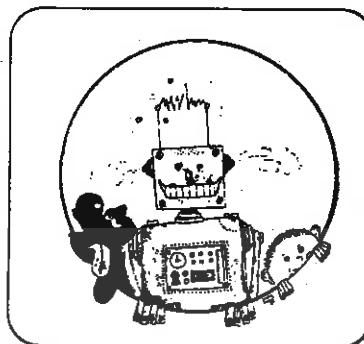
- organisation d'activités socio-culturelles
- formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs
- développement de l'information des jeunes y compris la sensibilisation aux problèmes de la jeunesse
- extension du réseau des centres multiservices pour jeunes
- gestion des centres du S.N.J.
- offre de services pour les jeunes
- exécution de la loi sur le congé-éducation.

1. L'ANIMATION DU S.N.J.

Voilà 25 ans que le S.N.J. organise des activités pour jeunes.

La longue tradition des camps et colonies du S.N.J. a débuté en juillet 1966 à Harlange. Aujourd'hui le S.N.J., en collaboration avec une cinquantaine d'organisations, surtout de jeunesse, organise entre 150 et 200 activités différentes par an.

A ces activités participent quelque 5.000 jeunes. Si on y ajoute les enfants et jeunes qui sont animés aux centres de Hollenfels, Marienthal, Lultzhausen et Munsbach, et ceux touchés par nos campagnes, le S.N.J. vient en contact avec au moins 20.000 jeunes par an.



Ce nombre est important et a suscité certaines craintes.

Le S.N.J. ne veut se substituer à rien et à personne. Sa mission est de prêter - dans la mesure de ses possibilités et surtout des moyens budgétaires mis à sa disposition - son concours à toutes les organisations et toutes les institutions qui font appel à lui dans l'intérêt de la jeunesse.

D'un autre côté il essaie de combler les lacunes qui existent dans ce domaine en mettant sur pied " *un ensemble de services qui répondent aux besoins et aux inspirations des jeunes de tous les jeunes, qu'ils soient organisés ou non.* "

Cet extrait de l'exposé budgétaire de 1967 garde toute sa valeur.

Le législateur a en 1984 confié parmi d'autres la mission suivante au S.N.J.

- *aider à conseiller les jeunes et favoriser toutes les initiatives propres à occuper leurs loisirs d'une manière éducative*
- *contribuer à l'action d'animation des organismes s'occupant des loisirs des jeunes*
- *contribuer à la formation et au perfectionnement des cadres des organisations de jeunesse et d'autres organismes s'occupant des loisirs des jeunes;*
- *organiser et coordonner des activités périscolaires*
- *organiser des activités socio-culturelles, soit seul, soit en collaboration avec les organismes publics ou privés.....*

Dans sa déclaration gouvernementale du 24 juillet 1989 il est dit que le Gouvernement élargira l'offre en activités de loisirs pour jeunes à des prix raisonnables et accordera un soutien accru à la culture des jeunes.

Les activités du S.N.J. poursuivent surtout deux objectifs:

- 1) **aider les organisations de jeunesse et autres organismes oeuvrant en faveur des jeunes dans la formation de leurs cadres et leur donner des impulsions nouvelles;**
- 2) **donner à toute la jeunesse, surtout à la "jeunesse non organisée", des possibilités de participer à des activités éducatives.**

Certaines activités sont incitées par le S.N.J. même, mais la majorité des activités sont mises sur pied à la demande d'autres organismes.

Ainsi, sur les 190 activités figurant au programme du S.N.J. pour l'année 1992, seulement 16 sont organisées par le S.N.J. seul. Cet état de choses a incité le S.N.J., après concertation avec certaines organisations de jeunesse, de tenir compte de cette situation en écrivant sur le programme qu'il s'agit **d'activités de loisirs pour jeunes proposées par des organisations de jeunesse et le S.N.J.**

Il est intéressant de noter que parmi ces 16 activités organisées par le S.N.J., il y a 7 stages de formation d'animateurs et les traditionnels camps et colonies déjà organisés en 1966.

On ne peut donc pas parler d'une multiplication et d'une extension des activités du S.N.J. risquant de concurrencer des activités similaires organisées par l'initiative privée, vu que l'initiative privée est demandeur auprès du S.N.J. et que tous les jeunes peuvent en être bénéficiaires.

D'ailleurs, les prix demandés par les 45 organisateurs de ces activités et par le S.N.J. sont calculés sur la base des coûts réels et ne sont pas inférieurs à ceux demandés par d'autres organisations.

Il est vrai que le S.N.J. donne aux animateurs des activités, qui sont en majorité de jeunes étudiants, une indemnité qui est nettement inférieure au salaire minimum. Ainsi 310 encadrements ont été assurés par des animateurs qui ont touché 1,67 millions.

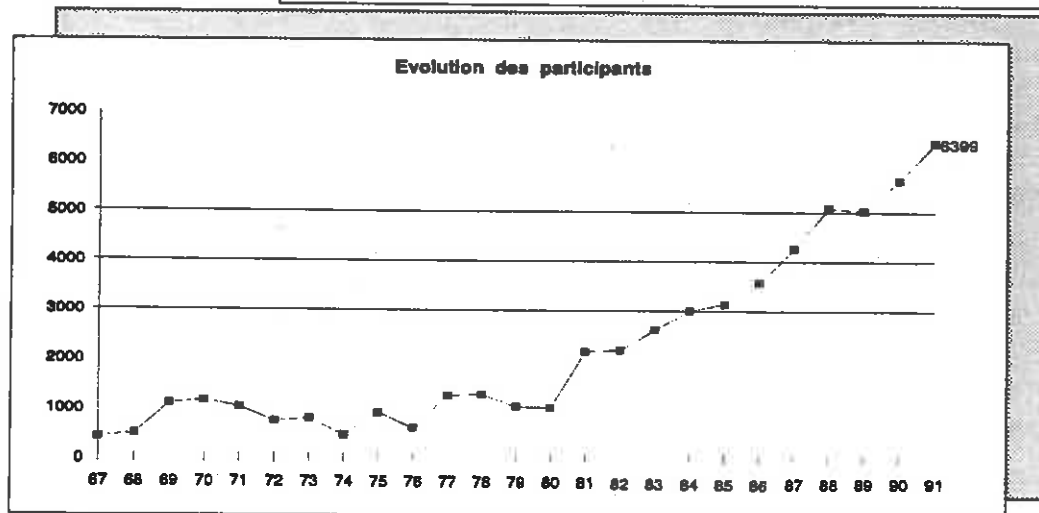
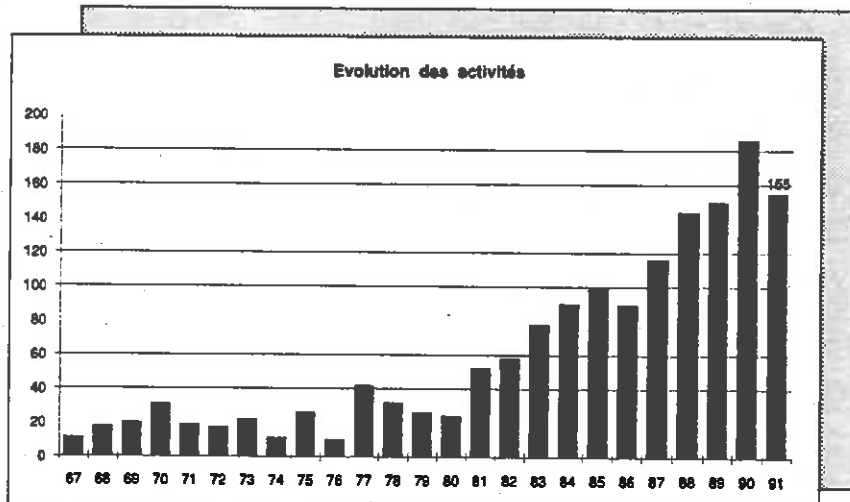
Dans ce contexte il faut préciser que la loi du 1er juin 1989 permet à des animateurs qui encadrent des activités éducatives pour jeunes de profiter d'un congé-éducation.

Pour 440 demandes de congé-éducation pour assurer des encadrements de jeunes, l'Etat a remboursé 7,750 millions.

L'Etat donne donc une indemnité aux uns et rembourse le salaire réel aux patrons des autres.

Dans toute cette discussion ne faudrait-il pas penser avant tout aux jeunes? N'est-il pas dans leur intérêt d'offrir une large palette d'activités éducatives et de permettre à un maximum de jeunes de pouvoir y participer? Ceux qui ne sont pas dans une organisation de jeunesse trouveront peut-être par le biais d'une activité organisée par le S.N.J. en coopération avec une association de jeunesse, le goût de devenir membre de cette association. Peu importe que l'animateur d'une telle activité soit chef scout, enseignant attaché au S.N.J. ou membre du groupe animateur de la Centrale des Auberges de Jeunesse.

Les graphiques et tableaux illustrent le développement des activités du S.N.J. à partir de 1967.



2. LA FORMATION POUR ANIMATEURS ET RESPONSABLES D'ACTIVITES DE LOISIRS

Parmi le vaste programme des activités du Service National de la Jeunesse, la formation des animateurs et responsables d'activités de loisirs occupe une place importante.

Les stages et semaines de formation accueillent les jeunes dès l'âge de 16 ans. Ils soutiennent la formation pédagogique et technique des futurs animateurs et responsables de groupes d'enfants et de jeunes.

La formation est à caractère non-scolaire, et des méthodes d'apprentissage actif favorisent et stimulent l'engagement personnel des participants.

Le programme et les modalités de la formation du SNJ sont régis par le règlement grand-ducal du 18 décembre 1985. Celui-ci prévoit une formation de base (subdivisée en 1er et 2e cycle) et une formation de perfectionnement et de spécialisation (3e cycle).

Le 1er et le 2e cycle de la formation de base comprennent une partie technique (3 week-end à thèmes différents), une partie psychopédagogique (une semaine) et demandent la participation active à une activité pratique (camps/colonie de 8 jours pour le 1er cycle; stage d'un week-end pour le 2e cycle).

Le 3e cycle est destiné à des animateurs professionnels ou bénévoles d'activités de loisirs à partir de 18 ans, et consiste en des stages de formation de haut niveau permettant aux animateurs de s'adapter continuellement à l'évolution pédagogique des loisirs.

La formation du SNJ

	Formation technique	Formation psych-péd.	Activité pratique
1er cycle	à partir de 16 ans 1 1 1 1	à partir de 17 ans Semaine	Colonie/camp min 8 jours
BREVET D'AIDE-ANIMATEUR			
2e cycle	2 2 2	Semaine	Stage 1 week-end
BREVET D'ANIMATEUR			
3e cycle	à partir de 18 ans Formation de perfectionnement et de spécialisation		

En 1991 a eu lieu la 5e remise des brevets.

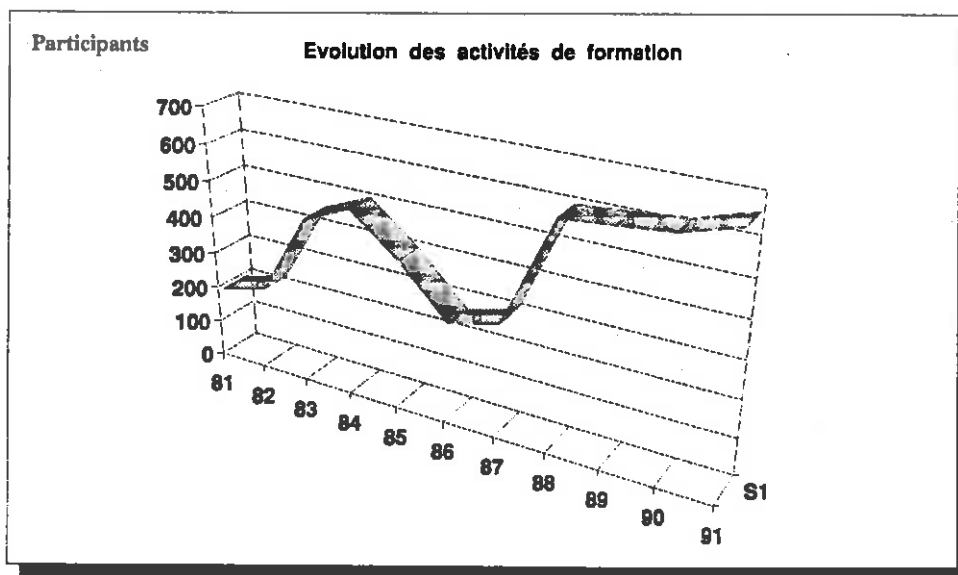
250 brevets ont été remis à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

- Association des Girls-Guides du Luxembourg (A.G.G.L.)
- Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois (F.N.E.L.)
- Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.)
- Letzebuenger Guiden (L.G.)
- Letzebuenger Scouten (L.S.)
- Service National de la Jeunesse (S.N.J.)
- Ville de Luxembourg (Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs-C.A.P.E.L.)

De 1987 à 1991 1575 brevets ont été remis à des aides-animateurs et animateurs. Un élargissement de la formation, notamment en ce qui concerne les relations avec les communes est prévu pour 1992.

Le détachement d'un enseignant pour les besoins de la formation, l'extension récente du congé éducation et la collaboration permanente avec les organisations concernées au sein de la commission consultative, instituée par l'arrêté ministérielle du 10 décembre 1986, sont autant de preuves de l'importance que le SNJ attache à la formation des animateurs au service des jeunes.

Cette **Commission consultative** s'est réunie plusieurs fois au cours de l'année 1991 pour discuter surtout d'un tronc commun concernant la structure et le contenu de la formation proposée par chaque organisation. Le tronc commun laissera bien entendu place pour les besoins spécifiques en matière de formation de l'organisation en question, et permettra en même temps de présenter une formation luxembourgeoise, proposée et acceptée par toutes les organisations compétentes d'offrir cette formation, au moment de la comparaison sur le niveau international.



3. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ECHANGES POUR JEUNES

La création du Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes ainsi que du réseau des centres d'information pour jeunes correspond aux recommandations formulées par le comité des ministres du statut du Conseil de l'Europe, qui recommandent aux gouvernements des Etats membres de:

"...promouvoir la coordination au niveau européen dans le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, d'une politique d'information et de conseil destinée et accessible à l'ensemble des jeunes: cela implique, notamment, la collecte d'informations aux niveaux local, national et international et leur diffusion la plus large possible auprès des jeunes..."

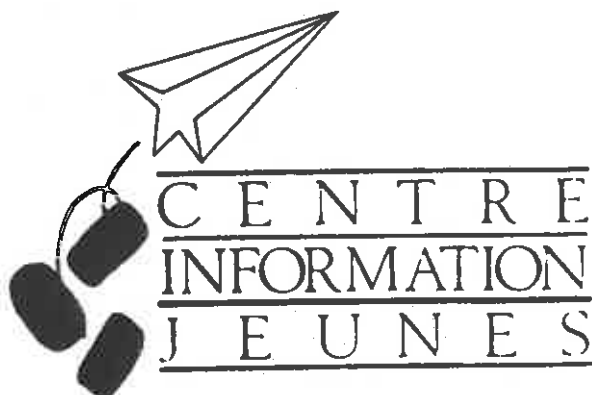
Le "Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes" - CNIEJ a été créé en 1987 et fonctionne sous forme d'une association sans but lucratif avec les 4 objectifs primordiaux:

L'accroissement permanent de la demande d'informations par les jeunes a entraîné un développement rapide du CNIEJ et un élargissement de ses structures. Des centres locaux ou régionaux ont été créés à Diekirch, à Differdange, à Rédange, à Bettembourg, à Esch-Alzette, à Wiltz et à Esch-Alzette.

Le CNIEJ en tant que Centre National d'Information pour Jeunes regroupe et gère les informations qu'il met à la disposition des centres locaux ou régionaux, il coordonne le travail des centres locaux et régionaux. A cet effet chaque centre est muni de matériel informatique qui lui permet de se relier avec le CNIEJ et d'avoir accès à la base de données du CNIEJ.

Voici quelques données statistiques concernant le CNIEJ :

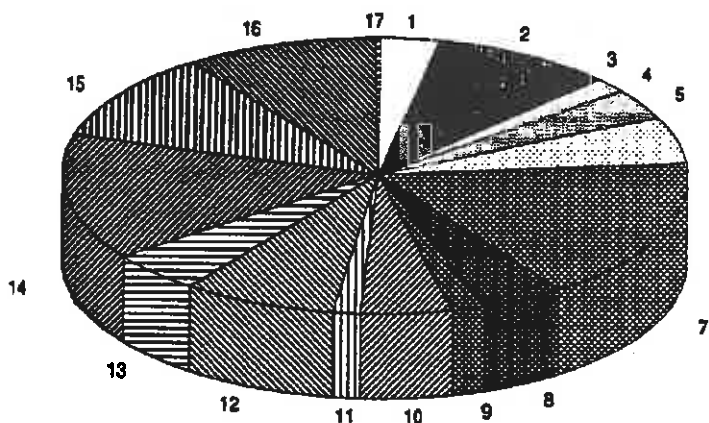
Période de l'étude:	26 février 91 au 16 janvier 92.
Jours ouvrables:	222 jours.
Total de demandes:	2467 demandes
Moyenne par jour:	11,11 demandes



Les demandes sont enregistrées sous 17 sujets différents:

- 1) Etudes: universités, lycées, écoles, subsides, diplômes.
- 2) Travail: recherche de travail, job-vacances, législation.
- 3) Formation permanente: cours de langues, cours d'artisanat, cours du soir.
- 4) Santé/Social: documentation sur SIDA, drogues, avortement, info générale.
- 5) Conseil Juridique: droits et devoirs des jeunes, protection de la jeunesse.
- 6) Logement à Luxembourg: recherche de logement pour stagiaires et étudiants.

Total des demandes du 26.02.91 au 16.01.92



- 1 = Etudes: 78 demandes
- 2 = Travail: 167 demandes
- 3 = Formation Permanente: 65 demandes
- 4 = Santé/Social: 43 demandes
- 5 = Conseil juridique: 89 demandes
- 6 = Logement à Luxembourg: 139 demandes
- 7 = Vacances, Loisirs, Sports: 409 demandes
- 8 = Au-Pair: 107 demandes
- 9 = Transport: 45 demandes
- 10 = Hébergement: 117 demandes
- 11 = Etranger: 32 demandes
- 12 = Séjours linguistiques: 191 demandes
- 13 = JpE/Echanges: 121 demandes
- 14 = Carte Jeunes: 362 demandes
- 15 = CJ: 221 demandes
- 16 = Divers: 235 demandes
- 17 = Problèmes psychologiques: 6 demandes

Total des demandes: 2467

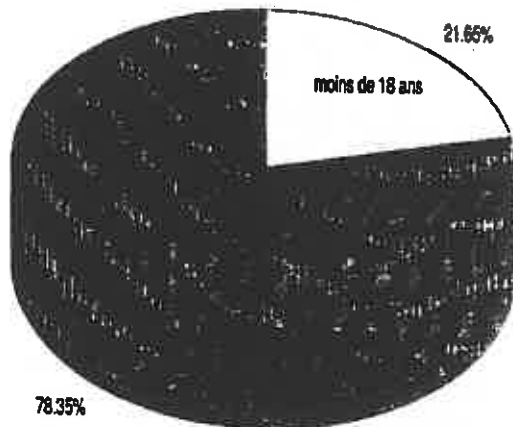
- 7) Vacances/Loisirs/Sport: Colonies, stages, voyages, activités.
- 8) Au-Pair: recherche et offre de filles Au-Pair.
- 9) Transport: billet de réduction, horaire, trajet.
- 10) Hébergement: pour jeunes et groupes à Luxembourg et à l'étranger.
- 11) Etranger: info sur pays étranger.
- 12) Séjours linguistiques: toutes formes de séj.ling. et échanges scolaires à l'étranger.
- 13) Jeunesse pour l'Europe/ Echange de jeunes: programme européen JpE et échanges de jeunes. (Rem: ne sont pas pris en considération les demandes adressées directement à la personne responsable du programme)
- 14) Carte Jeunes: Vente et information au sujet de la CJ et Ciné-CJ. (Rem: ne sont pas pris en considération les demandes adressées directement à la personne responsable du programme).
- 15) CNIEJ: Info générale sur les activités du CNIEJ
- 16) Divers: adresses, location de salles, concerts, penfriend, docum. sur Luxembourg, Minitel et Wilytec, Babysitting...
- 17) Problèmes psychologiques: problèmes d'éducation et psychologiques.

En outre une assistance juridique fonctionne depuis 1991 au CNIEJ à raison d'une demi-journée par semaine à l'exception du 15 juillet au 15 septembre:

En tout: 46 consultations

L'assistance juridique est consultée par les jeunes, mais aussi par les parents, professeurs et associations.

Demandes par catégories d'âge



ad2) Le deuxième objectif, ainsi que l'objectif suivant, constituent le travail principal du CNIEJ. Pour regrouper et traiter toutes les informations touchant au champ de vie du jeune, d'autres administrations, services et ministères ont été contactés. Des contacts avec des organismes à l'étranger diffusant des informations intéressantes pour les jeunes ont été établis.

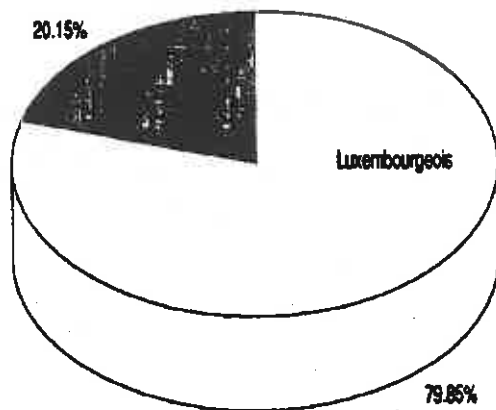
ad3) La diffusion de l'information se fait sur plusieurs niveaux. En premier lieu il y a l'accueil du jeune au centre où une permanence d'accueil est garantie pendant les heures de bureau.

Un deuxième moyen de diffusion des informations constitue l'édition de différentes publications. Jusqu'à présent le CNIEJ a édité:

- Guide pour Jeunes 2000 exemplaires
- Droits et Devoirs 2000 exemplaires
- Gros plan sur le Luxembourg 10 000 exemplaires en 3 langues
- INFO - bulletin du CNIEJ 2000 exemplaires, parution 4 fois par an
- Luxembourg: Guide du jeune voyageur 10 000 exemplaires en 3 langues

En troisième lieu la diffusion des informations du CNIEJ est assurée par la réalisation d'une émission radio "INFO-MAGAZINE" en collaboration avec RTL 92,5, qui est transmise tous les premiers samedis d'un mois de 14.00 à 15.00 hrs.

Demandes par nationalités



Et finalement c'est par la participation du CNIEJ à des foires, à des fêtes scolaires et autres manifestations que les informations disponibles au CNIEJ sont diffusées à son public cible.

ad4) Le soutien de toute action en relation avec les missions des centres d'information s'exprime surtout par l'engagement du CNIEJ au niveau européen, c.à.d. son engagement dans les actions et programmes suivants:

- *ERYICA
- *CARTE JEUNES
- *JEUNESSE POUR L'EUROPE

ERYICA

ERYICA (European Youth Information and Counselling Association) est une organisation internationale non gouvernementale et sans but lucratif. Les objectifs d'ERYICA sont les suivants:



- *promouvoir la coopération européenne ainsi que l'innovation en matière d'information et de conseil pour la jeunesse.
- *développer dans ces domaines les services qui répondent aux besoins des jeunes.
- *favoriser la création d'un espace européen.

En mai 1988, le CNIEJ est devenu membre de cette association européenne et fait partie du Comité Exécutif, qui est l'organe responsable de la mise en oeuvre des programmes et des objectifs de l'association.

Les programmes d'ERYICA s'articulent autour de 3 axes principaux: information et mobilité des jeunes, information et nouvelles technologies, information et conseil des jeunes.

En 1991 ERYICA a révisé ses statuts et s'est constitué comme agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes. L'agence est officiellement déclarée au Grand-Duché de Luxembourg où se trouve son siège.

LA CARTE JEUNES

La Carte Jeunes européenne est un instrument visant à favoriser la mobilité des jeunes Européens de 12 à 25 ans, leur garantissant un accès plus facile et plus égalitaire à la culture, aux loisirs, à la formation, au transport et aux services d'information.

La Carte Jeunes en Europe, c'est un accord de réciprocité signé par les pays-membres de la Carte Jeunes, permettant aux titulaires d'une Carte Jeunes de bénéficier de tous les avantages existant à l'intérieur de l'Europe des Jeunes.

La dynamique européenne est matérialisée par un logo unique, Euro<26

En 1991 un accord partiel est signé entre les membres de la Conférence Européenne des Cartes Jeunes et le Conseil de l'Europe.

En 1991, la Carte Jeunes existe dans 15 pays européens. L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse sont dans la phase préparatoire de leur Carte Jeunes.

La Carte Jeunes a été lancée au Luxembourg le 29 septembre 1988. Elle compte environ 1500 membres.

Les détenteurs d'une Carte Jeunes au Luxembourg bénéficient d'une assurance-assistance de voyage permanente. Des réductions sont accordées dans le domaine de la culture, du sport, du transport, de l'hébergement.

La Carte Jeunes organise chaque année, soit en collaboration avec d'autres Cartes étrangères, soit avec des associations et organisations existantes, diverses activités.

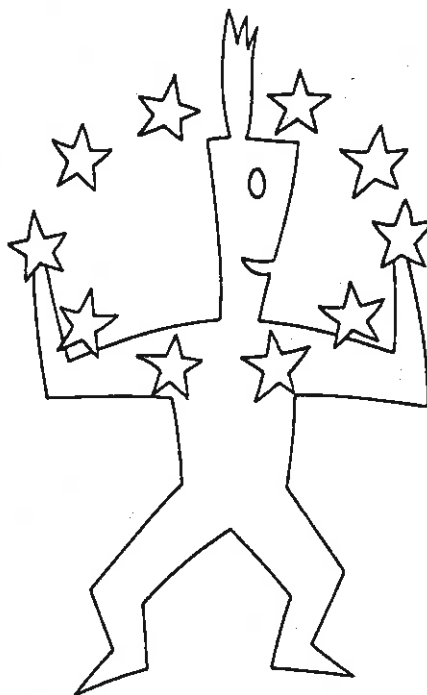
En outre, les détenteurs sont abonnés au périodique INFO-BULLETIN, paraissant 4 fois par an.

La Carte Jeunes 1991/1992 aura, à l'encontre des années précédentes, une validité flottante à partir de la date où elle aura été achetée.

LA CINE CARTE JEUNES

La Ciné Carte Jeunes a été créée pour ouvrir un créneau à tous les cinéphiles, titulaires de la Carte Jeunes.

Avec la Carte Jeunes, les jeunes peuvent se procurer des billets d'entrée de cinéma à 100 flux le billet.



EURO < 26

PROGRAMME DE LA CARTE JEUNES

1990/91

1 weekend à Paris

Grande action "j'aime le cinéma", Festival de Cannes

Exposé avec Reinhold Messner

1 stage de voile en Méditerranée

Echange de jeunes avec le Portugal

Festival de Musique Classique à Delphes

Jeunesse pour l'Europe

L'objectif principal du programme est de développer la mobilité des jeunes en Europe en subventionnant les échanges de jeunes au sein de la Communauté Européenne.

La première phase du programme "Jeunesse pour l'Europe" s'est terminée le 31 décembre 1991 après une période de trois ans.

Le programme "Jeunesse pour l'Europe" entre dans sa deuxième phase. Il a été adopté lors du Conseil des Ministres le 26 juin 1991 sous Présidence luxembourgeoise.

Le programme comporte différentes actions distinctes:

ACTION A: AIDE FINANCIERE AUX ECHANGES DE JEUNES

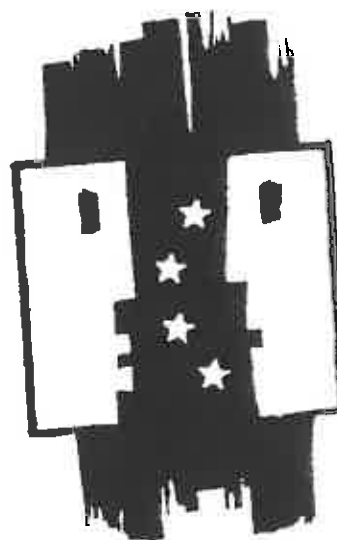
27 organisations ont fait une demande auprès de l'Agence nationale, 1 demande a été refusée et 3 projets ont été annulés lors de l'organisation. 2 projets ont été des projets avec des jeunes handicapés.

1.000 jeunes ont participé en 1991 à des échanges de jeunes profitant d'un subside, dont 300 étaient des jeunes résidents du Luxembourg et 700 étaient des jeunes des autres pays de la Communauté européenne.

ACTION B: AIDE FINANCIERE A L'ORGANISATION DE VISITES DE COURTE DUREE POUR ANIMATEURS SOCIO-EDUCATIFS

L'objectif de ces visites est de permettre aux animateurs socio-éducatifs de prendre connaissance de la situation des jeunes, des structures socio-culturelles d'un autre pays-membre et d'établir des contacts requis pour l'organisation d'échanges. Le Luxembourg organise une visite de courte durée par an. Cette visite s'est déroulée du 9 au 16 janvier 1991. 10 participants étaient inscrits des pays suivants: la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, le Portugal, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le sujet de cette rencontre était: Les associations de jeunes et les loisirs.

6 Luxembourgeois ont participé à des visites de courte durée en Allemagne, au Portugal, au Danemark et en Espagne.



ACTION D: AGENCE NATIONALE

Elle assure la coordination du programme au niveau national.

Sa mission est

- d'informer
- de conseiller
- de former
- de gérer

Elle entretient des liens étroits avec les agences nationales des autres Pays-Membres.

Au cours de l'année 1991, l'accent a surtout été mis sur l'information des organisations et mouvements de jeunesse. Une nouvelle brochure fut élaboré pour mieux expliquer le programme et a été envoyée aux mouvements et organisations de jeunesse. On a surtout essayé de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des échanges.

L'agence nationale a en outre participé à deux réunions de consultation tenues à Bruges et à Bruxelles, à une visite d'étude en Hongrie et à un colloque sur "L'accès des jeunes défavorisés aux échanges de jeunes", tenu en Grande-Bretagne.

ACTION E: FORMATION DES ANIMATEURS SOCIO-EDUCATIFS

Au niveau européen, trois stages de formation ont été organisés par le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne

- 20.08.91 - 29.08.91 Danemark avec un participant du Luxembourg
- 09.09.91 - 15.09.91 Pays-Bas à Amsterdam avec le sujet: "Danger and Excitement in Big Cities" avec 2 participants luxembourgeois
- 13.09.91 - 21.09.91 Allemagne à Bonn stage de formation multiculturel avec 2 participants de chaque pays de la CE

4. SOUTIEN A DES INITIATIVES JEUNES

Ce programme cherche à soutenir des projets qui contribuent à la formation et à l'insertion des jeunes en encourageant des activités qui développent l'initiative des jeunes, leurs compétences sociales, leur créativité et leur sens des responsabilités.

Sont considérées comme des Initiatives Jeunes, des actions limitées dans le temps où les jeunes eux-mêmes jouent un rôle clé dans la conception, l'organisation et le déroulement d'activités qui contribuent sous des formes diversifiées à leur formation personnelle, sociale et civique: ils en sont les véritables acteurs au lieu d'en être seulement les bénéficiaires.

Une action n'est financée au maximum qu'à 75% des coûts et avec un montant absolu maximum de 75.000 francs. Les gestionnaires de l'action doivent eux-mêmes trouver les fonds manquants auprès d'autres sources financières.

Les actions doivent se situer en dehors des activités ordinaires et courantes des associations.

Le montant de l'aide est accordé au début de l'action en fonction d'un budget prévisionnel, suivi obligatoirement à la fin de l'action par un décompte financier et un rapport d'évaluation.





5. CAMPAGNE DE PREVENTION CONTRE LA TOXICOMANIE

En matière de lutte contre les drogues, l'aspect préventif et éducatif ne cesse de gagner en importance sur tous les plans de notre société.

La campagne confiée au SNJ est une action à long terme se penchant sur le problème de la prévention primaire en tant qu'approche globale:

Comme la prévention primaire se situe sur le plan éducatif, il ne suffit pas de sensibiliser les jeunes, mais le pas décisif sera de motiver et d'informer les animateurs, les éducateurs, les enseignants et les parents sur les possibilités d'une prévention primaire dans la vie quotidienne sans être un spécialiste dans le domaine de la toxicomanie.

Cette approche globale trouve une grande unanimité dans beaucoup de pays européens qui s'occupent depuis des années de prévention primaire, et demande la concertation et la collaboration étroite de tous les parties concernées.

Un premier pas vers une telle concertation est réalisé par la constitution d'un groupe de travail chargée d'élaborer un concept de lutte préventive et répressive contre les drogues (licites et illicites) assorti de propositions quant à une éventuelle structure d'organisation permettant de réaliser au mieux ces objectifs.

Ce groupe de travail a été constitué sur la demande du Ministre de la Justice en réponse au document "Beitrag zu einem luxemburgischen Modell der Suchtprävention" présenté par la Commission Interministérielle "Drogues" au Ministre.

Sont membres de ce groupe de travail:

- un représentant
- du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire
- du Service National de la Jeunesse
- du Service de la Sûreté Publique
- de "Jugend- an Drogenhelfer
- du Parquet de Luxembourg
- du Conseil National de Lutte contre l'Alcoolisme.

Le document de ce concept pourra être transmis en mars 1992 à la Commission Interministérielle Drogues en vue de son examen ultérieur par les Ministres concernés.

L'EXPOSITION "GUTT LIEWEN OUNI DROGEN"

Cette exposition qui veut amener les jeunes à faire une réflexion sur leur propre attitude vis-à-vis des drogues, a attiré le même intérêt que l'année passée.

Des semaines de sensibilisation avec l'exposition ont été organisées à:

Wiltz, Lycée Technique du Nord, du 11 au 22 janvier 1991

Luxembourg, Lycée de Garçons, du 15 au 27 avril 1991

Luxembourg, Lycée Technique de Bonnevoie, du 6 au 18 mai 1991

Commune de Bettembourg, du 7 au 17 juin 1991

Esch, Lycée Technique Esch-Lallange, du 30 septembre au 12 octobre 1991.

On pouvait visiter l'exposition durant:

Le Jugendfestival, le 13 et 14 avril 1991 à Luxembourg-Limpertsberg et
l'"Action Péniche", du 17 octobre au 10 novembre 1991 à Wasserbillig.

Des contacts avec le Lycée Technique Joseph Bech de Grevenmacher ont eu lieu, et une semaine de sensibilisation avec e.a. l'exposition "Gutt liewen ouni Drogen" est prévue pour juin 1992.

COLLABORATION INTERNATIONALE

Du 15 au 18 octobre 1991 deux représentants du SNJ ont participé à un Symposium européen et international d'échange d'expérience sur la réduction de la demande de drogues par une approche communautaire et globale, organisé par la communauté germanophone de Belgique.

Les 11 pays qui se sont rencontrés ont été d'accord sur les points suivants:

L'approche globale fait référence à l'être humain dans toute sa complexité, à l'individu dans sa totalité, dans sa globalité. C'est-à-dire qu'elle prend en compte les aspects physiques, mentaux et sociaux de l'individu, son expérience et son histoire, son insertion dans divers milieux de vie (famille, école travail, loisirs,...) et ses différents rôles.

Par conséquent, l'approche globale, qui se fixe comme objectif l'équilibre et le bien-être global de l'individu, inclut dans la prévention toutes les drogues (légalles ou illégales) et de manière plus large encore tous les états de dépendances.

L'action préventive doit s'ouvrir à l'ensemble de la communauté locale, c'est-à-dire chercher à impliquer tous les groupes d'âge, tous les milieux de vie, toutes les couches sociales et bien sûr mobiliser les associations et les pouvoirs locaux.

Cela suppose la création de réseaux qui couvrent la communauté et qui favorisent la concertation et la collaboration entre divers "milieux", en particulier entre professionnels et non-professionnels.

Les processus de concertation et d'éducation doivent obligatoirement s'inscrire dans une action de longue durée.

Le succès de cette approche globale et communautaire dépendra des liens qu'elle créera avec les instances régionales, nationales et internationales.

"ACTION PENICHE"

Le G.E.E.R.M.M. LUXEMBOURG (groupe européen d'échange Rhin-Meuse-Moselle) a été chargé par la Commission des Communautés Européennes de prendre en charge l'action péniche lors de son passage à Luxembourg entre le 17 octobre et le 10 novembre 1991.

Le SNJ, en collaboration étroite avec le CPOS, a participé à cette action, notamment aux manifestations suivantes:

1) Journées de formation continue

avec M.Ernst Servais de "l'Arbeitsgemeinschaft für Suchtvorbeugung" à Eupen et M.Schmit, "Suchtbeauftragter vom Oberschulamt" à Fribourg, avec le thème: "Possibilités et limites d'une prévention de la toxicomanie à l'école".

A) JOURNEE DE FORMATION CONTINUE POUR PSYCHOLOGUES ET ENSEIGNANTS DES

SPOS

Programme:

Matin: Préparation

Après-midi: Séance de travail

Participants: 32 psychologues, professeurs orienteurs ou assistantes sociales de 17 bâtiments des Services de Psychologie.

Contenu:

- La prévention primaire
- Présentation d'expériences des 2 formateurs:
 - > Approche globale dans la prévention primaire
 - > Exemples concrets dans les écoles de la région germanophone de Belgique
 - > Formation des enseignants dans le domaine de la prévention en Allemagne.

Echos des participants:

- Réactions très positives
- Regret de la limite de temps pour la formation continue
- Besoin de concrétiser le rôle des SPOS dans la prévention primaire à l'école.
- Un groupe de travail élaborera des propositions concrètes.

B) JOURNEE DE FORMATION CONTINUE POUR ENSEIGNANTS.

Programme:

Matin: Préparation

Après-midi: Séance de travail

Participants: 12 enseignants de 8 bâtiments

Contenu:

Démonstration à l'aide d'un exemple concret vécu par un enseignant des possibilités et limites du travail de prévention dans les écoles.

Echos des participants:

Désir du groupe de continuer le travail entamé. Un groupe de travail s'est constitué et se réunira régulièrement.

La formation théorique et pratique pour augmenter la compétence éducative des enseignants sera assurée au sein du groupe et par des experts de l'étranger.

2) Collaboration avec les membres de la gendarmerie et de la police

lors de leur formation continue pour les brigades s'occupant des problèmes de la drogue.

Echanges des points de vue sur l'importance de la prévention et des différentes démarches au niveau scolaire.

Echos des participants:

Très bonne initiative. Echos positifs des 2 côtés;
bonne base de départ pour des actions dans le futur.

3) Participation à la table ronde de RTL, ayant comme sujet le problème de la toxicomanie dans ses différents aspects.

Présentation du thème de la prévention primaire.

III. BILAN DES ACTIVITES DU SNJ EN 1991

Le Ministère de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse, en collaboration avec les mouvements de jeunesse ont organisé, dans le cadre de la présidence luxembourgeoise de la Communauté Européenne, un grand festival jeunesse "Jonk a Kreaktiv", les samedi 13 et dimanche 14 avril 1992 au hall Victor Hugo à Luxembourg.

Cet événement avait pour but de rassembler pendant deux jours tous les mouvements et associations de jeunesse et de mobiliser les jeunes à partir de 12 ans au Luxembourg.

Le festival était placé sous le Haut-Patronage de S.A.R. le Grand-Duc Héritier qui a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture du samedi, 13 avril.

Les ministères suivants avaient accordé leur patronage: Affaires Culturelles, Communications, Education Nationale, Education Physique et des Sports, Environnement, Famille, Travail, Santé. La Ville de Luxembourg a également collaboré.

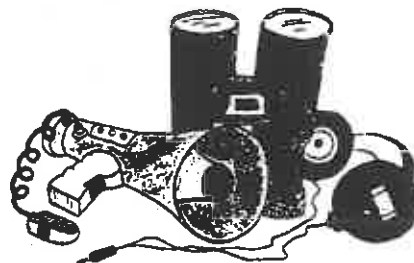
Le programme prévoyait entre autres

- des stands établis par les différentes associations
- des ateliers actifs en artisanat et vidéo
- une foire européenne aux vacances-jeunes
- une émission live RTL
- une soirée spectacle
- des concours
- un atelier art et expression
- des activités sportives
- des informations concernant l'environnement
- des informations relatives aux actions des ONG aux pays du tiers monde
- un centre présentant les nouvelles technologies de communication.

Quelque 2000 jeunes ont participé à ce festival dont le bénéfice a été distribué à des associations qui s'occupent des problèmes du tiers monde.

Aux 159 activités organisées en 1991, 6399 jeunes ont participé. Repassons en revue les différents secteurs:





1) Formation d'animateurs de loisirs

37 stages ont été organisés; y ont participé 659 jeunes.

Ces stages ont été organisés avec la collaboration d'enseignants attachés au SNJ, du CAPEL, du Musée d'Histoire Naturelle, du groupe animateur de la CAJL:

1) FORMATION ANIMATEUR-LOISIR			
a) Ier cycle			
		garçons	filles total
Pantomime	19.-20.01	3	6 9
Konschthandwierk	13.-16.02	1	11 12
Sportspiller am Grupp	23.-24.02	4	9 13
Semaine de formation	06.-13.04	2	8 10
Grouss Spiller dobaussen	11.-12.05	3	13 16
Semaine de formation	18.-25.05	10	11 21
Kache fir eng Colonie	01.-02.06	2	9 11
Wéi organiséieren ech eng Colonie?	29.-30.06	4	7 11
Konstruktione mat an aus Holz	05.-06.10	3	6 9
Semaine de formation	26.10.-01.11	5	10 15
TOTAL:		37	90 127
=====			
b) IIe cycle			
		garçons	filles total
Photostage	23.-24.03	1	5 6
Hike-Stage	08.-09.06	0	4 4
Survival	08.-09.06	2	6 8
Danze mat Kanner	05.-06.10	1	7 8
Sem. de formation	26.10.-01.11	2	3 5
TOTAL:		6	25 31
=====			
c) IIIe cycle			
		garçons	filles total
Spiele zum Mutmachen	13.-14.04	2	7 9
Forum - Jugendfestival	14.04	18	12 30
Foyer de la Femme		28	42 70
Jugendfeuerwehr		20	10 30
Sensibilisation pour la prévention contre les drogues, soirées d'information: Bettembourg		18	22 40
Wiltz		27	23 50
péniche		57	43 100
TOTAL:		170	159 329
=====			



d) Formation animateur-nature/Guide-nature

	<u>garçons</u>	<u>filles</u>	<u>total</u>
Minéraux, roches et fossiles 16.-17.03	7	9	16
Les invertébrés 21.04	6	1	7
Notions de botanique 28.04	4	4	8
Ornithologie, phytosociologie; excursion "Aarnescht" 05.05	10	8	18
Initiation aux principes de l'écologie I 12.05	5	4	9
Les vertébrés 26.05	5	3	8
Excursion géologique et écologique dans le nord du pays 02.06	6	4	10
Initiation aux principes de l'écologie II 09.06	7	5	12
Occupation des sols et problème de l'agriculture 16.06	7	4	11
Excursion géologique et écologique dans l'est du pays 30.06	10	3	13
Exposés: abeilles 07.07	8	4	12
Excursion minette 22.09	9	5	14
Ecosystèmes "eaux courantes" "Jugendzuch" Molberlay + Vallée de la Schlinder 13.10	5	7	12
Techniques d'observation, dessins d'après nature 20.10	7	6	13
TOTAL:	102	70	172

Récapitulation I:

	<u>garçons</u>	<u>filles</u>	<u>total</u>
a) Formation Ier cycle	35	84	127
b) Formation IIe cycle	6	25	31
c) Formation IIIe cycle	170	159	329
d) Formation animateur-nature/ Guide-nature	102	70	172
TOTAL:	315	344	659

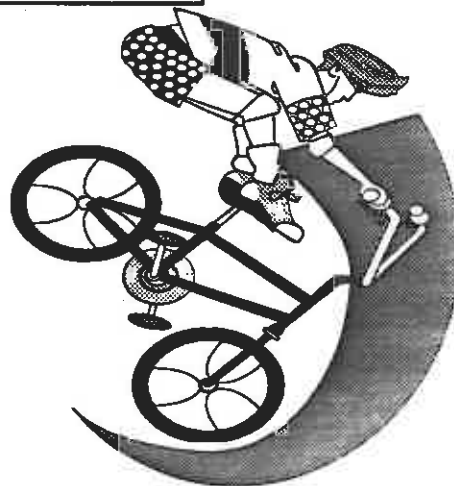
2) Camps et colonies - Activités pour enfants

La demande pour participer à de telles activités était très forte en 1991.

Le groupe animateur de la CAJL assure une grande partie de ces activités. D'autres organisations sont le "Jugendgrupp Bettborn", l'Amicale du SNJ et le Centre d'Expression Théâtrale. Aux 24 activités ont participé 1086 enfants.

2) CAMPS ET COLONIES - ACTIVITES POUR ENFANTS

		garçons	filles	total
Spillweekend	14.-17.02	17	21	38
Zirkus-Colonie	06.-13.04	16	22	38
Theater mat Kanner I	20.-21.04	4	18	22
Spuki	27.-28.04	8	10	18
Theater mat Kanner II	04.-05.05	14	32	46
Wandercamp	19.-25.05	18	21	39
Spill s Spass am Mariendall	20.-25.05	9	8	17
Spillvakanz I	18.-27.07	24	35	59
Wandercamp am Schwarzwald	18.-27.07	32	19	51
Camp Erpeldange I	18.-28.07	55	30	85
Camp Erpeldange II	31.07-10.08	52	42	94
Vakanz zu Iechternach	05.-11.08	24	37	61
Vakanz zu Iechternach	11.-17.08	21	32	53
Päerds-Colonie	15.-24.08	31	39	70
Wandercamp uechter d'Land	26.-31.08	21	25	46
Spillvakanz II	29.08.-07.09	28	30	58
Bastel mat I	21.-22.09	18	29	47
Bastel mat II	18.-29.09	10	31	41
Hierscht-Colonie	28.-31.10	13	18	31
Spill mat I	09.-10.11	13	13	26
Spill mat II	23.-24.11	13	24	37
Niklos-Weekend	30.11.-01.12	14	14	28
Bastel mat I	14.-15.12	14	35	49
Bastel mat II	21.-22.12	6	26	32
TOTAL:		475	611	1086



3) Patrimoine culturel

Avec 12 activités et 410 participants, ce secteur reste bien représenté. Les organisateurs de ces activités sont la Centrale des Auberges de Jeunesse, le Musée national d'Histoire et d'Art ainsi que l'association Jeunes et Patrimoine.

3) PATRIMOINE CULTUREL

		garçons	filles	total
Zu Fouss duerch d'Stad I	06.01	23	22	45
Zu Fouss duerch d'Eislek	14-17.02	11	12	23
Zu Fouss duerch d'Stad II	24.02	27	30	57
Zu Fouss duerch d'Stad III	17.03	22	31	53
Zu Fouss duerch d'Hohe Venn	11-14.04	10	12	22
Fouilles archéologiques	15.07-13.08	17	3	20
Camp archéologique	18-29.07	22	3	30
Zu Fouss laanscht d'Musel	15.09	23	18	41
Allerhelgen op der Musel	26-29.10	8	10	18
Hielen-eng Welt am Donklen	27.10	10	3	13
Krëschtour an d'Elsaß	27-31.12	19	19	38
Visite musée du vin, Ehnen		21	29	50
TOTAL:		213	197	410

4) Ecologie et Environnement

Ce secteur prend de plus en plus d'importance - 31 activités et plus de 2000 participants, voilà des chiffres remarquables.

Les principaux partenaires restent les mêmes, le Ministère de l'Education Nationale, le Musée d'Histoire Naturelle, les administrations de l'Environnement et des Eaux et Forêts, ainsi que les associations Natura, Jeunes et Patrimoine, Mouvement Ecologique, Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Nature, Amateurs Astronomes, union des Fédérations d'Apiculteurs et le Groupe Animateur de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

4) ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

		garçons	filles	total
Déieren am Wanter	03.-05.01	4	5	9
Bienenkrankheiten und Behandlung	26.01	12	1	13
Naturerfahrung				
Déieren a Spuren	27.01	4	8	12
Déieren a Spuren	24.02	2	3	5
Produkte des Bienenvolkes	23.03	4	1	5
Naturerfahrung				
D'Natur am Fréijoer	24.03	6	14	20
Méi kann ech zum Umweltchutz bäidroen?	02-04.04	3	0	3
Boom (Wasser) an Afrika- bei Ëis	27.-28.04	5	16	21
D'Natur am Fréijoer	28.04	6	7	13
Exkursioun an de Fréilichtausée	05.05	6	7	13
Lievensraum				
Hecken a Wiss	23.-25.05	1	4	5
Königinensuchtkursus	01.06	7	1	8
Gréngen Fuch	02.06	38	42	80
Blumen a Kraidertour	15.-16.06	7	12	19
Camp écologique	05.-10.08	13	13	26
Camp écologique	19.-25.08	14	7	21
Weiler Weihar '91	02.-07.09	7	12	19
Man Boot durch d'Kanäl vum Lothrenger Naturpark	06.-13.09	24	7	31
Champignon's Tour	28.-29.09	9	6	15
Naturrallye Huelmes	07.05	123	144	267
Naturrallye Housen	14.05	150	123	273
Naturrallye Héimech	16.05	130	150	280
Naturrallye Betsbuerg	28.05	145	158	303
Knaxrallye	10.04	130	120	250
Knaxrallye	23.05	115	135	250
Wäisusée	29.06	21	29	50
Päiperleksgaard	18.07	30	20	50
TOTAL:		1029	1046	2075

A ces activités il faut ajouter les réalisations exemplaires des enseignants du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels, du Centre Nature de Lasauvage, de l'Ecole en Forêt d'Esch-sur-Alzette et du Panda Club.

Le rapport sur le Centre de Hollenfels figure au chapitre des Centres pour jeunes.

Activités du Centre - Nature Lasauvage

Le Centre-Nature offre pour le moment 30 sujets différents concernant la nature et la conservation de l'environnement.

En dehors des thèmes usuels (forêt, haies, verger, ruisseau, minières à ciel ouvert, abeilles, jardin, géologie, observation d'oiseaux...) quelques sujets nouveaux ont été élaborés cette année:

- l'écologie des paysages typiques au Grand-Duché (excursion et travaux pratiques dans 5 régions différentes de notre pays)
- les plantes médicinales, vénéneuses et drogues (sortie dans la nature et recherche des plantes)
- les animaux de la nuit (les chauves-souris, les hiboux, les papillons de nuit, sujets traités pendant la mauvaise saison)

Différentes visites ont fait partie du programme:

- la station d'épuration
- la station de compostage
- le circuit géologique du "Giele Botter"

Un projet ambitieux fut celui de l'aménagement d'un étang à Lasauvage où plusieurs classes ont pu aider à la mise au point des environs et de différents biotopes spécifiques.

Au rucher du jardin de l'Ecole-Nature nous retrouvons à l'heure actuelle 4 ruches, qui ont été visitées par 180 élèves. Pendant l'année 1991 nous avons eu la visite de 145 classes, soit 2600 élèves, dont 13 classes de la commune de Sanem et 15 classes de la commune de Pétange.

Deux cours pour futurs enseignants et un cours de perfectionnement ont eu lieu à Lasauvage.

Un rallye pour 400 élèves des 1ère et 2e a. d'ét. fut organisé à Differdange.

50 élèves gagnants du "Natur-Quiz" ont pu visiter le zoo de Francfort.

Par nos soins deux expositions furent organisées:

- Les amphibiens à Differdange
- La forêt tropicale à Belvaux.

Notons à la fin que les efforts de l'Ecole-Nature pour participer activement à l'éducation de l'environnement ont été récompensés cette année par la remise du premier prix de la "Conservation Awards" de Ford.



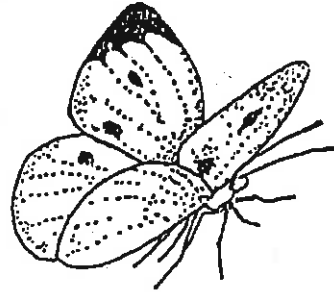
Activités à l'Ecole en Forêt à Esch-sur-Alzette:

a) Session de printemps (5/4 au 5/7/1991):

- Séjours d'une semaine pendant les matinées:
18 classes du primaire,
15 classes du préscolaire.
- Séjours d'une semaine pendant les après-midi:
10 classes du préscolaire,
1 classe d'accueil.

Sujets traités:

- la vie aquatique dans un étang,
- le minerai de fer et les fossiles,
- les plantes et les animaux de la forêt,
- les animaux vivant dans le sol et leurs fonctions,
- les oiseaux de la forêt,
- la nouvelle réserve naturelle Ellergronn et l'écosystème forêt.



Ces sujets étaient traités uniquement sur le terrain, car il n'y a toujours pas de salle de classe ni à l'école en forêt ni dans un bâtiment scolaire, salle qui permettrait de faire des analyses, des observations plus détaillées, des travaux dirigés, des projections de diapositives et de films vidéo pour approfondir et fixer les sujets traités sur le terrain.

b) Session d'automne (27/9 au 26/10/1991):

- 9 classes du primaire passaient un séjour d'une semaine à l'école en forêt pendant cette session. Elles ont eu l'occasion de visiter le nouveau sentier de découverte de la nature aménagé dans la réserve naturelle "ELLERGRONN" avec accent sur l'étude des haies et de leurs fruits.
- Visites de classes primaires de la Ville d'Esch-sur-Alzette au Centre Ecologique de Hollenfels:
- Comme les années précédentes, des séjours d'une journée pour des classes eschoises furent organisés à Hollenfels.

Expositions:

Du 4 au 24 novembre 1991, fut organisée l'exposition "RETTET DEN TROPISCHEN REGENWALD" pour les classes primaires de la Ville d'Esch.

Cette exposition se trouvait au bâtiment scolaire BRILL II et au LYCEE TECHNIQUE DE LALLANGE.

48 classes du degré moyen et du degré supérieur y ont fait une visite.

L'exposition était aussi visitée par le PANDA-CLUB, les GREENHOPPERS d'Esch et par le SERVICE D'ACCUEIL d'Esch.

Pendant un weekend, il y eut une porte ouverte pour le grand public.

L'exposition sur les animaux sauvages de nos forêts ne put être organisée faute de salle.

Rallyes Nature:

Comme une 5e année d'études d'Esch gagna le 1er prix au rallye de Bettembourg (5e a.ét. de Mme GOERGEN de l'école Dellhéicht), cette classe a participé le 13 juin 1991 aux "WALD- UND JUGENDSPIELE" à D-Dhronecken près de l'Erbeskopf au Hunsrück.

Après-midi de loisirs pendant les vacances d'été à l'Ecole en Forêt:

Lors de ces après-midi de loisirs organisés par la Ville d'Esch-sur-Alzette pour occuper les enfants pendant les vacances, un rallye nature et une visite à une ferme biologique furent organisés et une exposition sur les animaux sauvages de nos régions fut montée.

Visites:

Pendant toute l'année scolaire des visites, pour des classes qui en faisaient la demande, eurent lieu:

- Ferme biologique (HOESER) à Bergem,
(Lors d'une de ces visites, un reportage photographique en noir et blanc pour l'ISERP à Walferdange fut réalisé).
- Minette-Kompost,
- Station d'épuration de l'eau,
- Recycling-Center,
- GREENPEACE-BUS de passage à Esch-sur-Alzette.

Cours de géologie pour les classes de la 5e année d'études:

Comme il est impossible de trouver une salle adéquate, le cours de géologie a dû être reporté à janvier et février 1992.

Superdreckskescht:

Ayant vu lors de l'"OEKO-FOIRE" des boîtes en carton pour inciter les gens à faire la collecte de déchets spéciaux, les démarches nécessaires furent faites pour que chaque salle de classe soit munie d'un de ces cartons afin de permettre aux élèves de collecter des déchets spéciaux dans leurs salles de classe. En collaboration avec le "Service Ecologique de la Ville, ce projet sera réalisé au cours de la première moitié de l'année 1992. Les services communaux se chargeront du transport des cartons vers le RECYCLING CENTER.

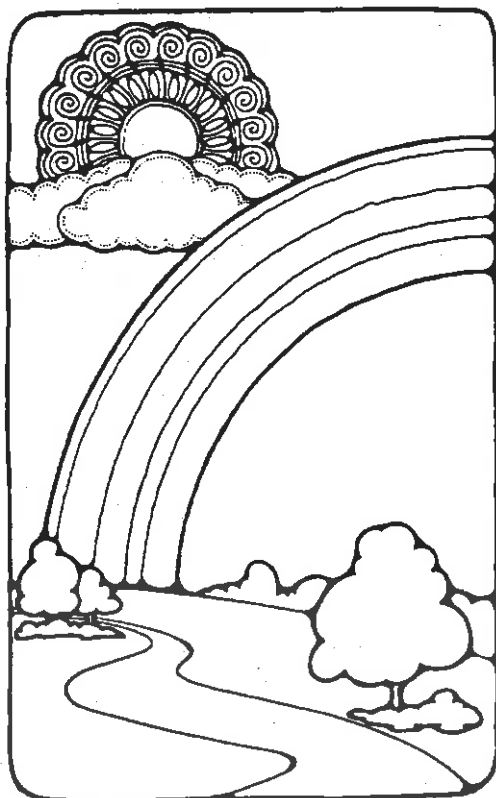
Constitution d'une collection d'animaux empaillés de nos régions et d'une documentation à ce sujet:

Malgré le faible crédit de la part de la Ville d'Esch-sur-Alzette (50.000,- par an pour organiser l'Education à l'Environnement pour environ 140 classes), la constitution d'une collection d'animaux empaillés de nos régions a été partiellement réalisée, de même qu'une documentation au sujet de cette collection. Des fiches de travail sont prévues au moment où une salle permanente sera disponible pour recevoir des classes et exposer la collection.

Perspectives pour 1992:

L'espoir persiste que l'on mette à la disposition de l'Ecole en Forêt une salle polyvalente permanente, soit à l'Ecole en Forêt, soit quelque part ailleurs, qui serait à disposition pendant toute l'année scolaire et qui serait équipée du matériel nécessaire à faire des expériences et des observations avec les élèves. Un photocopieur permettant de faire des agrandissements et des diminutions serait aussi nécessaire pour la réalisation de brochures et de fiches de travail.

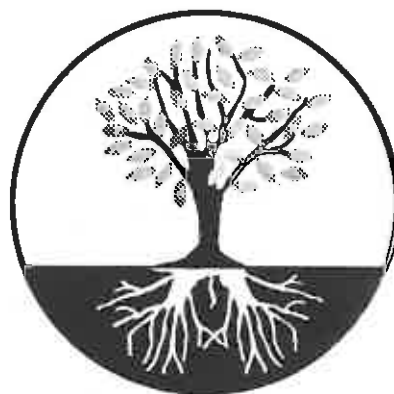
Ainsi, le travail de l'enseignant de l'Ecole en Forêt deviendrait plus efficace et pourrait se faire également sur le plan régional en recevant des classes des communes avoisinantes.



5) Education civique-Ouverture sur la vie-Dimension Européenne-Tiers-monde

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise des Communautés Européennes, une série de nouvelles initiatives ont été prises, ce qui explique l'augmentation considérable de ces activités et surtout du nombre des participants.

5) EDUCATION CIVIQUE - OUVERTURE A LA VIE - DIMENSIONS EUROPEENNES				
		GARÇONS filles total		
Begünungsweekend	23.-24.03	12	22	34
Britain is great	02.-11.04	19	30	49
Le Luxembourg dans l'Europe	avril-juin	290	320	610
Jugendfestival	12.-14.04			(2.000)
Séjour à Agde	18.-26.05	20	10	30
Astronomie	19.-20.05	4	7	11
Radio-Amateur	08.-09.06	3	2	5
Camping international				
+ London Trip	13.-29.07	17	22	39
Inter. Wanderung I	14.-21.07	9	11	20
Activité internationale à San Marino	20.-28.07	0	3	3
Inter. Wanderung II	21.-28.07	11	13	24
Eurocamp 91 + London Trip	01.-10.08	7	9	16
Meeting-Point	01.-11.08	30	40	70
Rees op Moskou	03.-10.08	11	10	21
Rees an Ungarn	17.-27.08	3	10	13
Rees op Wien	31.08.-08.09	26	11	37
Rees an Italien I	02.-07.09	26	19	45
Rees an Italien II	09.-14.09	23	25	48
Echange scolaire pour une Europe multiculturelle		50	70	120
Séjour International à Turin	03.-12.09	0	4	4
TOTAL:		561	638	1199



Notons 21 activités avec 1199 participants.

6) Activités artistiques et manuelles

Aux partenaires traditionnels dans ce secteur vient s'ajouter l'UGDA. Relevons les 14 activités avec 261 participants.



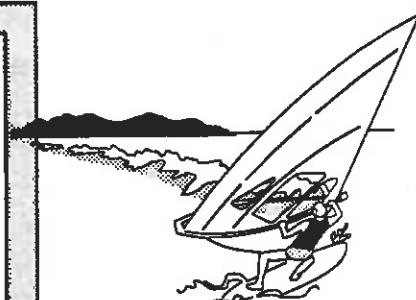
6) ACTIVITES ARTISTIQUES ET MANUELLES				
		GARÇONS filles total		
Initiation à la vidéo	17/24/31.01	0	3	3
Schaffcamp	02.-05.04	1	7	8
Modellière mat Lehn	20.-21.04	0	4	4
Journée populaire de la danse	29.04	5	15	20
Musikwoch zu Huelaes	14.-20.07	16	28	44
7. internationale Jugendmusikwoch	18.-28.07	9	30	39
Percussion et danses folkloriques	01.-11.09	26	17	43
Theaterleben-Narrentheater	07-14.09	8	19	27
Peinture sur soie	28.-31.10	1	8	9
Zesumme sängen a susizéieren	28.-31.10	12	20	32
Danses folkloriques	19.-20.10	1	5	6
Bastelstage	16.-17.11	3	15	18
Expression corporelle	23.-24.11	0	8	8
TOTAL:		62	199	261

7) Activités sportives et de plein-air

Ces activités, réalisées en collaboration avec les différentes organisations, connaissent toujours un grand succès. La participation à de tels stages constitue pour de nombreux jeunes leur premier contact avec un sport, la prise de contact avec l'étrange et l'étranger, l'aventure, le dépassement de soi.

21 activités avec 709 participants ont été organisées.

7) ACTIVITES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR			
	garçons	filles	total
Zolitte Fousstour an d'Eislek 13.01	4	5	9
Stage Plongée 26/27.01+16/17.03+06/07.07	15	10	25
Schivakanz Les Crosets 08.-17.02	9	10	19
Wanersport Melchsee 09.-17.02	11	19	30
Eng Woch bei den Trapper 06.-10.04	8	7	15
Initiation à l'escalade/ à la spéléologie 21.04	5	5	10
Fallschirmsprangen 04/05.05+11/12.05	14	1	15
Initiation à la subterranelogie 05.05	4	3	7
Initiation à l'escalade 12.05	4	4	8
Abenteurerwoch zu Befort 18.-24.05	7	0	7
Segelstage um Mëttelmier 18.-26.05	9	14	23
Semaine de plein air 21.-25.05	6	10	16
Velostour 16.06	6	3	9
Waasserski 08.-09.06	4	11	15
Stage de plongée Antibes 20.-28.07	5	7	12
Segelstage am Atlantik 17.-25.08	5	5	10
Segelstage am Atlantik 26.08-03.09	2	4	6
Fechten a Waassersport 08.-13.09	9	2	11
Jugendzuch 14.10	210	240	450
Initiation à l'Aikido 19.-20.10	5	7	12
TOTAL:	342	367	709



8) Récapitulation

RECAPITUALTION			
	garçons	filles	total
1) Formation animateur-loisirs	315	344	659
2) Camps et colonies - activités pour enfants	475	611	1.086
3) Patrimoine culturel	213	197	410
4) Ecologie et environnement	1.029	1.046	2.075
5) Education civique - ouverture à la vie - dimensions européennes	561	638	1.199
6) Activités artistiques et manuelles	82	179	261
7) Activités sportives et de plein air	342	367	709
TOTAL:	3.017	3.382	6.399

**Résumé des activités du
Service National de la Jeunesse
en 1991**

A. Activités S.N.J.	Nombre d'activités	Participants		
		g	f	total
1. Formation moniteurs-animateurs de loisirs	37	315	344	659
2. Camps et colonies	24	475	611	1086
3. Patrimoine culturel	12	213	197	410
4. Ecologie et environnement	27	1029	1046	2075
5. Education civique - ouverture à la vie dimension européenne	19	561	638	1199
6. Activités artistiques et manuelles	13	82	179	261
7. Activités sportives et de plein air	20	342	367	709
	152	3017	3382	6399

B. Centre Hollenfels.

27 classes primaires résidentes	385 personnes
142 classes primaires pour une journée	2.300
71 classes du postprimaire	1.550
19 autres groupes	675
	4.910

C. Centre de Marienthal.

62 classes du primaire	1.004 personnes
9 classes du postprimaire	146
41 autres groupes	1.629
	2.779

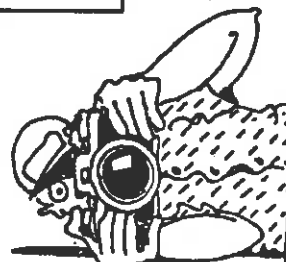
D. Centre de Lultzhausen.

66 unités d'enseignement

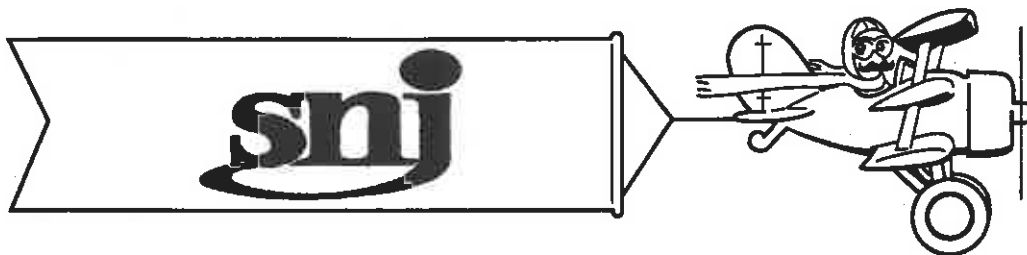
2 stages d'une semaine à l'étranger	38 personnes
2 semaines de plein air	46
8 journées entières	205
15 après-midi	410
	699

E. Centre de Weicherdange

4 camps	123 personnes
---------	---------------



F. Centre d'Erpeldange		
21 groupes		610 personnes
G. Centre d'Eisenborn		
16 groupes de formation		440 personnes
H. Centre de Munsbach.		
12 manifestations (séminaires - échanges- rencontres)		280 personnes
I. Campagne "gutt liewen ouni Drogen"		
exposition, porte-ouverte, péniche		
L.T.Wiltz	15 classes	300 visiteurs
porte-ouverte		50
L.G.L.	12 classes	252
L.T.Bonnevoie	17 classes	306
Bettembourg	8 classes	96
	autres groupes	40
L.T. Esch-Alz.	17 classes	289
péniche		100
		1.533
R E S U M E :		
A. Activités S.N.J.		6.399
B. Centre Hollenfels		4.910
C. Centre Marienthal		2.779
D. Centre Lultzhausen		699
E. Centre de Weicherdange		123
F. Centre d'Erpeldange		610
G. Centre d'Eisenborn		440
H. Centre de Munsbach		280
I. Campagne "gutt liewen ouni Drogen"		1.533
	Total	17.773



IV. L'ACTION DECENTRALISEE

ENQUETE SUR LES ACTIVITES DE LOISIRS POUR JEUNES

Rapport d'évaluation

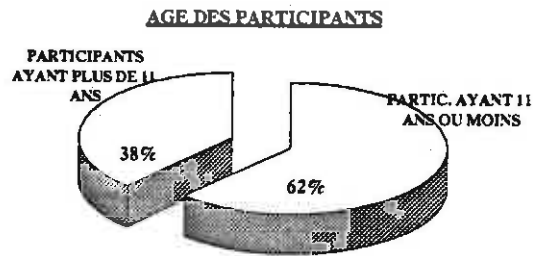
Dans le souci de développer son programme d'activité selon les besoins des enfants et des jeunes, le SNJ a envoyé à tous les participants aux activités pendant la période de juillet 1990 à juillet 1991 un questionnaire.

Avant d'analyser les réponses, il faut faire quelques remarques préliminaires. Malheureusement les jeunes ont très peu répondu au questionnaire comparé au nombre des réponses reçu de la part des parents dont les enfants participaient à une activité. Ceci entraîne dans l'analyse des réponses:

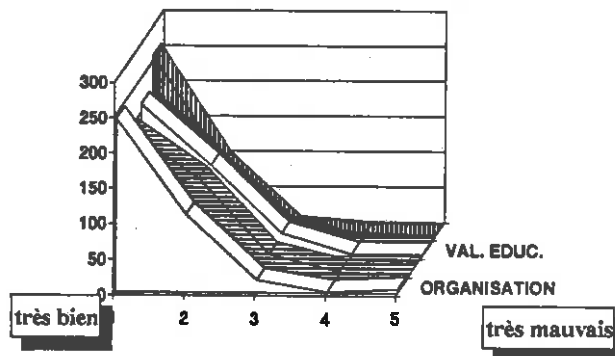
- un pourcentage élevé de réponses données par les parents et non par les jeunes eux-mêmes,
- un pourcentage élevé de jeunes relativement peu âgés par rapport aux activités proposées dans le programme annuel du SNJ,
- un pourcentage élevé de jeunes participant pour la première fois à une activité.

Les conclusions du rapport intermédiaire présenté l'année dernière dans ce même cadre du rapport d'activité annuel restent valable pour l'ensemble des réponses reçues au courant de l'année scolaire 90/91:

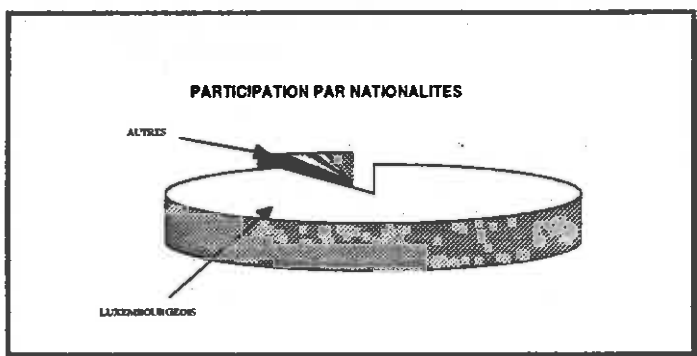
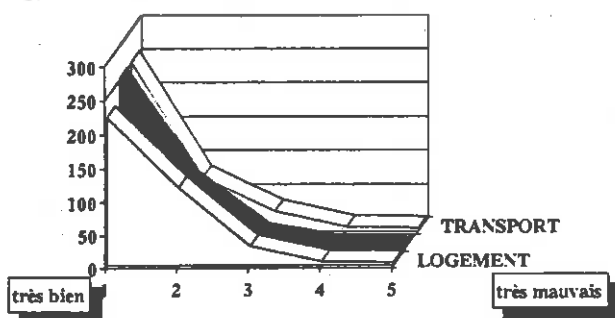
Le SNJ a raison de se réjouir de la satisfaction exprimée par les participants à ses activités, mais il lui faut continuer de rechercher de nouvelles voies pour réellement toucher les étrangers et les moins favorisés. Le SNJ a fait un effort considérable pour décentraliser



APPRECIATION ENCADREMENT, VALEUR EDUCATIVE, SECURITE ET ORGANISATION

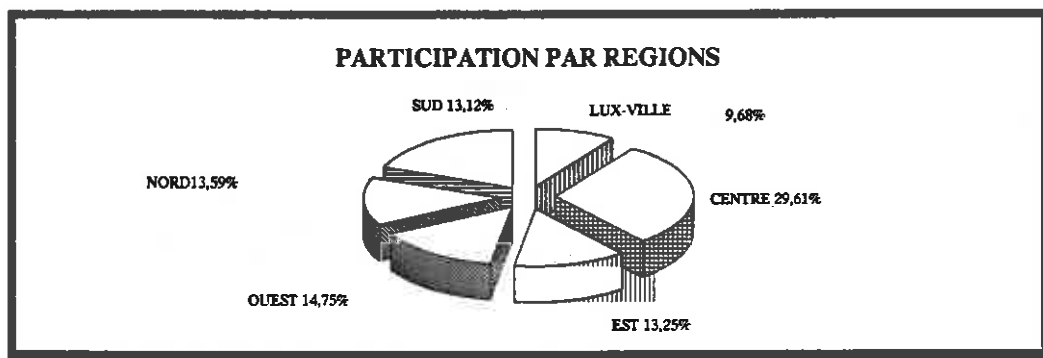


APPRECIATIONS TRANSPORT, PRIX ET LOGEMENT



son action. Une action centralisée entraîne inévitablement le recours à des supports d'information imprimés. Or ce sont les milieux plus favorisés qui ont le plus de facilités à utiliser ces moyens de communication. Le SNJ poursuit donc une politique de décentralisation mettant l'accent sur le contact personnel de l'animateur avec le jeune. Les succès rencontrés confirment l'opportunité de la création d'un réseau de centres de rencontre et d'information. Dans ces centres dotés d'une mission d'information, de conseil, d'animation et de rencontre, des animateurs vont à la rencontre des jeunes, mais plus spécialement s'efforcent de toucher les moins favorisés.

Les résultats de l'enquête ne font donc que confirmer la politique poursuivie actuellement. Néanmoins il est certain que, même au niveau de son action centralisée, il faudra réfléchir sérieusement comment l'offre des activités pourrait être plus attractive pour les jeunes moins favorisés, que ce soit au niveau de la présentation publicitaire ou au niveau du contenu des activités.



**LES STRUCTURES
DETERMINANTES POUR UNE
ANIMATION DECENTRALISEE ET
REGIONALE:
LES CENTRES DE RENCONTRE
ET LES CENTRES
D'INFORMATION**



En simplifiant on peut distinguer les centres selon leur importance:

* Les centres gérés par des organismes tels qu'ils sont prévus à l'art. 2 du règlement grand-ducal du 17 février 1987 fixant les conditions d'agrément des centres de rencontre pour jeunes, remplissant les conditions d'agrément et qui en vertu de l'article 6 du même règlement ont passé une convention avec le Ministère de la Jeunesse. Ceci s'applique surtout aux centres d'une certaine importance désirant engager des animateurs professionnels. Les animateurs professionnels devront se prévaloir d'une formation d'éducateur ou d'éducateur gradué ou d'une formation reconnue équivalente. Les animateurs bénévoles devront être détenteurs du brevet d'animateur ou d'aide-animateur délivré par le Ministère de la Jeunesse.

Des entrevues à ce sujet pourront aboutir à court terme avec les associations suivantes: Interactions Faubourg, A.S.T.I., et Caritas.

*LES CENTRES DE RENCONTRE ET
D'INFORMATION:*

**(LE RESEAU LUXEMBOURGEOIS DES CENTRES
D'INFORMATION POUR JEUNES)**

Ces centres qui sont les piliers véritables d'une action d'animation et d'information décentralisée, sont appelés à fonctionner en

étroite collaboration avec les autorités communales. En fonction des besoins régionaux, l'accent des activités des centres est mis en priorité soit sur l'information soit sur l'animation des jeunes, sans pour autant négliger l'un ou l'autre volet. Si les voies choisies pour approcher les jeunes sont fonction des spécificités locales et régionales toutes ces structures ont en commun le but de faciliter l'accès à l'information pour les jeunes. La collaboration de ces structures au sein d'un réseau semble donc évidente. D'ailleurs certains ont déjà adhéré à l'*Accord sur la création d'un réseau luxembourgeois des centres d'information pour jeunes*. Par cet accord ces centres se sont regroupés afin de coordonner leurs travaux et approches pédagogiques. Actuellement le réseau des centres comprend les localités suivantes: Bettembourg, Diekirch, Differdange, Echternach, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Redange et Wiltz. L'ouverture d'un centre à Grevenmacher est prévue pour 1993. Des pourparlers sont engagés pour étendre le réseau à Troisvierges et Pétange.

En principe il est prévu une participation financière de 50% par le Ministère de la Jeunesse et 50% par la Commune.

* Les centres remplissant les conditions d'agrément prévus par le règlement grand-ducal du 17 février 1987. Ces centres sont subventionnés en vertu d'un règlement ministériel du 18 juin 1990 fixant certains critères liés aux activités des centres.

En plus des centres conventionnés, qui remplissent évidemment les conditions d'agrément, 2 centres bénéficient actuellement d'un agrément: les centres de Pétange et le Centre pour jeunes "Moskito" à Luxembourg.

* Les centres qui ne répondent pas au critères d'obtention de l'agrément tels qu'ils sont énoncés par le règlement grand-ducal ou prévus dans le règlement ministériel en relation avec le programme des activités proposées par le centre.

Ces centres sont subventionnés au cas par cas sur base de demandes de subsides.

Actuellement il s'agit du centre de Diekirch et du "Jugendhaus Gronn" à Luxembourg

Notons qu'il existe dans le pays d'autres maisons de jeunes. Ces maisons de jeunes poursuivent néanmoins des buts différents de ceux mentionnés plus hauts et sont subventionnés sur base de demandes de subsides.

Toutefois le SNJ a toujours souligné l'importance de collaborer avec toutes les organisations et institutions s'adressant aux jeunes. Dans l'intérêt des jeunes il serait propice de tenter de regrouper certains services dans un lieu facilement identifiable pour le jeune. Ceci permettrait aux différents services de garder leur identité et aurait l'avantage pour le jeune de trouver à coup sûr l'interlocuteur recherché. De tels centres multi-services pourraient, surtout en fonction d'une approche régionale, offrir des permanences de consultation de différents services et ministères.

1. ANIMATION REGIONALE

Maison des Jeunes Differdange.

Centre Régional Information Jeunes.

Maison de jeunes agréée comme centre de rencontre par décision ministérielle du 18.6.1990.

Encadrement: l'animation et la surveillance sont assurées par l'enseignant-animateur et une équipe de jeunes.

Permanences les mardis, jeudis et dimanches de 15.30 à 20.00 hres, les samedis de 15.30 à 22.00 heures.

1) Centre de rencontre: porte ouverte/bistro pour jeunes avec ping-pong, flipper, kicker, billard, lecture, musique, jeux vidéo, TV: 6000 visiteurs en 1991.

2) Bureau régional du Centre Information et Echange Jeunes;
bureau régional du Service National de la Jeunesse:
toutes les informations pour jeunes (travail, études, stages, formations, vacances et programmes d'échanges).

Activités en 1991:

- Sport: football, badminton, volleyball, challenge billard et ping-pong.
- Loisirs: randonnée pédestre, patinoire, aquadrome, kayak, spéléo, escalade, Walibi, quilles, auberge de jeunesse, barbecue.
- Culture: cinéma, stage vidéo, production du spectacle "et les sens furent", roman-photos, concours-photos et concours-film aux marchés locaux, film sur de jeunes Français et leurs opinions, participation au festival "Jonk a Kreaktiv", rallye-caricature.
- Europe: visite d'éducateurs européens à la Maison des Jeunes (janvier), échange avec l'Office Municipal de la Jeunesse de F-Grasse et un film avec jeunes Français (février), participation à un camp international (200 jeunes de 10 pays) en Belgique (4 au 11 juillet), organisation d'un camp européen en Irlande (45 jeunes de 5 pays) du 18.7. au 1.8.91 préparation d'un camp en Italie pour 1992, visite aux mouvements de jeunesse portugais.
- Vacances: vacances sportives à F-St. Raphaël (octobre) (500 participants pour 30 activités différentes au programme de 1991).
- Aide scolaire: avec la participation des ministères de l'Education Nationale et des Affaires Culturelles, la Maison des Jeunes finance en partie des leçons de rattrapage pour élèves et étudiants.
- Perspectives: l'embauche d'un éducateur supplémentaire est préparée en commun avec les responsables de l'adm. communale et du ministère.



Bilan du Centre Information Jeunes Esch sur Alzette

STATISTIQUES

du 25/2/91 - 1/12/1991

Visites au Centre 336
Contacts par téléphone 90
Voyages, Vacances 76
Divers, Social 82
Job, Métier 80
Carte Jeunes 131
Ecole 34
Séjours linguistiques 11
Sport 12

Activités du CENTRE

* Carte Jeunes:

La CJ a été un moyen de contacter les jeunes directement et de leur présenter le CIJ en même temps. Ce sont des élèves qui ont distribués les dépliants et les affiches dans les écoles. Beaucoup sont venus au Centre pour s'informer sur la carte et sont revenus plus tard pour avoir d'autres informations.

campings, restaurants, coiffeurs, culture...)* Jeunesse pour l'Europe:

Pour rendre ce programme plus connu dans le sud du pays, la responsable du programme a tenu une réunion au CIJ Esch en novembre. Pour cette occasion, toutes les associations et organisations qui travaillent avec des jeunes (guides, scouts, pompiers, fanfares, chorales, clubs sportifs, foyers, clubs des jeunes,...) dans les communes d'Esch, de Sanem, de Dudelange et de Rumelange) ont été invitées.

* Participation à des manifestations:

- Jugendfestival en avril à Limpertsberg

- City Esch / Stand dans la rue de l'Alzette / distribution de matériel d'information et dépliants
- Meeting-point au Marienthal / camp international pour jeunes organisé par le SNJ (1-10 août)
- Foire de l'étudiant au Kirchberg (novembre) / Stand du CIJ, distribution de matériel d'information et dépliants, à l'occasion de cette foire les élèves des classes terminales du secondaire et du technique peuvent s'informer sur les études à l'étranger et au Luxembourg.

* Matériel d'information:

- dépliants CIJ Esch, dépliants sur le réseau des CIJ qui seront distribués lors de foires et

Centre d'information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch

Ouverture du Centre:

Lundi, Mercredi, Vendredi 12.00 à 14.00 heures;
Jeudi de 16.00 à 18.00 heures (6 à 10 visiteurs en moyenne).

Animation et activités :

Jeudi 14.00 à 16.00 heures en petits groupes.

Offres de jobs pour étudiants / Promotions d'échanges internationaux dans le cadre du programme européen Jeunesse pour l'Europe / Participations aux travaux du réseau des CIJ.

Animation régionale du canton de Redange/Attert.

Le bureau de l'animation régionale est ouvert aux enfants et aux jeunes du lundi au vendredi de 12.30 à 20.30 heures.

Pendant la période scolaire l'activité principale de l'animateur régional consiste à s'occuper des problèmes scolaires des enfants et des jeunes qui viennent au centre. Les enfants et les jeunes viennent de bon gré au centre, y font leurs devoirs, sous surveillance et avec le soutien de l'animateur, et ils ont ensuite la possibilité de suivre des activités proposées telles que bricolage, jeux de société, sorties, sport etc.

Par son travail l'animateur régional contribue à une meilleure coopération et cohésion entre les élèves du primaire, des divers lycées et du complémentaire.

Le nombre des enfants qui viennent régulièrement au centre est de 60, il s'accroît le mardi et le jeudi d'environ 15 autres élèves.

Le matin, le travail de l'animateur consiste essentiellement à préparer des exercices et des devoirs supplémentaires permettant d'approfondir les matières apprises et non comprises à l'école, à prendre contact avec les instituteurs, les professeurs, les services d'orientation scolaire, les parents etc.

Après avoir résolu d'abord divers problèmes scolaires de ses élèves, l'animateur peut commencer à s'occuper des activités de loisirs qui sont suivies, acceptées et bien soutenues par tous les enfants et les jeunes qui viennent au centre.

On peut dire que la plus grande partie des activités de loisirs se déroulent le samedi, même le dimanche et pendant les vacances.

L'animateur régional a organisé en 1991, en étroite collaboration avec le "Kanner-Jugendgrupp Bettborn" et le "Réidener Jugendtreff", plusieurs camps pour enfants et jeunes et diverses sorties, telles que cinéma, patinoire, excursion, rallye etc.

Les jeunes du centre d'animation régionale ont aidé volontairement à la fête scolaire au centre d'éducation différenciée et ont également participé au "Krëschtmaart" à Redange/Attert.

En 1991 les jeunes du centre ont terminé leur analyse des divers journaux pour jeunes qui se vendent au Luxembourg, ils ont évalué un questionnaire à ce sujet qui a été distribué dans divers lycées et en même temps ils ont pu rédiger leur deuxième journal pour jeunes, appelé "Baampiepsert".

Malgré d'avoir entrepris diverses activités, telles que l'organisation d'une fête populaire, la vente de cartes etc., les jeunes n'arrivent pas à se procurer les moyens financiers nécessaires pour faire imprimer leur journal. C'est peut-être à cause de ce manque d'intérêt, de soutien et d'engagement de la part d'autres personnes, services et institutions que le journal ne sera jamais connu en dehors du centre d'animation, ce qui n'encourage sûrement pas les jeunes à faire un troisième essai.

Ainsi l'animateur est parfois dans une impasse pour trouver les arguments pour motiver et convaincre les enfants et les jeunes de s'engager dans un nouveau projet pour relancer les activités du centre. Sachant que les réussites et les échecs du centre sont plus ou moins en équilibre, le bureau de l'animation prend toujours un nouvel élan pour s'adresser à tous les enfants et jeunes de la région, pour les contacter et pour créer ainsi une animation qui puisse satisfaire leurs besoins.

Centre d'Information et d'Animation pour Jeunes WILTZ

Le Centre d'Information et d'Animation pour Jeunes à Wiltz, créé fin 1990, a commencé ses activités début 1991 en collaboration avec les Scouts de Wiltz, qui gracieusement ont accepté de partager leur bureau avec le nouveau-né.

L'évolution rapide du centre et le besoin de plus en plus important en services de conseil et d'information ont mené à l'engagement d'une animatrice.

Une permanence est depuis garantie à la jeunesse du Nord de notre pays, tout en offrant:

- a) une information polyvalente, complète, sans réserve dans les domaines suivants: les études, l'emploi, la formation, la culture, la vie sociale et pratique, etc.
- b) un accueil de qualité et personnalisé, le dialogue et l'écoute du Jeune.

Calendrier des activités de 1991

1) SKISTAGE VAL D'ISERE du 29.12.1990 au 05.01.1991

participants: 50 jeunes (à partir de 17 ans)
en collaboration avec le Lycée Technique du Nord Wiltz



2) SKISTAGE DEUX ALPES (Mons de Lans) du 23.03.1991 au 30.03.1991

participants: 105 jeunes (de 13 à 16 ans) en collaboration avec le

- Centre Information Jeunes à Luxembourg
- Lycée Technique du Nord Wiltz
- Athénée Luxembourg
- Lycée Technique d'Esch

3) RANDONNEE VELO DANS LES CEVENNES du 18.05.1991 au 25.05.1991

participants: 12 jeunes (de 16 à 26 ans)

4) "24 STONNE VELO" du 12.07.1991 au 13.07.1991

organisateur: Lycée Technique du Nord Wiltz en collaboration avec le Centre Information Jeunes Wiltz

5) WEEK-END "ELECTRONIQUE" du 16.11.1991 au 17.11.1991

participants: 8 jeunes (de 13 à 14 ans)

Depuis le mois d'octobre une bonne partie de l'énergie du CIAJ a été concentrée sur l'aboutissement du projet de déménagement au 25, rue Général Patton (inventaire des besoins, cahier des charges, budget, contacts avec l'Administration des Bâtiments Public, les fournisseurs de mobilier et de logiciel, etc).

Tout en espérant que le CIAJ pourra définitivement ouvrir ses portes fin février 1992, d'ores et déjà une collaboration étroite avec:

le Service National de la Jeunesse,
l'Administration Communale de la Ville de Wiltz,
le Lycée Technique du Nord,
les Centres Régionaux d'Information pour Jeunes,
Action Locale pour Jeunes,
les mouvements de Jeunesse de Wiltz,

permettra au Centre d'Information et d'Animation pour Jeunes de poursuivre son objectif prioritaire qui est la recherche des moyens, permettant aux jeunes de devenir des citoyens actifs, critiques et responsables, acteurs d'un mieux-être, tant personnel que social.

Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes, Echternach,

L'ouverture officielle du centre a eu lieu le 16.10.1991.

Les heures d'ouverture:

lundi : 12-14
mardi: 14-20
mercredi: 12-14
samedi: 09-12

Jusqu'à la fin de l'année quelque 250 visiteurs sont passés par le centre.

Activités:

07.12.91: émission RTL 92.5
12.11.91: présentation du programme Jeunesse pour l'Europe
16.11.91: Bastelnomëtteg
Vente carte-jeune
bulletin du CIJ 11: Modellbau
assemblées constitutives; réunions du conseil d'administration; réunions réseau
CIJ; formation Wilytec etc.

ANIMATION REGIONALE "EST":

Activités:

stage de ski à Deux-Alpes/France (30.03.-07.04.91)
stage de ski alpin à Ischgl/Autriche (28.12.91-05.01.92)
stages de surf à Echternach (2 après-midi: 28 participants)
Eurodyssée à Ciney/Belgique regroupant 200 jeunes des 12 pays de la C.E. avec
visite retour des Cinaciens (2 x 7 jours): 20 participants à Echternach
collaboration aux 2 rallyes du LCE (fin 2e trimestre 1990/91): en tout env. 400
participants
après-midis de photographie
stage plein air.

Animation régionale Grevenmacher

Activités en 1991:

Information programme S.N.J. (affiches, classes, info-stand SNJ-CIJ, porte ouverte)

Week-end céramique-modelage à Grevenmacher

Promenades "nature"

Visites (bateau anti-drogues, jardin des papillons)

Evaluation échanges jeunes 1991

Programme "vivre sans drogues" (matériel, séances, petits groupes)

Rencontres "sech kenneléiren- sech an di aner akzeptéiren"

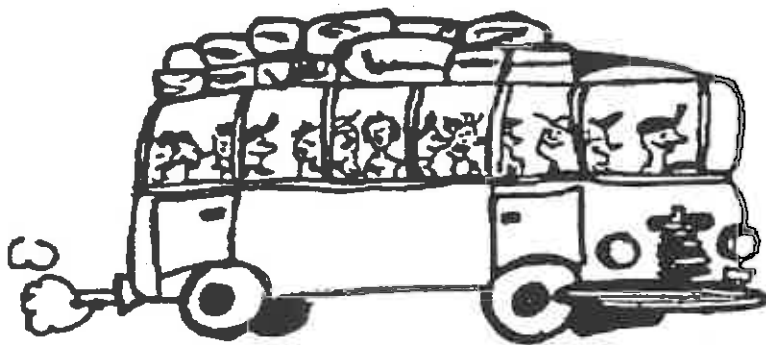
Programme "anti-racisme"

Après-midi "modelage"

Création d'un C.I.J. (visite objets, réunions, recherche collaborateurs, contact personnes/a.s.b.l., élaboration programme d'activités avec éducateurs et ALJ, visite maisons de jeunes et CIJ, correspondance...)

différentes réunions

divers (p.ex. petits groupes "comment jouer un sketch" etc.)



2. ANIMATION SECTORIELLE

L'animation sectorielle du SNJ est assurée en grande partie par des enseignants attachés au SNJ.

Comme ces activités sont reprises au chapitre bilan des activités nous nous limitons ici à une brève énumération:

vidéo-stages pour débutants à l'Athénée,
vidéo-stage au Marienthal,
stages de voile en Atlantique,
stages de plongée,
ski-nautique,
semaine de plein air,
semaine écologique sur péniche,
parachutisme,
croisière côtière au littoral français,
danses folkloriques,
stage survival,
initiation au canoë et kayak au Lycée Hubert Clement, descentes en canoë et kayak sur la Sûre,
stages d'expression corporelle



semaines de musique etc.



Les trois secteurs qui suivent seront décrits plus en détail

- L'ANIMATION THEATRALE

Activités théâtrales: rapport d'activité pour 1991

- 1) Cinq conférences d'introduction au Théâtre des Capucins dans le cadre des abonnements-jeunes
- 2) Vingt-six séances d'animation théâtrale dans les lycées du pays à raison de deux heures par séances, autour des pièces suivantes: Goldoni: Krach in Chioggia, Beckett: En attendant Goddot, Beaumarchais: Le Barbier de Séville
- 3) Production d'Antigone d'Anouilh avec huit représentations au Théâtre des Capucins
- 4) Projet d'étude interdisciplinaire autour d'Antigone, au Marienthal, avec la participation de cinq classes de cinq différents Lycées: LGL, AL, LMR, LRS, LCD. Durée: six jours, du 15 au 20 avril.
- 5) Le Bateau ivre: stage voile et théâtre aux Pays-Bas avec la participation de 15 élèves: du 28 avril au 3 mai.
- 6) Stage sur la pratique du conte, le dimanche, 10 mars de 15 à 22 heures, au Théâtre des Capucins.

- LE PROGRAMME D'ACTION RELATIF AU TIERS MONDE

Les principaux champs d'actions de l'année passée ont été la préparation du festival des jeunes, où le responsable du secteur tiers-monde du SNJ assurait la coordination des activités des ONG à ce festival, et surtout diverses manifestations autour du problème de la désertification en Afrique subsaharienne. Ensemble avec le centre écologique de Hollenfels, avec Frères des Hommes et Ecole sans Frontières de Wiltz, furent organisés:

- un weekend à Hollenfels autour du thème de l'eau chez nous et en Afrique, weekend auquel participaient dans le cadre d'un échange scolaire également plusieurs enseignants et élèves du Burkina Faso.
- une journée de formation pour enseignants du postprimaire luxembourgeois sur les causes de la désertification et la lutte entreprise pour la combattre. A ce stage, organisé au Lycée A. Heck à Diekirch, participaient une vingtaine de professeurs, surtout de géographie. Après le stage, un montage de diapos avec notes explicatives sur ce problème a été préparé et mis à la disposition des participants intéressés.
- Au même mois de mai 91 eut lieu un weekend de formation pour animateurs de groupes tiers-monde, auquel participaient une douzaine d'enseignants et membres d'ONG de développement.

Début juin, comme les années précédentes, un auteur allemand - cette année c'était Hans-Martin Grosse-Oetringhaus - est venu à Luxembourg discuter avec des classes au LHCE, LTAM, LGL et du LCD du problème du travail des enfants sur la base de ses livres "Wenn Leila Wasser holt" et "Unter den Füßen die Glut" que les élèves avaient lus et préparés auparavant avec leurs professeurs.



Au printemps la Commission des Communautés Européennes a invité - via le SNJ - des groupes de jeunes à profiter des possibilités de financement de projets d'éducation au développement. Ainsi trois organisations luxembourgeoises ont reçu des subsides pour plus de 400.000 francs pour de tels programmes de sensibilisation auprès des jeunes.

Finalement, le responsable de ce secteur a aidé le groupe de scouts du Cents à mettre sur pied un programme d'échange avec une école secondaire de Panchgani en Inde. Et à différentes reprises il a eu l'occasion de parler du tiers-monde dans des classes du primaire et secondaire.

-LA DIMENSION EUROPEENNE DANS LES ECOLES

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise des Communautés Européennes et en marge de la réunion des ministres de l'Education a été organisée une rencontre interscolaire entre onze lycées luxembourgeois et le même nombre de lycées des pays partenaires de la Communauté Européenne.

Le but de la rencontre était de permettre à de jeunes lycéens d'établir eux-mêmes une "charte" définissant les objectifs et décrivant le déroulement d'échanges scolaires au niveau de l'Europe des Douze.

La rencontre était organisée sur le modèle de "l'atelier". Chaque lycée luxembourgeois et chacun des onze lycées partenaires a assisté avec cinq élèves âgés entre seize et dix-huit ans qui ont été répartis sur les différents groupes de travail.

Un programme social a complété le déroulement de la rencontre. Ainsi le dimanche 2 juin, tous les participants ont fait ensemble une randonnée dans les Ardennes. Dans chacune des vingt-deux délégations un élève a su jouer d'un instrument de musique ce qui a permis d'organiser un concert Rock dans la soirée du 4 juin. Ces jeunes ont préparé leur concert en collaboration avec le Conservatoire de Luxembourg.

Les élèves étrangers ont été logés dans les familles luxembourgeoises. Les langues véhiculaires étaient l'allemand, l'anglais et le français.

Pendant les séances de travail des 3 et 4 juin, la Charte a été élaborée.

Les rapports des différents groupes de travail ont été présentés et discutés dans les assemblées plénières.

Toutes les réunions ont eu lieu au Bâtiment Jean-Monnet au Centre européen de Kirchberg. Une réunion commune avec les douze Ministres de l'Education a eu lieu.

Les résultats des travaux pourront servir de base à l'établissement d'un programme communautaire en matière d'échanges scolaires.

La Charte a été introduite par un préambule, exposé d'intention, rédigé par un comité de rédaction composé de lycéens luxembourgeois. Un groupe international a rédigé un bulletin d'information et a entretenu les relations avec la presse écrite et parlée.

Le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse ont assumé la coordination de cette activité.

Egalement dans le cadre de la présidence luxembourgeoise des Communautés Européennes une deuxième activité, dénommée "le Luxembourg dans l'Europe, l'Europe au Luxembourg" a été organisée ensemble avec le bureau de Luxembourg de la Communauté.

Cette activité comprenait des visites guidées en bus (en langue française) du Centre Européen de Luxembourg-Kirchberg, suivies d'un exposé illustré sur les institutions de la Communauté et de discussions.

Elle était prévue pour les classes de 3e et de 2e des lycées d'enseignement général et pour les classes de 11e et de 12e des lycées d'enseignement technique.

Aux 610 élèves qui ont participé une documentation a été distribuée.

V LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES



D'importants travaux de modernisation ont été entrepris dans tous les Centres du SNJ.

Au centre de Hollenfels, l'administration des Bâtiments Publics a achevé le finissage de la cave: installation du matériel hygiénique, carrelage, nouvelle canalisation .

Par le Service des Sites et Monuments: début de restauration de la façade et de la tour ronde.

Des pourparlers sont en cours pour acquérir la ferme de Marienthal pour les besoins de ce Centre.

Au Centre d'Erpeldange une aire de vaisselle a été aménagée avec réchaud électrique de 200 l et toit.

Les activités de Centre de Lultzhausen avaient été transférées au lac d'Echternach à cause des travaux de réparation au mur du barrage.

Au Centre d'Eisenborn l'amélioration des installations sanitaires s'est faite, ainsi que la réparation de la toiture. Actuellement l'entrée est en train d'être aménagée.

Les travaux d'entretien et de restauration se sont poursuivis au château de Schoenfels.
Au centre de Weicherdange l'escalier d'accès extérieur a été achevé.

En ce qui concerne le Parc de Hosingen, le conseil d'administration a commencé à fonctionner. Une des premières priorités est d'établir le projet de construction.

Au château de Munzbach, le Centre d'échanges internationaux et de formation européenne a organisé de nombreuses rencontres.

LES CENTRES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

- * Centre de Marienthal :
Animation pédagogique pour classes de tous les ordres d'enseignement, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations
- * Centre de Erpeldange:
Terrain de camping aménagé pour groupes de jeunes, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations
- * Centre de Weicherdange:
Centre de réunion pour les associations de jeunesse du nord, Terrain de camping aménagé pour groupes de jeunes, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations (en cours de restauration)

Le SNJ participe au fonctionnement et à la gérance de plusieurs autres centres:

**** Par des conventions avec la Centrale des Auberges de Jeunesse du Luxembourg :**

- * Centre d'Eisenborn:
Centre de formation pour la formation des animateurs de jeunesse et des responsables d'organisations de jeunesse, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations
- * Centre de Larochette:
Centre d'accueil international pour groupes de jeunes et associations, auberge de jeunesse et centre résidentiel pouvant aussi accueillir des familles
- * Centre d'écologie et de la jeunesse Hollenfels :
Classes nature pour tous les ordres d'enseignement, rucher d'initiation, formation guide-nature, éducation à l'environnement dans des activités de loisirs, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations

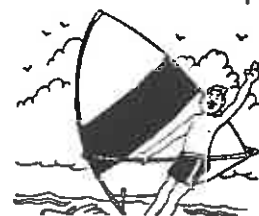


**** par une convention avec l'Institut d'Europe**

- * Centre de Munsbach:
Centre d'échanges internationaux, centre résidentiel pour l'accueil de groupes étrangers participant soit à des programmes d'activités pédagogiques proposés par le centre soit à des rencontres et échanges internationaux

**** par un accord avec le ministère des sports**

- * Centre de Lultzhausen:
Centre de plein-air et d'initiation aux sports nautiques, centre résidentiel en collaboration avec l'auberge de jeunesse



CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE HOLLENFELS

Le centre de Hollenfels fut créé le 20 janvier 1975 par une convention entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'Intérieur, la Centrale des Auberges de Jeunesse et la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et l'Environnement " NATURA ", dans le but d'y organiser toutes activités de formation, d'éducation et d'initiation à la nature.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés à temps partiel par le Ministre de l'Éducation Nationale :



- 5 professeurs de biologie avec un total de 32 leçons hebdomadaires de transfert de tâche
- trois instituteurs détachés pour un quart de leur tâche au Centre
- un géologue, employé du Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de la réception et de l'animation des groupes, et pour faire les travaux d'entretien du matériel didactique.

Résumé des activités des enseignants du Centre de Hollenfels :

- organisation de " classes vertes " pour des classes de l'enseignement primaire
- encadrement pédagogique des stages d'initiation à la nature d'une journée pour des classes du primaire
- réalisation de stages d'écologie pratique pour les différentes classes de l'enseignement postprimaire
- animation de stages d'écologie pratique pour jeunes gens et adultes qui se déroulent en dehors du cadre scolaire : p.ex. la formation de " guides- nature "
- élaboration et diffusion de matériel didactique du domaine de l'éducation relative à l'environnement (expositions, dossiers pédagogiques...)
- installation et exploitation pédagogique d'une exposition permanente au donjon (" Visitor Center "
- réalisation d'un Centre de documentation contenant la littérature spécialisée en matière d'écologie, d'étude de la nature et du milieu local et d'éducation relative à l'environnement
- collaboration avec d'autres institutions actives dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement comme l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques, les instituteurs de l'Ecole en Forêt d'Esch/Alzette et de l'Ecole Nature de Lasauvage, le Musée d'Histoire Naturelle, le Panda- Club a.s.b.l.

Activités éducatives pendant 1991

I. Classes de l'enseignement primaire

Les enseignants du Centre d' Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux centres de Hollenfels et du Marienthal.

Pendant une ou deux demi-journées les élèves apprennent à connaître différents milieux de vie. Ainsi 27 classes séjournant à Hollenfels et 33 classes séjournant au Marienthal ont suivi 94 stages se répartissant comme suit :

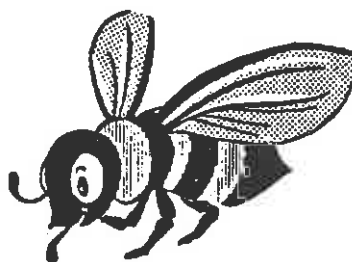
- biologie des abeilles et apiculture: 48 stages
- la vie dans l'étang: 31 stages
- la forêt: 6 stages
- la haie et ses fonctions: 5 stages
- la géologie du Luxembourg: 4 stages

Le total remonte à 94 stages pour 60 classes différentes avec environ 1020 élèves.

Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont confrontés directement avec les phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

Les enseignants du Centre d'Ecologie offrent également des séjours d'une journée. Ainsi 142 classes avec environ 2300 élèves ont suivi 142 stages se répartissant comme suit :

- la vie des abeilles: 53 classes
- l' étang: 60 classes
- la haie en automne: 24 classes
- le jardin biologique: 4 classes
- la vie dans le sol: 1 classe.



En résumé les enseignants du Centre ont pris en charge 202 classes avec un total d'environ 3320 élèves pendant 236 stages d' une demi-journée.

II. Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

Pour ces classes les enseignants proposent un enseignement basé sur la découverte de la région de Hollenfels, essentiellement rurale et forestière. La méthode pédagogique utilisée pour la plupart des stages consiste:

1. à parcourir le terrain, les élèves étant dirigés dans les différentes tâches d'observation par un des enseignants et par le professeur qui accompagne la classe;
2. ces sorties sont suivies de travaux pratiques destinés à expliciter certaines observations;
3. les synthèses finales prennent en considération tous les aspects des activités de terrain et de laboratoire.

Il s'agit donc, soit d'illustrer concrètement les enseignements scientifiques dispensés dans les écoles, soit d'apporter un complément au programme scolaire.

Les enseignants essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement.

28 classes de 3^{me} de la section C (sciences naturelles) de l'enseignement secondaire ont fait un stage d'écologie pratique à Hollenfels conformément au programme d'études de biologie de ces classes.

Les sujets d'écologie pratique ont aussi été traités avec 11 classes de la 10^{me} ST paramédicale de l'enseignement technique.

27 autres classes de l'enseignement postprimaire et de l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques ont profité de l'offre des enseignants pour étudier pendant une journée au moins les interrelations dans les milieux naturels.

5 stages d'écologie pratique ont été organisés pour des classes de l'enseignement postprimaire et supérieur en provenance de l'étranger, de la Belgique notamment.



A ces 71 classes de l'enseignement postprimaire (environ 1100 élèves) les sujets suivants sont offerts:

- l'écosystème forêt, les différents types de forêts, les symptômes du dépérissement de nos forêts
- l'écosystème eau, comparaison eau courante et eau stagnante, classification dans le système des saprobies et/ou détermination de l'indice biotique
- biologie et écologie des poissons, étude écologique d'un rivage
- initiation à la géologie du Grand-Duché
- comparaison des principes de l'économie et de l'écologie avec des exemples à découvrir dans la nature
- biologie des abeilles et apiculture
- l'écologie de la vie quotidienne (économie d'énergie, recyclage et réduction des déchets, alimentation saine et écologique, cosmétique naturelle)
- le cycle de l'eau

Au cours de ces stages, les intéressés ont la possibilité d'assumer un rôle actif dans les processus d'apprentissage; les apprenants sont ainsi conduits à adopter telle ou telle attitude à la suite d'expériences et de réflexions personnelles et non en fonction de conclusions découlant d'un exposé théorique.

Les enseignants essaient de mettre l'accent sur une élucidation des valeurs et sur les attitudes de type instrumental (réflexion critique, résolution de problèmes ...) et l'approche des sujets est toujours d'inspiration pluridisciplinaire.

Les stages d'écologie ne se déroulent pas tous au Centre de Hollenfels; les enseignants organisent aussi les sorties suivantes:

- l'écologie des minières à Esch-Alzette et à Pétange
- l'écosystème "Bambesch"
- excursion géologique en bus

III. Conférences , projets éducatifs

PROJET D'ECHANGE AVEC ELEVES ET ENSEIGNANTS DU BURKINA-FASO

Un enseignant s'est engagé dans ce projet qui se fait entre un groupe d'élèves du Lycée Technique du Nord avec une enseignante de ce Lycée en étroite collaboration avec l'association " Frères des Hommes ". Le sujet principal qui préoccupe les habitants du Burkina-Faso avec lesquels se font les échanges , est la désertification de leur pays et c'est pour la collaboration sur les plans scientifiques et pédagogiques que l'aide du Centre de Hollenfels a été sollicitée.

Dans le cadre de ce projet l'enseignant du Centre a accompagné les élèves du Lycée au Burkina pendant le congé de Noël 1990 et ce voyage a permis la préparation d'un stage pour jeunes et d'un séminaire pour enseignants de géographie et d'écologie qui se sont déroulés au printemps 91.

Une série de diapositives avec commentaires a été réalisée et distribuée aux enseignants intéressés.

EXPOSITION SUR LES FORETS TROPICALES

Pour le 500e anniversaire de la découverte du continent américain par Christophe Colomb, les associations d'aide au TIERS MONDE et les associations pour la protection de l'Environnement ont mis au point une exposition sur les fonctions écologiques globales des grandes forêts tropicales. Un enseignant du Centre a élaboré les fiches de travail permettant de mieux exploiter cette exposition avec des groupes scolaires.

ÉCOLE FORESTIERE

Deux excursions géologiques ont été organisées pour les élèves de l'école forestière de Beringen/Mersch. Ces excursions leur ont permis de connaître les principales formations géologiques de notre pays.

LYCEE TECHNIQUE AGRICOLE ETTTELBRUCK

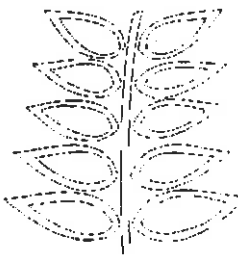
Une douzaine d'enseignants du L.T.A.E. ont reçu pendant quatre après-midis une initiation à la géologie du Luxembourg. Au programme figuraient:

- minéraux et roches
 - fossiles
 - stratigraphie et évolution du territoire luxembourgeois
 - plis et failles
 - excursion dans l'Oesling

IV. Education des jeunes et des adultes en dehors du cadre scolaire

A. FORMATION DE "GUIDES- NATURE"

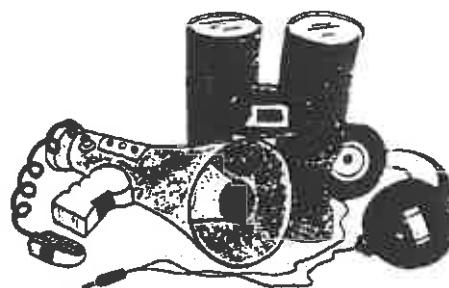
A l'exemple des autres pays du Benelux, le groupe mésologique interministériel dispense une formation d'adultes qui se destinent à l'animation de groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.



Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...) offertes dans le cadre de cette formation .

L'animateur et les enseignants du Centre de Hollenfels ont organisé et coordonné l'ensemble de ces activités et ont assuré eux-mêmes le bon déroulement des cours, stages et excursions suivants:

- 8 mars 91: réunion d'information à Luxembourg
- 16 et 17 mars: minéraux, roches et fossiles du Grand-Duché de Luxembourg
- 5 mai: ornithologie; phytosociologie et bioindicateurs
- 12 mai: initiation aux principes de l'écologie I
- 2 juin: excursion géologique et écologique dans le Nord du pays ("Grengen Zuch")
- 9 juin: initiation aux principes de l'écologie II
- 16 juin: l'agriculture biologique
- 30 juin: excursion dans l'Est du pays
- 7 juillet: exposés; la vie des abeilles
- 22 septembre: excursion dans le Sud du pays
- 29 septembre: écosystème "eau"
- 13 octobre: excursion dans les vallées de la Sûre et de la Schlinder ("Jugendzuch")
- 20 octobre: techniques d'observation; dessins d'après nature



B. PANDA-CLUB A.S.B.L.

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant les temps de loisirs. Une partie des activités a eu lieu à Hollenfels sous la direction de l'animateur du Centre :

- 3 avril: "Mir schaffen am Gaart"
- 24 avril: "D'Liewe vun de Beien"
- 4 juin: "Besuch op der Raiterlee"
- 17 juillet: "En Tour duerch d'Himmelbaach"
- 7 août: "Duerch den Dall vun der Schlänner"
- 1 octobre: "Iwwer d'Hecken an hir Bewunner"
- 8 octobre: id.
- 7 novembre: "Wéi bestëmmt een d'Blieder vun de Beem?"
- 19 décembre: "Mir bastelen Krëschtdekoratiounen mat Naturmaterialien"

C. GROUPE MESOLOGIQUE

Quatre rallyes - nature organisés en 1991 à Hollenfels, Hosingen, Remich et Bettembourg, permettent chaque fois à une douzaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les enseignants de Hollenfels participent dans la mesure du possible à l'animation et à l'organisation de ces rallyes.

D. "KNAX-CLUB, S-CLUB"

L'animateur du Centre a participé à une semaine de découverte de la Bourgogne en péniche, organisée par le S-Club de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État.

Deux membres de l'équipe du Centre ont également accompagné une soixantaine d'enfants du "KNAX-Club" de la B.C.E.E. pour visiter les grottes de Han-sur-Lesse.

E. GROUPES DE JEUNES GENS ET D'ADULTES

ANIMES PAR LES ENSEIGNANTS DU CENTRE; VISITES GUIDEES.

Une porte-ouverte pour les associations des parents d'élèves a eu lieu le 15 septembre 1991.

Cinq visites-guidées du donjon médiéval ont été organisées pendant la saison touristique pour le grand public, ceci avec l'aide de plusieurs guides-nature.

Plusieurs organisations et groupes ont fait des visites de courte durée du Centre entre autres les groupes d'échanges du Service National de la Jeunesse.

F. AUTRES GROUPES QUI ONT SEJOURNE AU CENTRE

POUR DES ACTIVITES DE FORMATION ET D'EDUCATION.

- Mouvement écologique, Esch-sur-Alzette
- Stage SNJ: pantomime
- UGDA: école de musique (12.2-15.2.1991)
- École de l'État pour Paramédicaux
- Scouts et Guides, Mersch
- "Jugendkommissioun, Miersch"
- Activités TIERS MONDE: Burkina-Faso
- LG/LS: Ranger/Rover
- SNJ: réunion des collaborateurs
- UGDA: école de musique (21.5-25.5.1991)
- Mouvement écologique
- Centre de Pastorale Familiale
- Interessen- a Spuerveräin Hemecht, Huelmes
- Stage SNJ-MUSEP: "Semaine de musique"



- C.E.T.: "Theater mat Kanner"
- SNJ: "Champignon'stour"
- UGDA: école de musique (28.10-31.10.1991)
- École de l'État pour Paramédicaux (8.11.1991)
- id. (15.11.1991)
- Stage SNJ: Introduction à la danse classique indienne
- Stage SNJ: Expression corporelle et théâtrale
- SNJ: "Niklosweekend"
- J.E.C. Luxembourg (19.12-21.12.1991)
- Panda-club: réunion des responsables
- Les Lions Bleus, Bonnevoie

Il faut mettre en évidence le stage du SNJ intitulé "Musekswoch fir Kanner" qui permet à de nombreux enfants (40) de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique, ainsi que les trois stages de musique pour jeunes, organisés par l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA).

L'accueil et l'hébergement d'un si grand nombre de jeunes gens et d'adultes n'est possible que grâce au dévouement du personnel du Centre et de l'Auberge de Jeunesse qui pendant la bonne saison ne connaît ni dimanche libre, ni jour férié ou jour de congé.

V. Expositions, Publications, Documentation

A. EXPOSITIONS ITINERANTES A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE.

Une exposition de 27 panneaux intitulée "Ekologesch Denken" a été élaborée par les enseignants du Centre de Hollenfels et mis à la disposition des différents établissements postprimaires pour l'exploitation pédagogique.

Une série de fiches de travail pour élèves approfondissant le sujet de l'exposition est à la disposition des enseignants.

Une deuxième exposition, réalisée par les enseignants du Centre, présente les lichens comme bioindicateurs de la pollution atmosphérique, et les résultats d'un projet pédagogique qui s'est déroulé dans quinze lycées de notre pays en 84 et 85. Un dossier pédagogique explique les principales méthodes et résultats de ce projet.

B. DOCUMENTATION

La bibliothèque du Centre s'adresse surtout aux enseignants de l'enseignement postprimaire et comprend des livres de détermination (zoologie, botanique, géologie), des livres pédagogiques et didactiques relatifs à l'éducation environnementale, des livres d'écologie pratique (jardinage, cuisine écologique, économie d'énergie ...) et d'écologie scientifique.

Ces livres ainsi que les nombreuses fiches de travail élaborées par les enseignants du Centre sont à la disposition de tous les collègues intéressés.

Une armoire avec des centaines de diapositives permettant d'illustrer les divers sujets écologiques a été aménagée par les enseignants du Centre qui ont photographié eux-mêmes la plupart de ces images.

C. "VISITOR CENTER HOLLENFELS"

Les enseignants et l'animateur du Centre ont continué la réalisation d'une exposition permanente qui est installée dans le donjon du château et qui informe sur le patrimoine naturel, historique et culturel de la vallée de l'Eisch. La mise en évidence des valeurs écologiques de la région est l'objet primordial. L'exposition s'adresse d'abord aux classes et aux groupes séjournant au Centre et puis au grand public pour lequel des visites sont organisées pendant la saison touristique.

Des fiches de travail pour élèves et des projections de diapositives permettent une exploitation optimale de cette exposition.

L'inauguration officielle de l'exposition sur le patrimoine architectural et historique des vallées de l'Eisch et de la Mamer a eu lieu le 19 avril 1991.

VI. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Le rucher de démonstration avec la salle de travail adjacente situé dans le parc de Hollenfels présente un grand attrait pour les classes scolaires.

De nombreuses classes primaires, sans parler des autres groupes scolaires et de loisirs, ont visité le rucher en 91 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher, avec la collaboration du personnel du Centre pénitentiaire.

Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration de la Fédération des Apiculteurs et du Service National de la Jeunesse.

VII. Perspectives pour 1992

Il faut s'attendre à ce que le nombre des classes scolaires qui veulent séjourner au Centre ou y faire un stage d'une journée ne va pas décroître

Le Service National de la Jeunesse organisera comme les années précédentes une partie de ses stages de weekend et de ses activités de vacances au château de Hollenfels.

Le Centre offre à de très nombreux enfants, jeunes gens et adultes, une occasion unique pour apprendre à apprécier et à protéger l'environnement naturel et historique et, pendant les séjours prolongés (classes vertes, camps nature, week-ends ...), d'acquérir un esprit de camaraderie au cours d'activités concrètes dans l'intérêt de la protection de l'environnement.

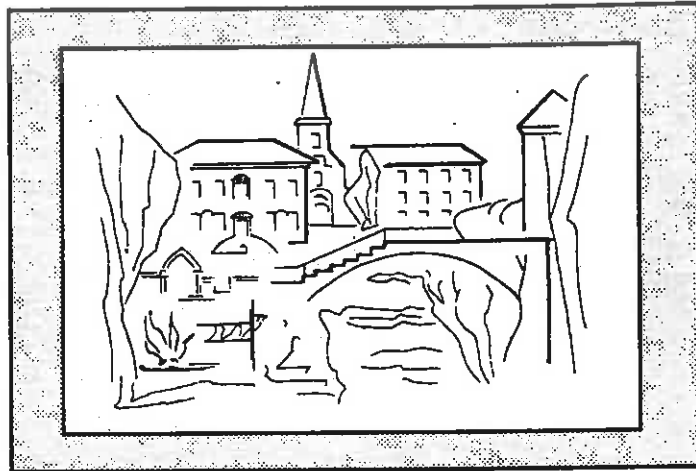
L'animateur et les enseignants du Centre assureront aussi des activités de formation et d'animation pendant les temps de loisirs p.ex. au cours de la formation des guides-nature qui se déroule le weekend, et au cours d'activités du "Panda-Club".

La coordination de la formation "guide-nature" sera faite par l'animateur et l'administrateur du Centre. Un séminaire ayant pour sujet la revitalisation des cours d'eaux et s'adressant surtout aux étudiants de l'IST aura lieu en mars et avril 1992. Ceci s'intègre dans le cadre d'une collaboration plus étroite avec l'IST.

La troisième partie du "Visitor Center" sur l'écosystème "eau" sera installée au début de l'année 1992.

2) CENTRE DE MARIENTHAL

Animation 1991



L'animation pédagogique est proposée par un instituteur détaché et s'adresse à des classes scolaires de tout niveau. Néanmoins, la plus grande partie des classes séjournant au Centre pour une durée d'une journée ou d'une semaine appartient au niveau primaire. Dans toutes les activités, c'est le rôle actif des jeunes qui leur facilite l'apprentissage de phénomènes inconnus ou de techniques nouvelles.

Activités proposées:

*** Vidéo**

Les jeunes apprennent à transposer une histoire ou un texte dans un scénario de film. Ce sont eux qui construisent les décors, participent à la mise en scène en jouant les différents rôles.

*** Spéléo**

Les enfants visitent les grottes des "Mamerléen". En dehors du goût de l'aventure dans la nature, ils apprennent les détails historiques et peuvent se rendre compte de l'utilité de la protection de la nature (des grottes et des chauves-souris dans ce cas précis).

*** Histoire**

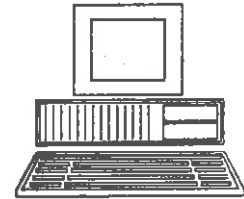
Cette sortie laisse découvrir aux enfants le "Reiterfiels", rocher connu pour ses vieilles légendes et les vestiges de nos ancêtres de cette région.

*** Eveil aux sciences**

Par des expériences faciles mais souvent spectaculaires, les classes sont amenées à réfléchir sur les principes de la physique et des lois naturelles en général.

*** Ordinateur/ Messagerie électronique**

En connectant un ordinateur sur un autre PC situé quelque part dans le pays (p ex: la messagerie électronique du Wilytec au Lycée technique de Wiltz ou le Videotex), les enfants peuvent voir des utilisations d'un ordinateur peu ou mal connues.



*** Rallye**

Un rallye autour du Centre Marienthal renforce le travail d'équipe et leur apprend des détails historiques du Centre pendant le jeu.

*** Plantes**

Une sortie botanique révèle aux enfants les propriétés et les anciennes recettes des plantes de la région

Classes ayant profité de l'animation proposée:

50 classes

822 élèves

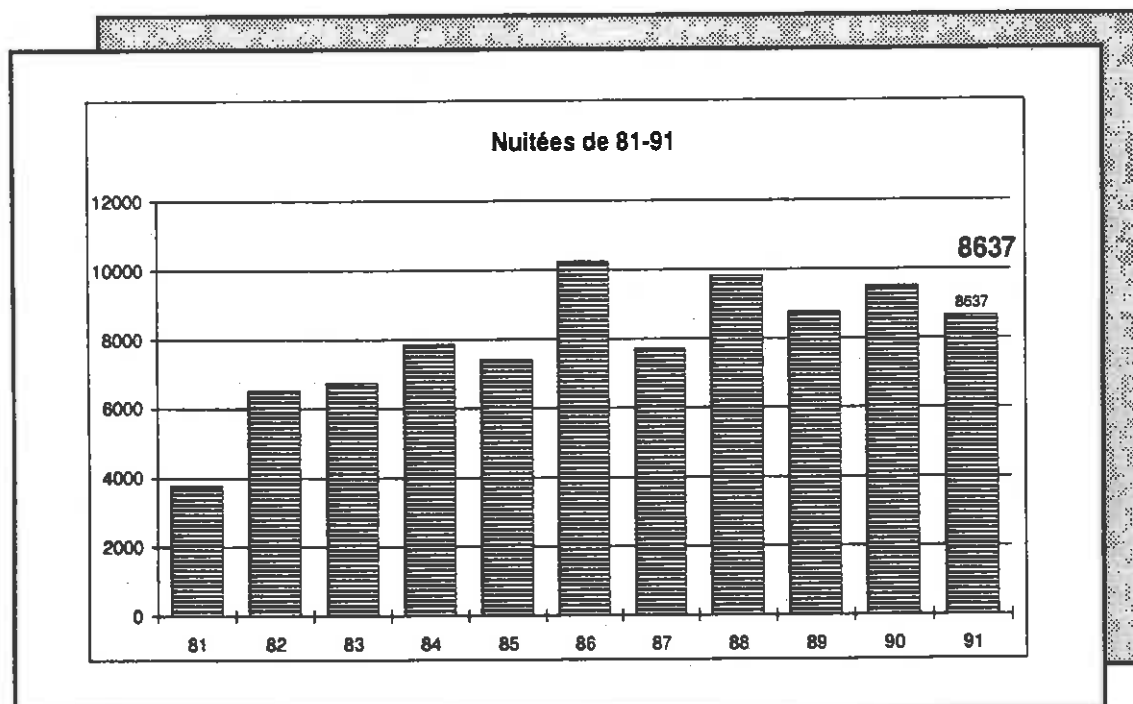
Activités:

Spéléo:	29 classes
Vidéo:	7
Sciences:	7
Rallye:	6
Histoire:	5
Plantes:	4
Ordinateur:	4

Occupation du Centre en 1991

Le Centre est ouvert à tous les groupes scolaires ou non-scolaires.

Total des nuitées en 1991:	8637
Nombre de personnes ayant visitées le Centre pour une ou plusieurs journées:	3339
Répartition des visiteurs:	
Classes primaires:	1004
Classes post-primaires:	146
Autres groupes:	2189



3) CENTRE DE LULTZHAUSEN

Centre nautique et de plein air Lultzhausen

A cause des travaux d'aménagement au barrage de la Haute Sûre, les animateurs de la base nautique de Lultzhausen avaient transféré leurs activités au lac d'Echternach. Ils pouvaient compter sur la collaboration du club de voile local et des services communaux pour y installer une infrastructure de base.

Les animateurs proposaient des après-midi de voile ou planche à voile, des journées entières de kayak ou du cyclotourisme. Néanmoins, il a été impossible d'organiser des activités nautiques pendant le weekend pour des raisons de sécurité et de surveillance.

D'autres stages d'une semaine entière ont été réalisés à l'étranger pour permettre aux jeunes sportifs luxembourgeois de pratiquer la voile en mer ou bien le surf par vent fort.

Plus de 650 jeunes profitaient de l'offre existante jusqu'au moment où le Ministre de la Santé a déconseillé toute activité nautique au lac d'Echternach.

L'équipe des enseignants s'occupait des activités suivantes:

- 1) Organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignant secondaire ou technique.
- 2) Encadrement pédagogique des stages de voile, planche à voile, kayak ou cyclotourisme d'une demi-journée, d'une journée entière ou d'une semaine.
- 3) Organisation et animation de stages nautiques pour jeunes gens et adultes se déroulant en dehors du cadre scolaire.

66 unités d'enseignement

2 stages d'une semaine à l'étranger 38

2 semaines de plein air (LMRL, Athénée) 46

15 après-midi 410

8 journées entières 205

total 699

Espérons que les travaux d'aménagement de la nouvelle base nautique seront achevés prochainement à Lultzhausen, de sorte que toute activité nautique pourra reprendre à partir du mois de mai 1992.



4) CENTRE DE WEICHERDANGE

L'événement majeur en 1991 était la construction d'un escalier extérieur qui rendait le centre vraiment opérationnel.

Il a surtout été utilisé par des groupes scouts de Diekirch, qui y ont tenu leur camp d'été, de Clervaux, de Mersch avec un camp d'hiver, et de Wincrange.

Il a aussi servi de base à l'épreuve cycliste "Randonnée des Ardennes".

Le centre a abrité au total 123 visiteurs qui ont totalisé 367 nuitées dont une grande partie sont dues au camping.

5) CENTRE DE ERPELDANGE

Différents travaux d'aménagement ont pu être effectués au centre:

- Revêtement "Lino" du sol dans les trois chambres à coucher et dans la grande salle;
- Aménagement d'une aire de vaisselle avec réchaud électrique de 200 l et toit.

Fréquentation:

Le SNJ a tenu 5 activités, à savoir:

- deux camps d'été
- un stage de bricolage.
- un stage de peinture sur soie

Ont participé:

215 jeunes totalisant 1.835 nuitées.

- 21 autres groupes organisés y ont séjourné, totalisant 610 visiteurs avec 1.424 nuitées. Certains groupes importants, notamment à objet scout, ont séjourné sur le camp. En tout nous comptons donc 825 visiteurs et 3259 nuitées.

6) CENTRE DE FORMATION D'EISENBORN

Fréquentation:

18 groupes, dont 8 groupes de formation ont fréquenté le centre. De ces groupes, un groupe avait un objet social, 5 groupes un objet culturel et 2 groupes suivaient la formation d'animateur de loisir proposée par le SNJ.

49 Stages "Op der Sich no Aarbecht" ont eu lieu en collaboration entre le SNJ, l'Action locale pour Jeunes et l'Administration de l'Emploi. 523 Jeunes ont participé à ces stages.

Le nombre total ayant utilisé le centre, les participants aux stages "Op der Sich no Aarbecht" inclus, est de 994. Le nombre des nuitées est de 1961.

Aménagement et Entretien

Les travaux suivants ont été effectués:

- nouvelle couverture de tous les toits
- isolation des balcons
- aménagement des alentours, notamment de l'entrée- nouvelle porte d'entrée- pose d'une moquette dans l'ancienne chapelle
- aménagement des installations sanitaires (douches pour groupes au 1er et 2e niveau, toilettes)

En plus, une partie du mobilier, nécessaire au bon fonctionnement du centre, a été acheté.

7) CENTRE DE HOSINGEN

Le conseil d'administration du "Parc Hosingen" s'est occupé avant tout du programme de construction. Les besoins jeunesse comprennent:

- Pour l'hébergement, une auberge de jeunesse, 7 cabanes en bois, un camp des jeunes avec des blocs sanitaire et cuisine.
- Pour l'animation, 2 salles de classe, 1 salle de travaux pratiques, 1 salle de réunion et un atelier.

L'actuel centre est utilisé avant tout par les associations de la région.

Les activités suivantes ont été organisées en 1991:

- 7.2.91 Tennis Club Hosingen, Bal
- 22.3.91 Tennis Club Hosingen, Assemblée générale
- 24.3.91 Fanfare Caecilia Housen, Concert
- 1.4.91 F.C.A.S. Hosingen, Rallye pédestre
- 5.4.91-5.5.91 Réseau luxembourgeois des amateurs d'ondes courtes, stage SNJ
- 5.5.91 Groupements des Sylviculteurs, Assemblée Générale
- 9.5.91 Paroisse de Hosingen, Porfest
- 18.5.91-21.5.91 Scouten, Camp
- 24.5.91-27.5.91 Jeunesse Hosingen, Bal
- 8.6.91-9.6.91 Sangerfrenn Wuelessen, Concert
- 8.6.91-9.6.91 Radio-Amateurs, Stage
- 4.7.91-8.7.91 Jeunesse Wuelessen, Beschfest
- 12.7.91-17.7.91 Scouten, Camp
- 21.7.91-24.7.91 F.C.A.S. Hosingen, Entranement
- 26.7.91-27.7.91 Jeunesse Weiler/Putscheid, Bal
- 2.8.91-21.9.91 D.T. Hosingen, Duathlon/Beschfest
- 21.8.91-21.9.91 D.T. Hosingen, Entranement
- 3.8.91-4.8.91 F.C.A.S. Hosingen
- 7.8.91-18.8.91 Culture Sports et Loisirs asbl., Camp
- 29.8.91-2.9.91 M.C. Consdorf, Rencontre Internationale
- 7.9.91-8.9.91 F.C.A.S. Hosingen, Soiree Joueurs
- 14.9.91-15.9.91 D.T. Hosingen, Reunion
- 20.10.91 D.T. Hosingen, Reunion
- 26.10.91-27.10.91 Scouten, Weekend
- 16.11.91-17.11.91 Scouten, Weekend
- 24.11.91 Fanfare Caecilia Hosingen, Concert
- 28.12.91-2.1.92 D.T. Hosingen, Bal

Le club de tennis de table de Hosingen pratique son entranement regulier au Centre les lundi, mercredi, jeudi et samedi.

Le mardi a lieu un entranement pour dames.

9) CENTRE DE MÜNSBACH

CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPEENNE

1. CONSIDERATIONS GENERALES

Le Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Il résulte de la synthèse de deux intentions:

- celle du Service National de la Jeunesse de disposer d'un Centre ainsi que d'un animateur pour organiser des rencontres internationales dans le cadre de ses propres programmes et de ceux de la Communauté Européenne tels que: Jeunesse pour l'Europe, Dimension Européenne dans les Ecoles, Arion, Initiatives Jeunes, Echanges de Jeunes Travailleurs etc.
- celle de l'Institut d'Europe d'engager un administrateur permanent pour la gestion et l'organisation des activités de formation et d'information européennes.

2. LA MISSION DU CENTRE.

Le Centre a pour mission de:

- contribuer au développement de l'Europe des citoyens, notamment au niveau des relations culturelles et sociales;
- promouvoir le rôle de la capitale de notre pays dans le contexte européen;
- sensibiliser les jeunes citoyens de l'Europe aux évolutions économiques, sociales et culturelles de notre époque, surtout pour ce qui concerne les pays de l'Est et du tiers monde;
- favoriser à cet effet les contacts internationaux.

Aussi le Centre procèdera entre autres à des échanges et rencontres multilatéraux de classes scolaires et de groupes de jeunes et participera à la formation d'animateurs socio-éducatifs (cf. art. 3 de la Convention)

3. LES LOCAUX DU CENTRE

Le Centre fonctionne dans les locaux du château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention de 20 juin 1983.

Il dispose donc du parc de 200 ares, des 6 salons et salles de conférence, des bureaux, des 27 chambres avec 58 lits, de la salle des repas et du bar-cave de ce manoir du 18e siècle et de son annexe.

Le château est situé en bordure du village de Munsbach, station de la ligne de chemin de fer Luxembourg-Trèves-Coblence et sortie de l'autoroute Luxembourg-Trèves en voie d'achèvement, à 5 minutes de l'aéroport du Findel, à 10 minutes des Institutions Européennes du plateau de Kirchberg et à 15 minutes du centre de la Capitale.

4. LA GESTION DU CENTRE

Le Centre est géré par un comité de gérance qui se compose de 5 membres

- a) deux membres délégués et nommés par le Ministre de la Jeunesse,
- b) deux membres nommés par l'Institut
- c) l'administrateur-animateur

5. LE FINANCEMENT DU CENTRE

L'Institut d'Europe Luxembourg touche de la part de l'Etat une participation annuelle aux frais d'équipement du Centre et couvrant une partie du traitement de l'administrateur.

L'Institut assure le restant et met à la disposition du Centre son personnel et son infrastructure.

Les différentes activités ont leurs propres budgets couverts d'une part par des subventions européennes ou nationales, d'autre part par des participations individuelles ou collectives des groupes qui assistent aux rencontres.

1. Type d'activités

1.1. PROGRAMME "JEUNESSE POUR L'EUROPE" DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

1.1.1. "ACTION A": RENCONTRES BI- ET MULTILATERALES DE JEUNES.

Ce sont des rencontres d'au moins une semaine, où le centre intervient pour aider les associations de jeunes à réaliser un projet commun.

2 opérations de ce type ont été réalisées en 1991

* 18.06.-24.06.91 - Séminaire européen pour jeunes défavorisés d'Allemagne, d'Irlande du Nord, d'Italie et du Luxembourg.

* 15.07.-21.07.91 - "Rencontres Européennes de Jeunes"

Séminaire de formation d'animateurs de rencontres internationales de jeunes des pays de la CE.

1.1.2. "ACTION B": VISITES D'ETUDES DE COURTE DUREE

Ces visites sont organisées en vue de permettre aux animateurs socio-éducatifs de tous les pays de la CE de prendre connaissance de la situation des jeunes dans d'autres Etats membres et d'établir des contacts permettant la réalisation d'échanges de jeunes.

Le Centre Info Jeunes et le Service National de la Jeunesse ont coopéré avec le Centre en vue de réaliser l'une de ces visites en 1991:

* 09.01.-16.01.91 - "Les Associations de Jeunes au Luxembourg"

1.2. PROGRAMME "ERASMUS" DE LA COMMISSION DE LA CE

Il s'agit de programmes de coopération entre Universités destinés à accroître la mobilité des étudiants en leur permettant de faire des études dans différents pays.

* 18.02.-24.02.91 - "Le Droit de l'Environnement dans la CE: les déchets industriels et dangereux.

* 04.03.-08.03.91 - "Le système institutionnel et juridique de la CE et la politique communautaire de l'environnement".

1.3. PROGRAMME "PETRA" DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES.

Il s'agit d'un programme de formation professionnelle et de préparation à la vie d'adulte des jeunes comprenant un réseau de projets en partenariats transnationaux et des échanges de jeunes, de formateurs et des actions communes de formation.

* 07.10.-11.10.91 et 16.10. - 19.10.91:

"EGALISATION DES CHANCES ENTRE FILLES ET GARCONS"

Projet PETRA F28/IRL15/L7 du Lycée Technique des Arts et Métiers

1.4. "L'EUROPE A L'ECOLE"

Il s'agit de séminaires pour lauréats de concours de la Journée Européenne dans les écoles.

* 28.10.-31.10.91 - "Entwicklungspolitik auf dem Prüfstand"

Preisträgerseminar der Europäischen Akademie Hessen in Zusammenarbeit mit der Europa-Union Hessen und dem Europa-Institut Luxemburg.

Ce séminaire a permis à 25 jeunes lauréats du Land de Hesse de réfléchir sur la politique de développement de la Communauté Européenne et de ses Etats membres face aux jeunes du Tiers-Monde.

1.6. GROUPEMENT EUROPEEN DES ARDENNES ET DE L'EIFEL

* 01.03.-03.03.91 - Séminaire de formation d'animateurs à Trèves.

L'Administrateur-animateur du Centre y a fait un exposé sur les Centres et les structures de la jeunesse luxembourgeoise en représentation du Service National de la Jeunesse.

1.7. DIVERS

* 05.04.1991 Réunion de travail du CENTRE INFORMATION JEUNES ayant comme sujet les "databases" des Cartes Jeunes

* 11.05.-12.05.1991 - Séminaire du Cercle de Coopération des ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES (ONG) sur l'animation des groupes Tiers-Monde

* 20.09.1991 Réunion des animateurs du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

1.8. SEMINAIRES EN 1991

09.-16.01.1991	CIJ - visite de courte durée JPE Action B 14 pers
18.- 22.02.1991	Centre Universitaire - ERASMUS 55 pers
04.- 08.03.1991	Centre Universitaire - ERASMUS 19 pers
05.04.1991	CIJ - réunion de travail "Databases" des Cartes Jeunes 8 pers
12.-14.04.1991	Réunion de Préparation 10 pers/JPE Action A: D-Irl-I-L Seminar für benachteiligte Jugendliche
11.+12.05.1991	Cercle de Coopération des ONG Animation des Groupes Tiers-Monde 12 pers
18.-24.06.1991	JPE Action A: D-IRI-I-L Seminar für benachteiligte Jugendliche 43 pers
15.- 21.07.1991	JPE Action A - "Rencontres Européennes de Jeunes 26 pers
20.09.1991	SNJ - réunion des animateurs 33 pers
07.-11.10.1991	Echange PETRA F28/L7/ Lycée Technique des Arts et Métiers 14 pers
16.-19.10.1991	Echange PETRA F28/L7/Lycée Technique des Arts et Métiers 18 pers
28.-31.10.1991	Europäische Akademie Hessen Preisträgerseminar 28 pers.



VI. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE



1. ACCUEIL

A l'entrée du Snj le trouve une aire de réception avec une nombreuse documentation

- sur les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du SNJ soit par des organisations de jeunesse
- les périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Evidemment le jeune peut également s'inscrire aux activités.

2. PSYCHOLOGESCH BERODUNG

Depuis la fin de l'année 1991, le Service National de la Jeunesse offre la possibilité de consultations psychologiques pour jeunes. Ce service intitulé "Psychologesch Berodung" s'adresse à tous les jeunes ayant des problèmes avec eux-mêmes, avec leur famille, avec l'école, avec leur travail ou autres. Les consultations sont offertes par un psychologue diplômé, engagé au sein du SNJ, et sont gratuites. Une grande discrétion est certaine, l'anonymat est possible. Ce service de consultation, à ne pas confondre avec un institut qui offre des thérapies à moyen et long terme, a été contitué pour les raisons suivantes:

- la demande de la part des jeunes pour un tel service de consultation est accroissante;
- le SNJ veut proposer une aide gratuite d'un psychologue;
- il s'agit de donner la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs problèmes auprès d'un service pour jeunes.

Les consultations sont ouvertes à tous les jeunes qui en ont besoin, et se font tous les jeudis après-midi sur rendez-vous.

3. SALLE DE CONFERENCE

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et conférences. Au cours de l'année 1991 la salle de conférence a été utilisée par 43 associations à 72 reprises.

4. SERVICE DE PRET.

Le Service dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping.

Ceci permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement nécessaire, mais forcément à usage peu fréquent et nécessitant un entretien compétent et important.

Chaque année quelques 200 associations profitent de ce service.



5. LES AIDES FINANCIERES

La participation du Ministère de la Jeunesse et du Service National de la Jeunesse aux frais de secrétariat, de formation et d'animation des associations et des mouvements de jeunesse s'occupant des loisirs des jeunes ne cesse de contribuer sa part à leur fonctionnement efficace.

Les subsides pour la construction et l'aménagement de centres résidentiels pour jeunes ont aidé aux associations à se doter de locaux appropriés, respectivement à aménager des locaux à leurs besoins. D'autres subsides de la part du SNJ ont contribué aux frais d'exploitation et d'équipement de ces centres.

Outre les activités des associations de jeunesse au niveau national, le SNJ a subventionné de nouveau maintes activités et initiatives intéressantes au plan local.

La création de centres de rencontre et de centres multi-services régionaux a impliqué l'engagement d'importantes aides financières pour l'animation et le fonctionnement de ces centres.

Les subsides pour la participation à des programmes internationaux et à des voyages éducatifs ont été alloués pour aider au financement de 44 activités périscolaires et de 28 activités organisées par des mouvements et associations de jeunes.

La mise à disposition d'un nouveau crédit pour la construction et l'aménagement de centres de rencontre et de centres multiservices pour jeunes par les communes a permis au Ministère de la Jeunesse d'allouer des aides financières à une douzaine de projets communaux. Ces subsides, (généralement 10% du coût de la construction, respectivement de l'aménagement), sont encore modestes et bien souvent répartis sur plusieurs exercices.

Les communes suivantes ont présenté leurs projets, respectivement des demandes de subsides: Remich, Eschweiler, Wincrange, Troisvierges, Hosingen, Mamer, Sanweiler, Wahl, Bettborn, Frisange, Weiler-la-Tour, Niederanven, Contern, Petange, Clervaux, Munshausen Mondercange.

Subsides aux mouvements et associations de jeunesse pour l'exercice budgétaire 1991

Subsides directs:

Secrétariat, animation, formation	5.600.000
Activités et initiatives jeunes	250.000
Frais d'affiliation	225.000
Construction, aménagement de centres	5.000.000
Exploitation de centres	500.000
Equipement	750.000
Total:	12.325.000

Subsides indirects:

Fonctionnement, animation de centres	2.000.000
Construction de centres par les communes	2.500.000
Organisation de stages	1.090.000
Voyages d'études, programmes internat.	1.500.000
Congé-éducation	10.000.000
Total:	17.090.000
Total général:	29.415.000

(soit 41,7% du budget du Ministère de la Jeunesse)

VII. RELATIONS INTERNATIONALES.

1) QUELQUES CHIFFRES

Comme chaque année de nombreuses activités se sont déroulées sur le plan international.

Un grand nombre de séjours à l'étranger ont été réalisés, soit par le S.N.J. lui-même, soit en collaboration avec d'autres associations.

1) Les jeunes Luxembourgeois à l'étranger:

Wandercamp Schwarzwald	51
Zu Fouss durch d'Hohe Venn	22
Krëschttour an d'Elsass	38
Freilichtmuseum Kommern	13
Mam Boot durch d'Kanäl vu Lothringen	31
Britain is great	49
Séjour à Agde	30
Camping international et London trip	39
Activités internationales à San Marino	03
Euro-Camp 91 et London trip	16
Rees op Moskau	21
Rees an Ungarn	13
Rees op Wien	37
Séjour en Italie, regione Marche I	45
Séjour en Italie, regione Marche II	48
Séjour à Turin	04
Camp de travail en Egypte	02
Schivakanz zu Les Crosets	23
Wanersport Melchsee	30
Segelstage um Mëttelmier	23
Stage de plongée à Antibes	12
Segelstage um Atlantik I	10
Segelstage um Atlantik II	06
Total:	566 participants.

2) Au Luxembourg les activités suivantes ont été organisées avec une participation internationale:

fouilles archéologiques	20
international Wanderung I	20
international Wanderung II	24
échange scolaire pour une Europe multiculturelle	120
7. internationale Jugendmusikwoche	39
Meeting Point	70

soit 6 activités avec

293 participants

Il faut noter un net déséquilibre entre les activités d'envoi à l'étranger et d'accueil au Luxembourg.

2) LES RELATIONS BILATERALES DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Parallèlement aux développements sur le plan communautaire et au niveau du Conseil de l'Europe, les relations bilatérales dans le domaine de la jeunesse se sont bien développées.

Les extraits suivants des accords culturels donnent un aperçu sur les relations bilatérales existantes.

Autriche

7. Tagung in Luxemburg, 11. und 12. November 1991.

Die österreichische Seite wiederholt die Einladung zur Teilnahme an der Aktion "Europas Jugend lernt Wien kennen" und wäre an einer weiteren Intensivierung dieser Kontakte interessiert.

Auf die Notwendigkeit einer rechtzeitigen Anmeldung - für die Europa-Aktion grundsätzlich 5 Monate im voraus -

wird hingewiesen.

Die Gemischte Kommission empfiehlt einen verstärkten Austausch von Gruppen von Jugendlichen oder von Verantwortlichen der ausserschulischen Jugenderziehung.

Die luxemburgische Seite wiederholt die Einladung zur Teilnahme an Jugendlagern und Sommerkursen.

Die Gemischte Kommission unterstützt die Aufnahme von Kontakten zwischen dem Service National de la Jeunesse sowie der Conférence Générale de la Jeunesse und den entsprechenden österreichischen Stellen und Organisationen.

Belgique

A. COMMUNAUTE ALLEMANDE (LUXEMBOURG, 20.11.90) 1991-93

1. Luxemburg bietet der Deutschsprachigen Gemeinschaft zwei Stipendien für die Internationale Musikwoche an, die der Nationale Jugenddienst (S.N.J.) organisiert.

2. Der Austausch von Jugendlichen unter anderem in den Bereichen Umwelterziehung (Zentrum Hollenfels) und Sport (Zentrum Worriken) wird wohlwollend geprüft.

3. Eine enge Zusammenarbeit im Bereich Jugendinformationszentren und Jugendkarte wird angestrebt.

B. COMMUNAUTE FLAMANDE (LUXEMBOURG, 19.11.90) 1991-93

1. La Communauté flamande souhaite envoyer, pendant la durée de validité du présent programme, une délégation de quatre (4) experts pour une période de cinq (5) jours au Luxembourg pour une visite d'études sur les structures gouvernementales et non gouvernementales quant à la politique de jeunesse et les organisations de jeunesse. Une attention particulière sera apportée à l'étude des possibilités de contacts internationaux ultérieurs. La partie luxembourgeoise accueille favorablement ce souhait et mettra la Communauté flamande en rapport avec le Service National de la Jeunesse luxembourgeois.

2. La partie luxembourgeoise souhaite envoyer, pendant la durée de validité du présent programme, une délégation de quatre (4) experts pour une période de (5) jours à la Communauté flamande pour une

visite d'études sur la politique jeunesse au niveau communal. La Communauté flamande accueille favorablement ce souhait.

3. Les deux parties se mettent d'accord sur l'échange d'une délégation de trois (3) personnes pour un séjour de deux (2) jours dans le but d'étudier le fonctionnement des centres d'hébergement pour jeunes.

4. Les deux parties favoriseront l'échange de groupes de jeunes dans le cadre des activités des maisons de jeunes, respectivement de centres de rencontres. La partie luxembourgeoise signale à la Communauté flamande que des possibilités d'échanges d'artistes ou de petits groupes de jeunes (3-5 jeunes) pourront avoir lieu dans le cadre des stages d'art organisés par le Centre national d'éducation socio-culturelle de Larochette.

EDUCATION PERMANENTE

Pendant la durée de validité du présent programme, la Communauté flamande est prête à accueillir une délégation de cinq (5) personnes au maximum pour un séjour d'études de trois (3) jours en relation avec la politique des centres culturels en Flandre. La partie luxembourgeoise signale à la Communauté flamande son projet de création d'un Centre de Rencontre et de Culture dans l'ancienne abbaye de Neumünster à Luxembourg-Grund.

C. COMMUNAUTE FRANÇAISE (LUXEMBOURG, 20.11.90) 1991-93

1. Les deux parties favoriseront les contacts entre le Comité pour les Relations Internationales de Jeunesse de la

Communauté française et la Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg.

2. Pendant la durée de validité du présent programme, les deux parties échangeront une délégation de cinq (5) personnes au maximum (fonctionnaires et responsables d'organisations de jeunes) pour un séjour d'études de trois (3) jours en relation avec la politique des groupements de jeunes et la problématique de la jeunesse actuelle en général.

3. La partie luxembourgeoise signale à la Communauté française les contacts du CAPEL (Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs de la Ville de Luxembourg) avec divers services culturels de la Communauté française de Belgique. Les deux parties se félicitent de cette collaboration dans les domaines du théâtre, de la musique, de l'art, de la formation et des échanges interculturels.

4. Les deux parties se félicitent de la collaboration existant au niveau de la carte jeunes et des Centres informations jeunes.

Espagne

La réunion de la commission mixte entre l'Espagne et le Luxembourg, prévue pour octobre 1991, a dû être reportée à une date ultérieure à fixer au premier trimestre de 1992.

France

(Paris 11/12.12.90) 1991

A. FORMATION

1. Accueil au Luxembourg du 26 octobre au 1er novembre de 2 formateurs désignés par l'U.F.C.V. pour participer à l'encadrement d'un stage de formation d'animateurs de loisirs.

2. Accueil en France en avril 1991 d'un formateur de guides-nature pendant 8 jours pour participer à un séminaire d'évaluation du B.e.a.t.e.p. - option environnement.

3. Accueil au Luxembourg, en mai - juin, de 2 formateurs dans le domaine de l'environnement pour participer aux activités du Centre de HOLLENFELS.

- Dates à déterminer.

4. Accueil en France pendant 3 jours d'un responsable de la Centrale des Auberges de Jeunesse pour un échange d'expériences avec les responsables d'une association française d'auberges de jeunesse - partenaire français à préciser par la partie luxembourgeoise.

- Dates à déterminer.

5. Accueil au Luxembourg par la Centrale des Auberges de Jeunesse.

- réciprocité exacte du point 5.

- Date à déterminer.

6. Accueil en France pendant 3 jours d'un responsable d'une ludothèque pour étudier le fonctionnement d'une ludothèque et la formation de ses animateurs.

7. Accueil au Luxembourg d'un formateur pour encadrer un stage de formation d'animateurs de ludothèques. (24.-26.02.1992).

8. Accueil au Luxembourg, pendant 2 jours, d'un expert pour animer un stage pour enseignants et animateurs de jeunesse sur les méthodes de prévention utilisées en France dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie.

B. INFORMATION DES JEUNES

9. Stage du 2 au 6 décembre 1991 du responsable de l'information des jeunes du C.I.J. Luxembourg au CIDJ à Paris.

C. ECHANGE DE CADRES D'ASSOCIATIONS

10. Accueil au Luxembourg pendant 4 jours de trois éducateurs désignés par le CNFLRH pour un échange d'expériences dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes handicapés mentaux.

Lieu: Centre de réadaptation de Capellen.

11. Accueil en France par le CNFLRH, pendant 4 jours de 3 éducateurs désignés par le Centre de réadaptation de CAPELLEN.

- lieu : Paris.

- réciprocité du point 10.

D. ECHANGES DE JEUNES

12. Offre de la France pour 4 jeunes dans le cadre des sessions "Connaissance de la France". Pas de candidats.

13. Offre de la France pour un jeune de participer à l'Université internationale d'été de Marly-Le-Roi du 9 au 27 juillet 1991.

- thème précisé ultérieurement. Pas de candidat.

14. Accueil au Luxembourg du 1er au 11 août de 10 jeunes français désignés par "Eclaireurs de France" pour participer à la rencontre

internationale de jeunes organisée au Centre de la Jeunesse de MARIENTHAL

15. Les deux parties s'engagent à faciliter les échanges de jeunes organisés par les ligues françaises et luxembourgeoises de l'enseignement.

Hongrie

Les deux parties encourageront le développement des relations entre les jeunes et entre les sportifs. Sur les conditions concrètes de la coopération tomberont d'accord directement le Ministère de

l'Education Physique et des Sports de Luxembourg ainsi que le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et l'Office National de la Jeunesse et des Sports de Hongrie.

En vue de préparer un échange de jeunes qui eut lieu en août 1991, le Service National de la Jeunesse d'accueillit à Luxembourg du 24 au 26 avril 1991 deux responsables du Service de la Jeunesse de Debrecen ainsi qu'un interprète.

Italie

(Luxembourg, 12/13.7.90) 1991-94

Les deux parties encourageront l'échange d'experts dans le domaine de la jeunesse, et plus particulièrement sur l'information des jeunes, la lutte antidrogues et la formation des animateurs socio-culturels.

Les modalités pratiques de ces échanges seront fixées par la voie diplomatique. Par ailleurs, les deux parties se déclarent prêtes à favoriser les échanges de groupes de jeunes.

La réalisation concrète des stipulations de cet article pourra faire l'objet d'un protocole *ad hoc* dans le cadre du présent programme.

Pays-Bas

(Luxembourg 7.12.89)

1. Les deux parties favoriseront l'échange d'experts dans le domaine de la formation des cadres de jeunes.

2. Les deux parties encourageront l'échange de responsables d'associations de jeunesse pour étudier les possibilités de coopération.

3. La partie luxembourgeoise offre 4 bourses à de jeunes Néerlandais

pour participer à des activités du Service National de la Jeunesse.

4. La partie néerlandaise offre 4 bourses à de jeunes Luxembourgeois pour participer à des activités similaires aux Pays-Bas.

5. La partie néerlandaise compte maintenir son offre de bourse pour le stage de bateau à voile. Cette bourse est à réserver en priorité à un jeune lauréat des cours de néerlandais.

La 39e réunion de la Commission Mixte Permanente pour l'application de l'accord culturel néerlando-luxembourgeois aura lieu aux Pays-Bas au printemps 1992.

Portugal

(Lisbonne, 20.9.90) 1991-92

1. Considérant les expériences des années précédentes et en vue du développement des relations dans le secteur de la jeunesse, les deux parties soulignent la réalisation intégrale du Programme précédent et réaffirment leur volonté d'intensifier les relations d'échange de jeunes pour la période de 1992.

2. La partie portugaise a informé que la récente création de l'Institut de la Jeunesse a contribué largement à l'approfondissement des relations internationales et, par conséquent, à l'augmentation des échanges et la mobilité des jeunes.

3. Les deux parties ont échangé des informations sur les possibilités offertes par la Carte Jeune et sur les thèmes actuels relatifs à la politique de jeunesse, la partie portugaise ayant fait allusion à la réalisation, à Lisbonne, de la IIIe Conférence des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe.

4. Les deux parties procéderont à

l'échange régulier de documentation et d'information sur des thèmes importants en matière de jeunesse.

5. Les parties se mettent d'accord sur la réalisation au Portugal et au Luxembourg des programmes inscrits à l'annexe du présent protocole et qui portent essentiellement sur les domaines suivants:

- Vie Associative
- Formation
- Information
- Insertion Sociale des Jeunes

6. Sans préjudice de la possibilité de négociation individuelle de cas exceptionnels lorsque les circonstances le justifient, les deux parties acceptent le principe général de la réciprocité des charges et compromis portant sur l'application du présent protocole.

7. Les charges mentionnées incluent, notamment, la garantie, pour tous les participants dans les programmes d'échange de jeunes, d'une assurance maladie, accidents personnels et responsabilité civile, selon les dispositions légales en vigueur dans le pays d'accueil.

VIII. CONGE - EDUCATION

Pour l'année 1991 le nombre de demandes pour un congé-éducation a augmenté de 200 unités, réparties majoritairement sur le secteur de la formation des animateurs et, dans l'éducation des adultes, sur l'examen de maîtrise. Pour l'examen de C.A.T.P. une légère baisse est à noter.

Les principaux changements apportés par la loi du 1er juin 1989 qui ont eu une influence sur le nombre de demandes de congé-éducation:

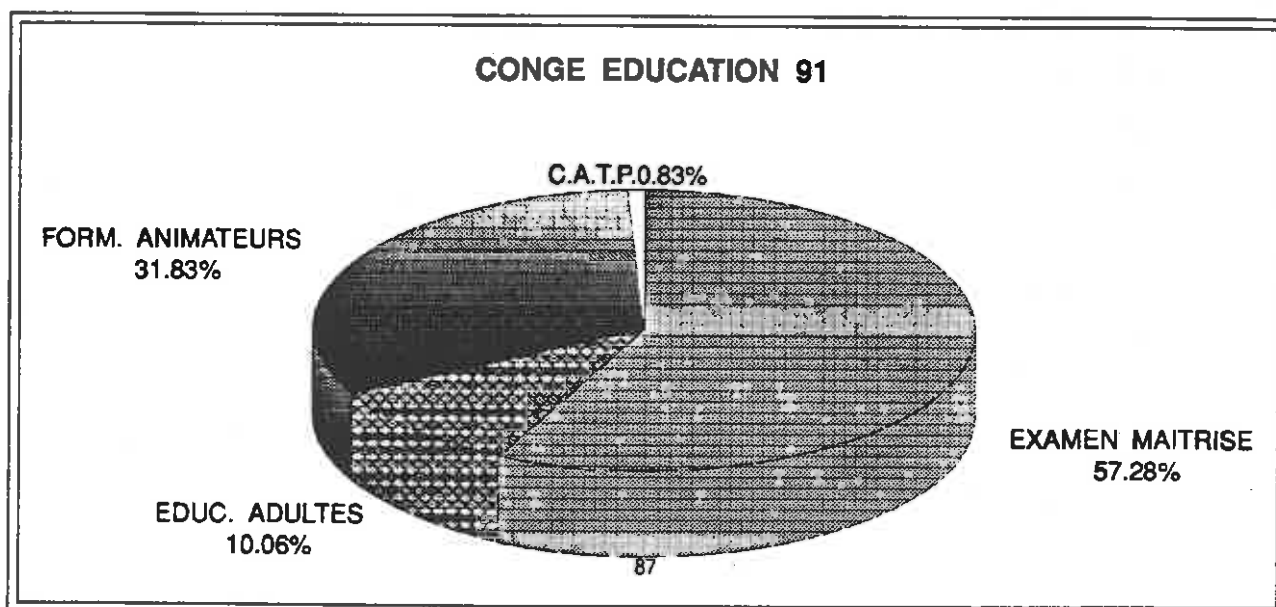
La limite d'âge est portée à 30 ans pour la formation civique et sociale des jeunes. Elle est supprimée pour la formation et le perfectionnement des animateurs de mouvements de jeunesse, d'associations culturelles et sportives, pour autant que les activités visent essentiellement les jeunes.

La limite d'âge est également supprimée pour des personnes qui dirigent des activités éducatives pour jeunes afin de garantir le meilleur encadrement possible.

Le nombre de jours de congé-éducation pouvant être accordés:
20 jours par période de deux ans
60 jours au total.

L'octroi du congé-éducation se fait dans la mesure des crédits inscrits à cet effet au budget annuel de l'Etat.

L'évolution du budget pour le congé-éducation:



1) STRUCTURE DES BENEFICIAIRES

(POUR LES ANNEES 1986, 1987, 1988, 1989, 1990 ET 1991)

Classes d'âge

A) FORMATION D'ANIMATEURS (STAGES)

classes d'âge

nombre de demandes

L'augmentation du nombre des demandes pour la formation d'animateurs est de 20% par rapport à l'année 1990

	1 986	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991
< 25	167	172	179	200	231	247
-25	93	80	61	149	159	192
35 >		15	11	42	87	134
total	260	267	251	391	477	573

B) EDUCATION DES ADULTES (+ C.A.T.P.)

Classes d'âge

nombre de demandes

(augmentation de 14,5 % par rapport à 1990)

	1 986	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991
< 25	28	16	27	70	55	61
-25	52	30	39	60	82	104
35 >		6	7	15	21	31
total	80	52	73	145	158	196

Répartition selon le sexe

Masculin

Féminin

nombre de demandes

nombre de demandes

	1 986	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Formation d'animateurs	218	217	200	298	365	436	42	50	51	93	112	137
Formation prof.: -Catp		8	12	11	13	11		7	7	2	7	4
- Education des adultes	40	31	49	84	86	98	40	21	24	61	72	83
- Maîtrise	876	896	906	956	860	937	62	72	66	82	84	94
TOTAL	1134	1152	1167	1349	1324	1482	144	150	148	238	275	318
% par rapport aux totaux	89 %	88,5 %	88,7 %	85 %	83 %	82 %	11 %	11,5 %	11,3 %	15 %	17 %	18 %

une augmentation du nombre des demandes du secteur public est à constater

Provenance

Nombre de demandes

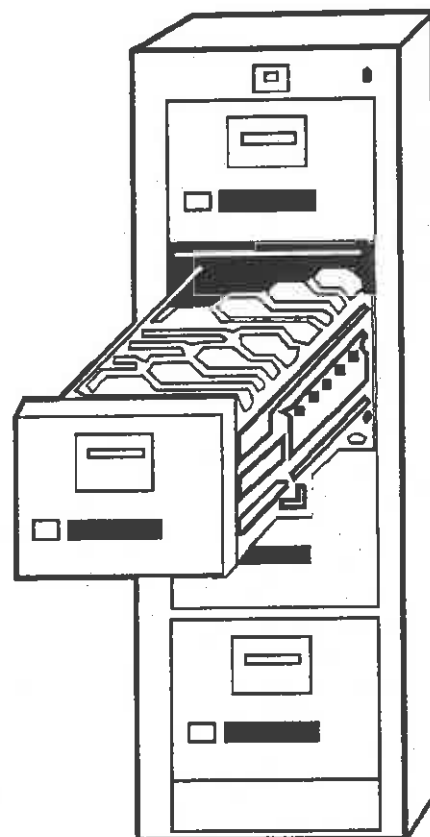
Secteur public

Secteur privé

	1 986	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Formation d'animateurs	97	93	67	143	145	195	163	174	184	248	332	378
Formation prof.: -Catp		1	1	1	4	2		14	18	12	16	13
- Education des adultes	14	14	24	31	27	42	66	38	49	114	131	139
- Maîtrise	106	108	106	138	123	151	832	860	866	900	821	880
TOTAL	217	216	198	3313	299	390	1061	1086	1117	1274	1300	1410
% par rapport aux totaux	17%	16,6 %	15 %	20 %	19 %	22 %	83 %	83,4 %	85 %	80 %	81 %	78 %

2) LA DUREE DES JOURS DE CONGE ACCORDES (nombre de jours)

	Demandes		Jours	
Formation d'Animateurs	573	32 %	2603	46 %
Formation professionnelle: - CATP	15	1 %	32	0,5 %
- Maîtrise	1031	57 %	2177	38,3 %
- Education des adultes	181	10 %	867	15,2 %
Total	1800	100 %	5679	100 %



Moyenne du nombre de jours accordés

Formation d'animateurs	4,5 jours
Formation professionnelle	
- CATP	2 jours
- Maîtrise	2 jours
- Education Adulte	5 jours

Bien que le nombre des demandes concernant la formation d'animateurs représente moins qu'un tiers du total des demandes, il absorbe à lui seul pourtant 46 % du total des jours accordés.

3) LES ORGANISATEURS

Les Organismes des stages de Formation

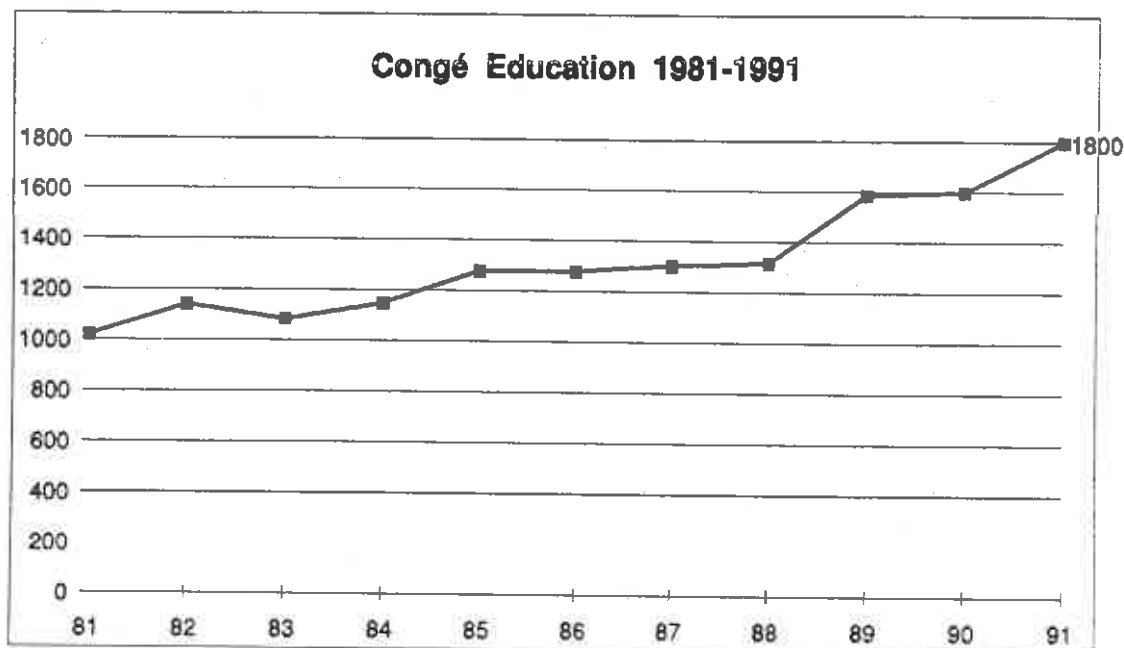
	Demandes	%
Mouvements de jeunesse	282	49
Syndicats	80	14
Organisations Sportives	73	13
Organisations Culturelles	18	03
Organisations Sociales	45	08
Voyages d'études	28	4,8
SNJ	32	5,6
Voyages et vac.écoles prim.	15	2,6
	573	100 %

Les Organismes de l'Education des Adultes

	DIPLOMES	DEMANDES	%
Lycées et Lycées Techniques	38	19	
Universités	27	14	
I.E.E.S. Fentange	67	34	
C.A.T.P.	15	08	
<u>FORMATION CONTINUE</u>			
MUSIQUE	4	02	
CENTRE HOSPIT. ET CLINIQUES	6	05	
MINISTERES +			
CHAMBRES PROF. (commerce, métiers)	15	08	
<u>FORMATION SPECIALISEE</u>			
- caractère social	18	09	
- caractère artisanal	4	02	
COURS DE LANGUE	2	01	
	196	100 %	

EVOLUTION DES DEMANDES

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Formation d'animateurs	187 (18,4%)	211 (18,49)	220 (20,31%)	221 (19,2%)	304 (23,8%)	260 (20,3%)	267 (20,5 %)	251 (20,5%)	391 (24,6%)	477 (30%)	573 (32%)
Formation profess. -Education des adultes	25 (2,4%)	18 (1,58%)	30 (2,77%)	59 (5,1%)	81 (6,34%)	80 (6,3%)	52 (3,9%)	73 (5,55%)	145 (9,1%)	158 (9,75%)	181 (10%)
-CATP	59 (5,8%)	42 (3,68%)	36 (3,33%)	6 (0,45%)	7 (0,55%)		15 (1,1%)	19 (1,44%)	13 (0,8%)	20 (1,25%)	15 (1%)
-Maîtrise	750 (73,4%)	870 (76,25%)	797 (73,59%)	862 (75%)	885 (69,30%)	938 (73,4%)	968 (74,3%)	972 (73,92)	1038 (65,5%)	944 (59%)	1031 (57%)
TOTAL	1021 (100%)	1141 (100%)	1083 (100%)	1148 (100%)	1277 (100%)	12781 (100%)	1302 (100%)	1315 (100%)	1587 (100%)	1599 (100%)	1800 (100%)



4) ANALYSE

Le nombre de demandes de congé-éducation est de 1.800 pour 1991 ce qui représente une augmentation de 200 unités, soit 12,5 % par rapport à 1990.

Provenance:

La majorité provient toujours de l'examen de maîtrise avec 1031 demandes, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 1990.

La formation d'animateurs est le second poste par ordre d'importance avec 573 demandes ou 32% du total. Dans ce secteur il y a une augmentation de 20%.

Les mouvements de jeunesse sont sans doute les grands bénéficiaires de cette aide de l'Etat à l'encadrement de leurs activités.

Les organisations sociales, comme la CARITAS, ont introduit un nombre augmentant de demandes ce qui est dû à l'organisation de plus en plus fréquente d'activités pour les enfants et les familles, ainsi qu'à la formation que suivent les animateurs de ces mouvements.

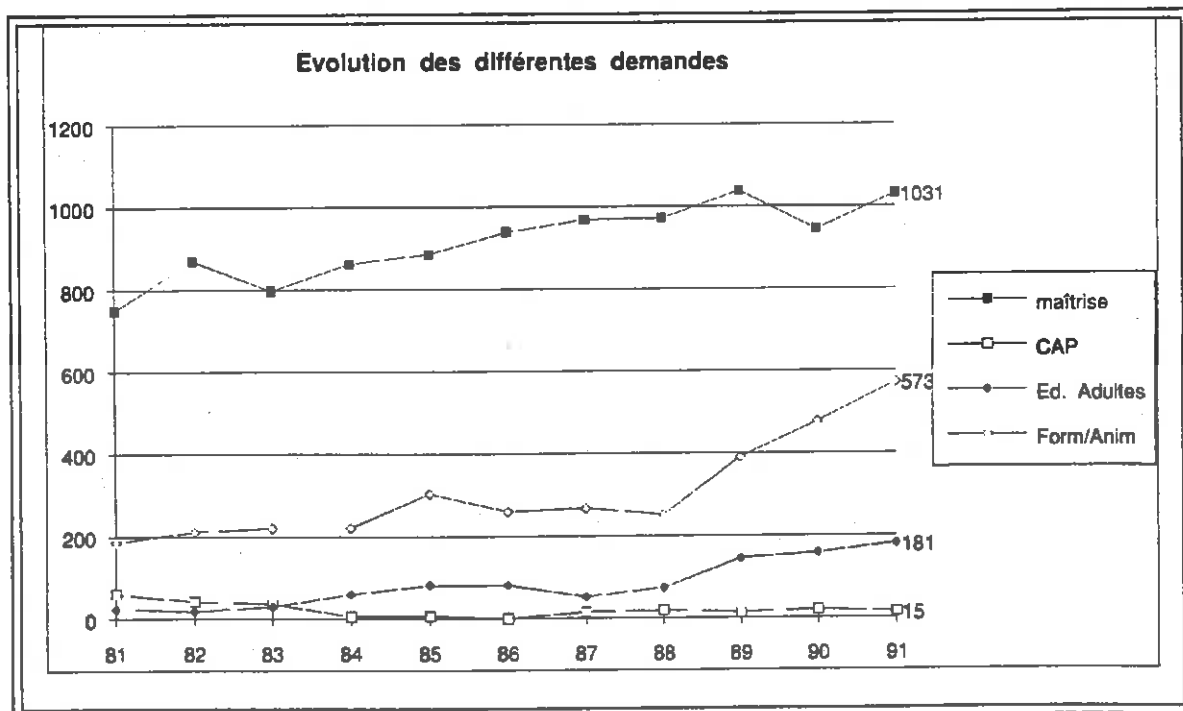
Depuis le changement de la loi sur le congé-éducation (01.06.1989) les associations sportives peuvent bénéficier de congé-éducation pour la formation des moniteurs et pour leurs activités sporto-éducatives. Les fédérations commencent à en profiter pour leurs moniteurs qui encadrent de telles activités. 73 demandes proviennent de ce secteur, vis-à-vis de 28 en 1990.

Dans le domaine culturel, les activités éducatives n'ont pas encore pris une grande importance. Les 18 demandes qui proviennent de ce secteur concernent des activités combinées musique - jeux de plein air pour de jeunes enfants ou encore des voyages organisés pour des chorales enfantines.

L'Education des Adultes continue à bénéficier de plus en plus de demandes. La possibilité de faire le bac en splitting a fait augmenter les demandes (26 en 1990, 38 en 1991). Pour des examens de niveau universitaire il y a également un plus grand nombre, mais ce sont surtout les futurs éducateurs qui ont demandé du congé-éducation pour les examens qu'ils doivent subir en cours d'emploi.

Par contre, les demandes pour des formations complémentaires du personnel qualifié dans le domaine social ont diminué en 1991 (49 en 1990, 18 en 1991).

Les possibilités toujours plus étendues qu'offre la formation continue, la nécessité de recyclage dans presque tous les domaines et des formations complémentaires destinées à pourvoir à des besoins de personnel qualifié et spécialisé demanderont certainement un nombre croissant en demandes de congé-éducation pour les années à venir.



IX. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS

PROPOSEES PAR DES ORGAISATIONS DE JEUNESSE ET LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

PROGRAMME 1992

Janvier

9,16,23	Stage d'initiation Vidéo	16-24	
11-12	Bastel- a Spillweekend	4-7	
13	Gesprächsowend fir Cheftainen, Chef an Erzéiher	17-	LS/LG
18-19	Theater mat Kanner (formation 2e cycle)	17-	GA
19	Naturerfahrung	11-14	M.E.Eislék
25-26	WE de formation Lätz. Guiden	16-	LG
25-26	WE de formation: Freed schenken	17-30	Caritas

Février

01-02	We de formation: Siebdruck	17-30	Caritas
01-02	Plongée I	16-	FLASSA
01-02	Gesellschaftsspiller (formation 2e cycle)	17-	GA
08-09	Theater mat Kanner I	8-9	GA
10	Gesprächsowend fir Cheftainen, Chef an Erzéiher	17-	LS/LG
15	Anatomie + Biologie der Biene	15-	FUAL
15-16	Theater mat Kanner II	6-7	GA
15-16	Bastelstage	16-35	CAJL
22	Thinking Day de l'AGGL		AGGL
22/23	Sportspiller an Grupp (formation 1er cycle)	17-	
23	Naturerfahrung	11-14	M.E.Eislék
23	Kannerfuesrallye	10-12	GA
23	Zu Fouss duerch d'Stad I		CAJL
28.02.-07.03.	Stage de ski, Les Crosets	12-20	LNR Plein-air
28.02.-07.03.	Fuesvakanz zu Fiesch	12-15	CR
29.02.-07.03.	Theaterferien mit Clowns und Klamotten	9-12	CET
29.02.-08.03.	Wintersport zu Obertraun	16-	CAJL

Mars

01-06	Internationale Skifreizeit	15-25	AE
03-06	Les musiciens débutants	8-12	UGDA
04-08	Konscht an Dekoratiounen (formation 1er cycle)	17-	GA
04-08	Videostage (formation 2e cycle)	17-	GA
04-07	Mini-Spillvakanz	7-9	GA
05-07	Stage de formation d'animateurs d'échanges internationaux	17-	Institut d'Europe CAJL
06-08	3 Deeg zu Bréissel	15-	
13-15	Festival de l'immigration EUROPE '93 - ouverte et solidaire		ASTI
14-15	Bastel mat I	6-7	GA
16	Gespréichsowend fir Cheftainen, Chef an Erséiber	17-	LS/LG
21-22	Photostage (form. 2e cycle)	17-	GA
21-22	Bastel mat II	8-9	GA
21-22	Elektronik fir Ufänger	14-16	CIJ Wiltz
21-22	Aféierung an Interaktiounsspiller	17-	LS/LG
22	Naturerfahrung	11-14	M.E. Eislék
28	Bienenvolk im Laufe des Jahres	15-	FUAL
28-29	Plongée II	16-	FLASSA
28-29	WE de formation: Sexualitéit an d'Kand	17-30	Caritas CAJL
29	Zu Fouss laanscht d'Musel II		

Avril

04-09	Alpenexpress LUXEMBURG-LIECHTENSTEIN- SALZBURG	14-17	
04-11	Semaine de formation 1er cycle	17-	
04-11	Colonie Mariantal	9-11	GA
05-18	Schivakanz zu Fiesch	7-13	CR
06-08	Camp Aventure	12-15	CIJ Wiltz+ L.T. Wiltz CAJL
06-10	Eng Woch bei den Trapper	9-12	CAJL
08-12	Stage d'initiation pratique	17-	LS/LG
09-10	Biologesch Landwirtschaft		M.E. Westen
09-17	England - Wales Rees 92	15-25	
11-14	Zu Fouss duerch d'belsch Ardennen	15-	CAJL
13-17	Schaff an Dekoratiounscamp	16-	
13-17	Wandercamp uechter d'Land	8-14	KJB/Réidener Jugendtreff PC
14-15	Planzaktioun am Gréngewald	12-	
16-19	Montée vers Pâques	17-	LG/LS
19	Naturerfahrung	11-14	M.E. Eislék
20-25	Videowerkstatt - Europäische Medienwoche	15-21	AE
20-26	Semaine d'étude internationale	16-	JEC
21-28	Projet interdisciplinaire L.I.E.B.E.	16-18	
25-26	Photostage (form. 2e cycle)	16-	CNA
26	Subterranelogie	12-	CSEB
26	Initiation à l'escalade	15-	GAL
26	Zu Fouss duerch d'Stad II		CAJL
	Jugend und ländlicher Raum	15-	AE
	Buerger zu Lëtzebuerg	14-	JP

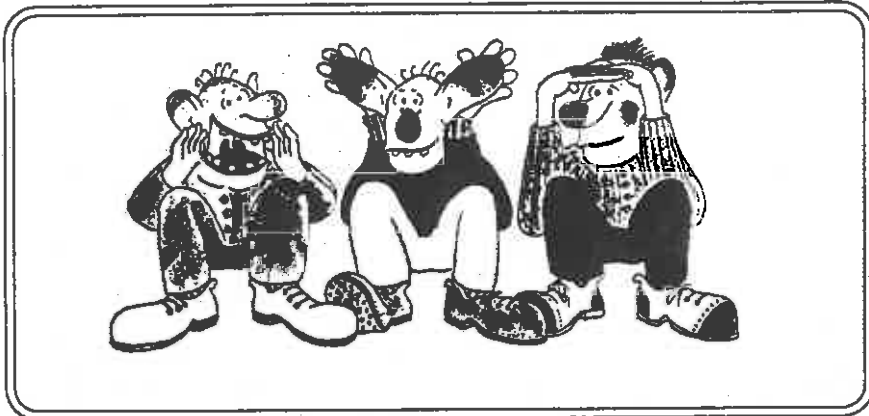


Mai

02-03	Parachutisme	16-	Cercle Para
30-31	Mut zum Spielenden Lernen		
02-03	(formation 2e cycle)	17-	CAPEL
03	Escalade	14-	CSEB
09-10	Wou stin ech? Wou gin ech?	17-	LS/LG
09-10	Spiller dobaussen		
	(formation 1er cycle)	17-	GA
09-10	Folklore	17-	ASNJ
09-10	Astronomie	13-	AAL
10	Exkursioun op Tauber-Gießen		M.E.Westen
16-17	Kommunikatioun tëschent de Geschlechter	17-	LS/LG
16-17	Photostage mat Kanner	10-11	GA
17	Naturerfahrung	11-14	M.E.Eislék
23-24	Spill mat	6-7	GA
28.05.-07.06.	Initiation à la planche à voile	16-17	GA
30-31	Ski nautique	15-	CNL
30-31	Mäercher erzielen, spillen, erliewen	17-	LS/LG
30.05.-05.06.	Schaffcamp	15-30	
30.05.-06.06.	Semaine de Formation 1er cycle	17-	
30.05.-06.06.	Semaine de Formation 2e cycle	17-	
30.05.-07.06.	Segelvakanz um Mëttelmier	16-24	LHC Esch/ Féd.de voile
30.05.-08.06.	Méditerranée 1992	10-15	LLE
31.05.-07.06.	Randonnée Vélo	15-18	CIJ Wiltz+ L.T.Wiltz
31.05.-08.06.	Le bateau ivre (voile et théâtre)	15-18	
31.05.-09.06.	Mir fueren op d'Weltausstellung, Sevilla	16-25	CIJ
31	Zu Fous laanscht d'Musel III Naturrallyes (Hollenfels-Hosingen-Esch/Alzette-Echternach)		CAJL GM

Juin

01	Gréngen Zuch		NATURA
01-05	Abenteuerwoch zu Befort	12-15	CAJL
01-05	Colonie Marienthal	11-13	
01-06	Semaine de plein air	15-	GA
01-07	Stage d'orchestre et d'ensemble	12-19	UGDA
02-09	Theater-Jugendfestival zu Esch	15-22	LHC
03-09	Mi-Wandercamp	6-14	KJB/Réidener Jugendtreff
07	Journée nationale de canoë-kayak		FLCK
04-07	Camp de formation	16-	LG
05-06	Fauna a Flora bestëmmen léieren		M.E.Westen
13/14	Survival (formation 1er cycle)	17-	
21	Naturerfahrung	11-14	M.E.Eislék



Juillet

04-05	RAID: camp volant nat Kompass, Koart a.s.w.	17-	LG/LS
09-18	EURO-POINT 92	16-26	CIJ Wiltz/ L.T.Wiltz
10-11	24 Stonne Velo Woltz		
11-12	Radio-Amateur	16-	AOC
11-12	Plongée III	16-	FLASSA
11-27	Camping International + London Trip	16-21	EssexCounty Council
15-23	Meeting-Point 92	16-18	GA
15-24	Segelstage fir d'Premièren		
16-26	8e semaine internationale de musique	16-25	JM/IAM
16.07.-03.08.	Camping op der Côte d'Azur	14-17	CR
17.07.-27.07.	Wandercamp Schwarzwald	10-14	KJB/Réidener Jugendtreff
17.07.-05.08.	Vu Ritter, Prinzessinen a Buergen	7-12	CR
18-25	Musekwoch	9-14	MUSEP
18.07.-01.08.	Rees a Finnland	16-26	CIJ Wiltz + L.T.Wiltz
19	Naturerfahrung	11-14	M.E.Eislék
19-26	Plongée Antibes	16-	FLASSA
19-26	International Wanderung I	16-	CAJL
20-30	Camp Erpeldange I	10-12	
20-31	Camp archéologique	15-	JP
20.07.-07.08.	Schwäizer Biergwelt	16-	CR
21.07.-04.08.	Sécher iwer d'Strooss	5-7	CR
23.07.-01.08.	Spillvakanz I	7-9	GA
24.07.-03.08.	Videosegelstage	15-20	
24.07.-12.08.	Vakanz an der Villa	7-12	CR
25.07.-31.07.	Seminaire européen de formation d'animateurs de rencontres internationales de jeunes	16-25	Institut d'Europe/ CIJ
25.07.-01.08.	Sport, Freizeit, Sprache	14-17	AE
25.07.-02.08.	5. Interregionale Jugendwoche für sinfonisches Blasorchester	15-21	AE
25.07.-06.08.	Internationales Jugendlager	12-17	AE
26.07.-02.08.	International Wanderung II	16-	CAJL
31.07.-07.08.	Canal de Bourgogne en péniche Internationale Jugendbegegnung mit Berlin-Fahrt	14-16	PC
	Vacances sportives	16-25	AE
	ECHANGES DE JEUNES PREVUS AVEC: Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Turin	16-25	CAJL

August

01-08	Reise op Moskau	18-	
01-08	Sport, Freizeit, Sprache	14-17	AE
02-09	Camp écologique fir Fortgeschrittener		N.E. WESTEN
03-13	Camp Erpeldange II	12-15	
05-10	Vakanz su Iechternach	5-9	KJB/Réidener Jugendtreff
05-24	Ritter, Prinzessinnen a Buerger	7-12	CR
06-25	Schwäizer Biergwelt	10-15	CR
07-21	Sécher iwer d'Strooss	5-7	CR
12-26	Velo, Kayak an Zelt	13-15	CR
12-31	Vakanz an der Villa	7-12	CR
17-24	Vakanz Wieden	8-12	KJB/Réidener Jugendtreff
19.08.-04.09.	Surfvakanz	18-	GA
20-30	Naturcolonie	13-16	ASNJ
23-28	Fechten a Wassersport I	8-13	CHEV/Eschime Diskirch
24.08.-07.09.	Sécher iwer d'Strooss	5-7	CR
25-31	Camp écologique	11-15	LNVL
28.08.-05.09.	Spillvakanz II	7-9	GA
30.08.-04.09.	Fechten a Wassersport II	14-18	CHEV/Eschime Diskirch
	Camp écologique Nelsen	9-10	N.E. Eislék

Septembre

01-11	Danse et percussion	12-	Forum des Arts
04-11	Initiation à la plongée et au catamaran en Méditerranée	18-	GA/Cannes Jeunesse
05-12	Theater-Leben-Spielen	7-13	CET
05-18	Reise op Wien	16-30	CAJL
19-20	Bastel mat I	6-7	GA
19-20	Blumen- a Kraidertour	15-	CAJL
26-27	Bastel mat II	8-9	GA
27	HELEN-Eng Welt an Donkelen Malta	15-	GSI

October

10-11	NE de formation		LG
11	Jugendauch		
18	Naturerfahrung	11-14	N.E. Eislék
24	Bienenwohnungen/Wachsverarbeitung	15-	FUAL
	Danse mat Kanner (formation 1er cycle)	17-	
October/Novembre	Formation fir Assistenten	17-	LS

Novembre

03-05	Peinture sur soie	14-	ASNJ
03-06	Zesumme sangen a musizéieren, sech bewegen an dansen	11-15	UGDA
07-08	Spill mat I	6-7	GA
08-08	Semaine de formation 1er cycle	17-	
08-08	Semaine de formation 2e cycle	17-	
04-07	Hierschtoonleie	10-13	ASNJ
14-15	NE de formation 1er degré		LG
14-15	Expression corporelle: le corps et l'instrument de musique	16-	
14-15	Spill mat II	8-9	GA
14-15	Bastelstage	16-30	CAJL
21-22	Expression corporelle: le corps et la voix	16-	
21-22	Folklore	17-	ASNJ
22	Naturerfahrung	11-14	N.E. Eislék
28-29	Niklon-Weekend		ASNJ
	Allerhellgen	16-	CAJL
	Peinture sur soie	14-	ASNJ

Décembre

12-13	Bastel mat I	6-7	GA
12-13	Kommunikation (formation 2e cycle)	17-	
19-20	Bastel mat II	8-9	GA
19-20	Radio-Amateur	16-	AGC
20	Naturerfahrung	11-14	N.E. Eislék
26.12.-02.01.	Schichtage Val d'Isoère	17-	CJF Wilts
			L.T. Wilts
27-31	Krächtdag su Rothenburg ob der Tauber	15-	CAJL

